



HAL
open science

La co-éducation et l'accompagnement des élèves en situation de décrochage scolaire

Julia Billerot

► **To cite this version:**

Julia Billerot. La co-éducation et l'accompagnement des élèves en situation de décrochage scolaire. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02158997

HAL Id: dumas-02158997

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02158997>

Submitted on 18 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La co-éducation et l'accompagnement des élèves en situation de décrochage scolaire

Mémoire présenté par Mme BILLEROT Julia, Fonctionnaire stagiaire CPE

Sous la direction de Madame COURTY, MCF Psychologie



Année universitaire : 2017 - 2018



Résumé en français

Le décrochage scolaire est une problématique centrale pour le système scolaire français. Les moyens mis en œuvre par l'institution permettent-ils de remédier au phénomène ? L'accompagnement de l'élève et de ses parents dans sa scolarité est-il efficient ? Un climat scolaire serein et une relation de confiance avec les parents favoriseraient la lutte contre le décrochage scolaire. Le CPE a une mission essentielle dans l'accompagnement de l'élève et sa famille ; pour le bien-être et le sentiment d'appartenance des élèves au sein de leur établissement scolaire. Cette recherche de mémoire s'appuie sur le témoignage de professionnels et d'élèves pour tenter d'apporter un éclairage sur cette relation complexe entre l'institution scolaire et les familles.

Mots-clés

co-éducation, décrochage scolaire, climat scolaire, accompagnement, orientation

Remerciements :

Je remercie l'ensemble de mes professeurs pour cette année de Master 2 intense et constructive et notamment, Mme Courty qui m'a conseillée et a suivi l'évolution de mon mémoire en tant que tutrice.

Je tiens aussi à remercier le Collège qui m'a accueillie cette année, l'équipe de direction, ma collègue CPE et l'équipe d'AED qui m'ont beaucoup soutenu et ont enrichi ma construction professionnelle. Les élèves ont eu la gentillesse de répondre à mes questionnaires et je les remercie de leur motivation.

Mes derniers mots seront pour ma famille et mes proches qui m'ont vu évoluer au quotidien, m'ont accompagné à chaque moment et qui sont les moteurs de mon travail.

Table des matières

Remerciements	3
Sigles et abréviations.....	5
INTRODUCTION:.....	7
1. Contexte théorique et cadre de la recherche:.....	9
1.1 L'Institution Scolaire	9
1.1.1 Un bref historique	9
1.1.2 De grandes notions pédagogiques.....	12
1.2 L'accompagnement scolaire	14
1.2.1 Du décrochage scolaire.....	14
1.2.2 ...A la réussite éducative	16
1.3 Hors des murs de l'école.....	17
1.3.1 Une indispensable co-éducation	17
1.3.2 Une Orientation réfléchie.....	20
2. La méthodologie de recherche.....	23
2.1 Problématique et hypothèses.....	23
2.1.1 La Problématique.....	23
2.1.2 Les hypothèses.....	24
2.2 La méthodologie de la recherche	25
2.2.1 Les entretiens :	26
2.2.2 Les Questionnaires.....	31
2.2.3 L'observation.....	35
3. Analyse des données.....	36
3.1. Un aperçu général des entretiens.....	36
3.2 Les difficultés des élèves.....	38
3.2.1 : L'analyse des entretiens.....	38
3.2.2 Les questionnaires.....	43
3.3 La co-éducation.....	48
3.3.1 Les entretiens.....	49
3.3.2 L'observation.....	51
3.4 Une orientation réfléchie.....	54
3.5 Vérification des hypothèses, bilan et limites.....	57
CONCLUSION.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXES.....	64
Annexe 1 : Entretien PSY EN.....	64
Annexe 2 : Entretien coordinatrice PAPS.....	76
Annexe 3 : Entretien CPE.....	89
Annexe 4 : Entretien enseignante CSA :.....	99
Annexe 5 : Entretien Professeur de SES.....	114
Annexe 6 : Entretien Professeur de SVT.....	121
Annexe 7 :tableau de regroupement de mots en champ lexicaux.....	132
Annexe 8 : Grille d'analyse d'entretiens.....	134
Annexe 9 : Plan de sa salle de réunion :.....	146

Sigles et abréviations

Vous trouverez ici une liste alphabétique des abréviations et acronymes présentes dans ce mémoire.

AMP: Aide Médico Psychologique

ASSR: Attestation Scolaire de Sécurité routière

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

BE : Brevet d'État

BSR : Brevet de Sécurité Routière

CFG : Certificat de Formation Générale

CPE : Conseiller Principal d'Éducation

CSA : Centre de Scolarité Adaptée

DA-SEN : Directeurs académiques des services de l'éducation nationale

DEL F : Diplôme d'Etude en Langue Française

DILF : Diplôme Initial de Langue Française

GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire

EREA : Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté

ESPASS R. POUGET: Établissement à Structure Polyvalente d'Accueil et d'Activité Spécifique de l'association du Prado

GRETA : GRoupement d'ETablissements publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour Adultes

INFA : Institut National de Formation et d'Application

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

MECS: Maison d'Enfant à Caractère Social.

OEP : Observatoire Espace Projet

PAI : Projet d'Accompagnement Individualisé

PAPS :Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire

PISA : Programme International Pour le Suivi des Acquis des élèves

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PLP : Professeur de Lycée Professionnel

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

PRADO: Association loi 1901 en Gironde créée en 1971 et gérant 32 services et établissements de l'action sociale et médico-sociale.

PREPAS : Parcours de Remobilisation Éducatif Personnalisé Autour du Sport

Psy EN : Psychologue de l'Éducation Nationale (anciennement **COP** : Conseiller d'Orientation Psychologue)

SEPAJ: Service Éducatif Polyvalent d'Activité de Jour (temps de scolarité, ateliers pédagogiques et restaurant d'application)

SES : Sciences Économiques et Sociales

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

ULIS:Unités Localisées pour l'Insertion Scolaire

INTRODUCTION:

« 140000 jeunes sortaient du système scolaire sans qualification en 2011, ce chiffre a été ramené à 98000 en 2016 et sera proche de 80000 avant fin 2017 »¹. 620000 jeunes âgés de 18 à 24 ans sans diplôme du second cycle restent durablement en dehors de tout dispositif de formation² et 12 % sortent de l'école chaque année sans maîtriser les savoirs fondamentaux³. Leur parcours scolaire est synonyme d'échec et d'incapacité, avec le sentiment qu'ils sont des oubliés du système. La lutte contre le décrochage scolaire nous concerne tous. Elle est un défi majeur posé à notre système éducatif et vient interroger la relation des élèves et de leurs parents à l'école en tant qu'Institution.

La terminologie relative aux élèves en situation de décrochage scolaire a beaucoup évolué. La notion d'**échec scolaire** apparaît pour la première fois sous la gouvernance du Ministre de l'Éducation Nationale Alain Savary :

« En fait, les **échecs et abandons scolaires** sont essentiellement liés aux difficultés que rencontrent dès le début de leur scolarité les élèves provenant d'un milieu socioculturel démuné. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre prioritairement dans ces zones des projets éducatifs capables de contribuer efficacement à la lutte contre les inégalités sociales et de réduire ainsi l'échec scolaire. » (Circulaire n° 81-238 du 01/07/1981).

Cette circulaire définit donc l'échec scolaire uniquement sous un angle social mais l'échec scolaire est une notion très complexe. Il faut le considérer dans son rapport à la société dans son ensemble.

A partir de la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 dite Loi Jospin, chaque élève doit sortir du système scolaire avec un diplôme minimum d'ouvrier qualifié (CAP). Dès les années 1990, le **décrochage scolaire** n'est plus considéré comme un phénomène marginal, il devient un problème social. Selon Glasman (2010), la notion évolue vers « *une expression se voulant plus positive, portée vers les progrès, plus offensive et moins défensive* » et conduit à l'émergence, en 1998, des « *contrats de réussite* », des « *réseaux ambition réussite* » et « *réseaux de réussite scolaire* ». Ainsi, le terme de décrochage scolaire évolue dans les années 2000 vers la notion de **réussite éducative**. En 2001, Lionel Jospin met en œuvre une « *veille éducative* » puis le plan de cohésion sociale (« plan Borloo »), retient la réussite éducative

¹ Éducation.gouv: <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-dcrochage-scolaire.html>

² Education.gouv.fr : « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire », évaluation partenariale de la politique de décrochage scolaire, avril 2014, p14

³ Boimare Serge, « Peur d'apprendre et échec scolaire », *Enfances & Psy*, 2005/3 no28, p. 69-77. DOI : 10.3917/ep.028.0069 ; <http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2005-3-page-69.htm>

comme « l'un des cinq champs prioritaires de l'action de l'État dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale » (Ministère de l'éducation nationale, 2007)⁴.

Le 16 janvier 2014, le rapport final d'évaluation pour la refondation de la politique de l'éducation prioritaire utilise les termes de réussites scolaire et éducative. Ainsi cette notion est totalement intégrée dans le discours politique et institutionnel.

Une des missions du Conseiller Principal d'Éducation (CPE) est d'accompagner l'élève dans son parcours scolaire tant par le biais d'un suivi individualisé que par la mise en œuvre d'actions collectives. Il doit soutenir le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves ; et assurer des relations de confiance avec les familles. Le CPE s'associe donc aux équipes pédagogiques pour concourir à la construction du projet personnel des élèves. Il met en œuvre une écoute bienveillante et active pour pouvoir entretenir un « dialogue constructif » avec les familles et contribuer à l'instauration de relations positives et durables entre elles et l'établissement.

Le CPE est aussi un acteur privilégié de lutte contre le décrochage scolaire car il recueille et traite les informations sur l'assiduité et l'absentéisme. Il participe activement à la « formation de la personne et du citoyen » et à l'orientation par la mise en œuvre du « parcours Avenir ». La question du décrochage scolaire est donc centrale dans la pratique du CPE et nécessite une réflexion globale afin de proposer des actions permettant d'améliorer l'accès à tous les élèves à une formation qualifiante et à un diplôme.

L'objet de notre recherche sera donc de tenter de comprendre comment le CPE peut accompagner l'orientation des élèves en situation de décrochage scolaire? Et si la coéducation peut s'avérer être un facteur essentiel de la réussite éducative? Pour cela trois hypothèses seront énoncées.

Avant d'entrer au cœur de la recherche, il apparaît essentiel d'apporter quelques définitions théoriques concernant les notions clefs qui constituent le cadre de notre réflexion. Nous verrons dans un deuxième temps comment s'est construite la méthodologie de notre dispositif expérimental et enfin, nous analyserons les données recueillies afin de tenter de répondre aux hypothèses et d'y apporter une critique scientifique.

⁴ Réussite éducative, réussite scolaire? Note de veille de l'Ifé, revue de littérature de recherche: <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/98-janvier-2015.pdf>

1. Contexte théorique et cadre de la recherche:

Avant de débiter la phase de recherche et d'analyse, il est indispensable d'apporter des éclairages théoriques aux différentes notions qui seront utilisées au cours de la présente recherche. Dans un premier temps, il sera développé les aspects historiques et pédagogiques de l'Institution Scolaire puis dans un deuxième temps, les notions de décrochage scolaire et de réussite éducative seront précisées au sein du volet de l'accompagnement scolaire. Dans un troisième temps, l'ouverture de l'Institution Scolaire sera abordée par les notions de co-éducation et d'orientation.

1.1 L'Institution Scolaire :

Aborder l'Institution scolaire, c'est aborder une notion qui évolue d'un point de vue historique mais aussi pédagogique.

1.1.1 Un bref historique

L'historique proposé n'est pas exhaustif, il retrace les dates pertinentes pour la recherche qui nous concerne.

La loi Guizot (1833) introduit les bases de l'Institution Scolaire Française: elle doit être centralisée pour garantir l'uniformité des apprentissages sur tout le territoire. L'État organise ensuite une école laïque et gratuite, c'est l'instruction obligatoire instituée par Jules Ferry en 1882. La notion de « forme scolaire »⁵ est utilisée pour définir le modèle de l'école moderne, lieu dévolu exclusivement à la formation. Il s'agit de regrouper les enfants par niveaux pour segmenter et organiser les savoirs en des progressions calibrées. On met en place des parcours avec des évaluations régulières, une hiérarchisation des étapes, des cursus et des écoles. « La méthode simultanée » devient la norme. Elle est définie, selon De la Salle, comme le fait d'enseigner la même chose en même temps à de nombreux élèves.

Le rapport Langevin-Wallon (1945-1947) préconise que l'Institution Scolaire s'ouvre à la société dans laquelle elle s'insère. En effet, le constat est que « les études primaires, secondaires, supérieures sont trop souvent en marge du réel (...) Le divorce entre l'enseignement scolaire et la vie s'accroît par la permanence de nos institutions scolaires au

⁵ G. Vincent, l'éducation prisonnière de la forme scolaire, PUL, 1994

sein d'une société en voie d'évolution accélérée ». Pour compléter cette ouverture culturelle et adaptation de l'école, le rapport préconise d'utiliser « les **méthodes actives**, c'est-à-dire celles qui s'efforcent d'en appeler pour chaque connaissance ou discipline aux initiatives des enfants eux-mêmes ».

La Loi d'orientation de 1968 propose une réforme du système de notation, la suppression des compositions, la révision de l'échelle des sanctions, l'autonomie des établissements, la création du conseil d'administration et pour finir la présence des élèves et parents dans les conseils de classe. Cette loi d'orientation va impulser une mutation importante dans l'Institution. Elle va être également à l'origine de la création de la fonction de CPE.

Dans les années 1980, c'est la « massification de l'école », il faut imposer la « forme scolaire » à l'enfant. S'intégrer à l'école, c'est percevoir et maîtriser le « curriculum caché »⁶. Il s'agit de travailler en séquences progressives et être évalué régulièrement, comprendre qu'il faut montrer qu'on sait, identifier les objectifs poursuivis par le maître à travers les activités proposées, accepter de faire des exercices répétitifs dégageés de toute expérience sociale, être docile à la discipline imposée. La perception et la maîtrise du « curriculum caché » génère une répartition inéquitable dans le champ social. Pour pallier les inégalités grandissantes dans les établissements scolaires, la circulaire Savary va créer des Zones d'Éducation Prioritaire.

La Loi d'orientation de 1989 ouvre l'Institution aux parents d'élèves. Ils sont considérés comme « membres de la communauté éducative » et participent à la vie scolaire. La communication entre équipes éducatives et parents doit être efficiente. Les élus des parents d'élèves participent aux conseils de classe, aux conseils d'école et aux conseils d'administration. Dans ces instances, l'ensemble de la communauté éducative (familles, collectivité, enseignants...) élabore un projet d'établissement.

En 2006, le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » est créé pour identifier ce que tout élève doit maîtriser à la fin de sa scolarité obligatoire. Il s'organise en 3 cycles d'enseignement : le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2), le cycle 3, cycle de consolidation (CM1, CM2, 6e) et le cycle 4, cycle des approfondissements (5e, 4e, 3e).

Un premier cycle (cycle 1) concerne les apprentissages premiers et couvre la scolarité en école maternelle.

⁶ P. Perrenoud, *métier d'élève et sens du travail scolaire*, ESF éditeur, 1994

Le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » se compose de 5 domaines:

- **Les langages pour penser et communiquer** : Langue française, langues vivante, langages mathématiques, scientifiques et informatiques et langage des arts et du corps.
- **Les méthodes et outils pour apprendre** : Accès à l'information et à la documentation, outils numériques, conduite de projets individuels et collectifs, organisation des apprentissages.
- **La formation de la personne et du citoyen**: Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, formation morale et civique, respect des choix personnels et des responsabilités individuelles.
- **Les systèmes naturels et les systèmes techniques** : Approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers, curiosité et sens de l'observation, capacité à résoudre des problèmes
- **Les représentations du monde et de l'activité humaine**: compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, interprétation des productions culturelles humaines, connaissance du monde social contemporain.

L'Institution Scolaire française s'est construite sur l'idée qu'il faut proposer un enseignement à l'ensemble de la population. Dans une idée d'égalité des chances, le modèle scolaire propose à tous, sans distinction de classe, une éducation. L'École cherche à effacer les différences sociales en proposant un apprentissage commun, sur un modèle unique.

« L'institution scolaire est soumise aux contraintes de fonctionnement de toute organisation qui traite des flux de personnes (ici les élèves) selon un ensemble de règles qui définissent à la fois l'entrée, la sortie, ainsi que le parcours à l'intérieur de l'institution. Comme dans le cas de la plupart des institutions qui traitent des flux de population, les ressources de l'institution scolaire sont étroitement dépendantes, de manière directe ou indirecte, du volume des flux traités. Cet aspect essentiel concerne chacune des unités qui composent l'institution scolaire et notamment les établissements; il a des incidences sur la plupart des «problèmes» auxquels est confrontée l'institution (mise en place ou modification des réglementations concernant les études, réformes pédagogiques, créations de nouveaux établissements ou de filières de scolarisation, etc.) : les solutions institutionnelles qui sont données à ces «problèmes» prennent toujours en compte ces contraintes démographiques. »⁷

L'institution Scolaire, au cours de son histoire, cherche à améliorer l'égal accès aux savoirs. Elle s'appuie donc sur différentes notions pédagogiques.

⁷ Briand Jean-Pierre, Chapoulie Jean-Michel. L'institution scolaire et la scolarisation : une perspective d'ensemble. In: Revue française de sociologie, 1993

1.1.2 De grandes notions pédagogiques

Les courants et modèles pédagogiques ont influencé la construction du système d'enseignement français. Dans ce cadre, Jean Pierre Astolfi⁸ développe l'idée qu'il n'y a pas un modèle unique pour enseigner mais qu'il s'agit d'une articulation permanente, propre à chaque enseignant et chaque contexte d'enseignement, entre la transmission, le conditionnement et la construction.

La transmission ou « l'empreinte » : L'élève est perçu comme passif et le schéma de transmission dominant est de type « émetteur/récepteur ». Le rôle de l'enseignant est d'exposer de manière progressive et rationnelle le savoir. Ce modèle constitue la base du modèle de l'enseignement simultané et se présente en cours magistral. Il est dépendant de la motivation de l'élève face à l'apprentissage, de sa maturité cognitive, de sa capacité à utiliser ses connaissances préalables et de son intérêt individuel pour le sujet abordé. Il ne peut donc pas être toujours efficace si ces conditions ne sont pas remplies.

Le conditionnement : Il se réfère à des conceptions béhavioristes⁹ de l'apprentissage. L'enseignant définit les connaissances à acquérir en termes de comportements observables facilement évaluables. L'apprentissage est découpé en petites unités simples qui s'enchaînent afin d'aboutir à une pensée complexe. C'est une méthode par feed-back où la qualité des réponses de l'élève sont évaluées en positivant les bonnes réponses et en orientant la perception du travail scolaire sur la réussite. Cette approche a influencé les conceptions des programmes scolaires et inspire toujours les programmes de remédiation aux difficultés scolaires. Astolfi précise que le risque ici serait qu'il y ait « confusion entre l'objectif lui-même qui, en dernière analyse, reste mentaliste et le comportement observable qui n'est qu'un indicateur de cet objectif ».

Le constructivisme et socio-constructivisme : Les savoirs se construisent grâce à l'activité intellectuelle par l'observation, le tâtonnement, la recherche. L'élève est donc dans une place différente face à l'apprentissage et l'erreur

« n'est plus considérée comme une déficience de la part de l'élève, ni même comme un défaut du programme. Elle est reconnue comme devant être mise au coeur du processus d'apprentissage. (...) Leur expression est ici recherchée car elles expriment ce sur quoi portera l'essentiel du travail didactique à accomplir. »¹⁰.

⁸ Astolfi, J-P., L'école pour apprendre, ESF, Paris, 1992

⁹ **Le Béhaviorisme :** étudier de manière « objective » le comportement. On peut aussi dire que le behaviorisme pourrait permettre de « théoriser » une pédagogie de la récompense/sanction.

¹⁰ Astolfi J-P. (1992). L'école pour apprendre, ESF, Paris, p.127-128

Cette approche se réfère aux théories psychologiques cognitivistes¹¹ issues des travaux de Jean Piaget (La psychologie de l'enfant, 1966) et est très présente dans les références actuelles utilisées dans le champ de l'éducation. L'approche constructiviste s'appuie pédagogiquement sur l'idée d'un conflit cognitif. A partir d'une tâche déstabilisante, l'élève peut s'appuyer sur des pré-requis assimilés précédemment et résoudre des problèmes nouveaux. Selon Perraudon (1998), cela peut ne pas être suffisant et nécessiter la construction de nouveaux schèmes par accommodation, un processus complémentaire permettant une meilleure coordination des actions, une équilibration.

Les travaux sur le socio-constructivisme de Vygotski (1985) proposent une grille d'analyse des situations d'apprentissage en milieu scolaire : les Zones de Développement. On en admet trois : la Zone Actuelle de Développement (ZAD) correspondant aux tâches que le sujet est capable de réussir seul, la Zone Proximale de Développement (ZPD) correspondant aux tâches que le sujet peut réussir avec une aide (médiation), la Zone Extérieure de Développement (ZED) correspondant aux tâches que le sujet ne peut effectuer même avec de l'aide. Ces travaux permettent de penser autrement l'organisation des apprentissages et de mettre en application la différenciation pédagogique. Il s'agit de laisser une place active à l'élève afin qu'il puisse affirmer, confronter et approfondir ses savoirs.

Les différents courants pédagogiques remettent donc en question la « forme scolaire » telle qu'elle a été pensée à l'origine. En effet, elle peut se révéler contre-productive car elle coupe les savoirs de ce qui les rend attractifs. Le rapport au savoir est ancré dans la réalisation de la tâche (faire un exercice, apprendre une leçon) excluant l'effort de compréhension (comment ça marche? Qu'est-ce que ça m'apprend?). La focalisation sur la tâche au détriment de l'exercice de l'intelligence est une cause majeure de l'échec scolaire très fortement corrélée aux inégalités sociales¹².

Le mouvement de « l'éducation nouvelle » a prôné le retour à l'apprentissage par immersion. Pour Piaget, « tout connaisseur est un constructeur », l'enfant n'apprend qu'en assimilant progressivement ce qu'il perçoit, qu'en agissant sur le monde. Le mouvement de « l'éducation nouvelle » vient interroger le sens que peut avoir l'école pour les élèves s'ils ne

¹¹ Le Cognitivism : Déterminer comment évoluent les connaissances. L'apprentissage passe par la transformation des connaissances déclaratives en connaissances procédurales, par une structuration, une conceptualisation des connaissances et une automatisation des procédures. Structurer ses connaissances, les organiser, apprendre des procédures qui permettront d'acquérir des procédures. La compréhension, la décomposition de la tâche sont des éléments fondamentaux dans l'apprentissage. Comprendre nécessite de pouvoir donner du sens aux informations, d'évaluer l'adéquation entre ma réalisation et la tâche. L'évaluation porte une dimension motivationnelle.

¹² S. Bonnery, La construction des différences et des inégalités scolaires, La Dispute, 2007

font pas clairement de lien entre leur réalité et leurs apprentissages. Il interroge le **sens de l'école**. Ainsi, le modèle d'éducation proposé par l'Institution scolaire agit directement sur le **climat scolaire**. Il se traduit par cinq éléments :

« **1. les relations (...), 2. l'enseignement et l'apprentissage (...), 3. la sécurité (...), 4. l'environnement physique (...), 5. le sentiment d'appartenance.** (...) les facteurs suivants peuvent également être pris en compte : – une participation significative (les élèves se sentent engagés dans des activités scolaires avec leurs pairs et les professeurs) ; – une réaction face aux comportements à risque (les élèves désapprouvent les conduites à risque de leurs pairs comme la consommation de produits toxiques, l'apport d'armes à l'école, etc.) ; – une attention portée par l'école à la vie familiale (les élèves sentent que les adultes de l'école respectent leur environnement et leur culture familiale). »¹³

Les éléments favorisant un climat scolaire positif sont également des facteurs essentiels à la réussite éducative. La réussite éducative et le décrochage scolaire sont des termes beaucoup utilisés, il apparaît donc indispensable d'éclaircir ces notions.

1.2 L'accompagnement scolaire :

Depuis la loi d'orientation de 1989 l'élève est « au centre du système éducatif ». Chaque acteur de l'éducation construit son action autour de l'élève. C'est dans ce sens que nous allons à présent définir le concept de décrochage scolaire et son évolution vers la réussite éducative.

1.2.1 Du décrochage scolaire...

« Le décrochage est **un processus** qui conduit chaque année un grand nombre de jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou brevet d'études professionnelles (BEP). Ce processus est observable quel que soit le système de formation initiale : formation relevant du ministère de l'éducation nationale, ou du ministère de l'agriculture, jeune sous statut d'apprenti. Il est la conséquence d'un désintérêt progressif de l'élève pour l'école, fruit d'une **accumulation de facteurs** qui tiennent à la fois au parcours personnel du jeune et à la façon dont fonctionne le système éducatif. »¹⁴

Il peut se définir par des critères différents en fonction de l'axe sociologique utilisé:

- La corrélation entre Catégorie Socio Professionnelle, diplôme des parents et décrochage scolaire (la reproduction par l'école des inégalités sociales)

¹³ http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_88-89/62/8/depp-2015-EF-88-89-climat-scolaire-definitions-effets-politiques-publiques_510628.pdf : É. Debarbieux, Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques.

¹⁴ Eduscol: <http://eduscol.education.fr/cid48490/enjeux-et-objectifs-de-la-lutte-contre-le-decrochage-en-france-et-en-europe.html#lien0>

- L'effet de l'établissement et de ses acteurs sur la réussite ou le décrochage scolaire : une vision macro sociologique
- L'histoire individuelle des élèves (microsociologie), le rapport aux savoirs de ceux-ci et le sens qu'ils donnent à l'école. C'est la question de la distance culturelle entre le milieu familial et l'école.

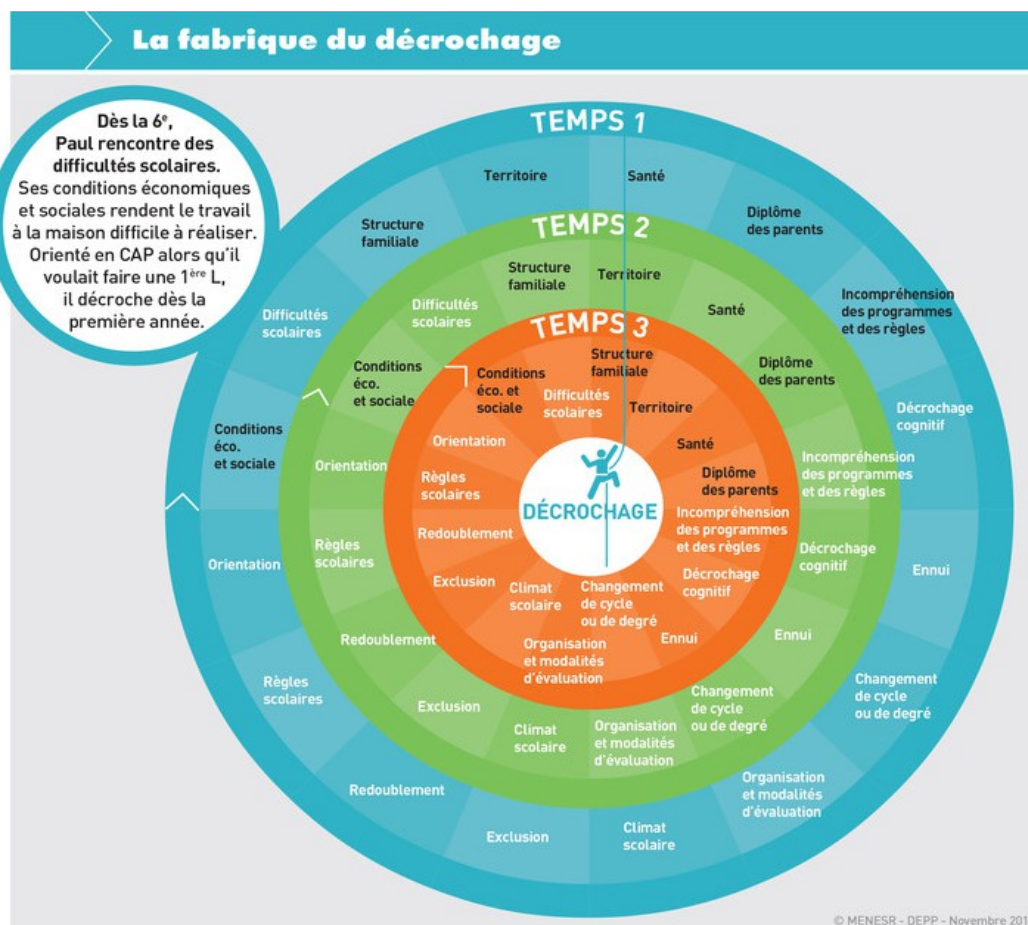
Il y a une interdépendance des facteurs expliquant le décrochage scolaire.

Le décrochage est un terme apparu au Canada et qui a ensuite été renommé déscolarisation. Les « décrocheurs » sont d'abord des jeunes ayant un faible niveau d'études et ayant massivement redoublé au collège (près de la moitié des décrocheurs). Ce sont également des jeunes avec un bon niveau d'études à l'entrée au collège, mais qui échouent au CAP, au BEP ou au baccalauréat (un tiers des décrocheurs). Enfin, ce sont des jeunes qui sont passés par des enseignements spécialisés au collège (un cinquième des décrocheurs)¹⁵.

Le processus de déscolarisation se définit comme un paradoxe entre individualité et collectif. En effet, la déscolarisation est une aventure individuelle avec une variété de point de départ, de trame, de vécu, de point d'appui et d'effets produits. Les professionnels insistent donc sur la singularité des cas. Pourtant, on repère des régularités (École, environnement familial et le groupe de pairs), on propose des logiques collectives et des dénominateurs communs au processus de déscolarisation. Il engage tous les cercles de sociabilité dans lequel évolue le jeune. Le destin scolaire commence dès l'école maternelle. Le décrochage scolaire ne résulte pas que d'un manque d'apport initial ou à un sous entraînement, c'est aussi une organisation psychique singulière, à la recherche de son équilibre dans l'évitement de penser.

¹⁵ Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert Bobée, INSEE, Vue d'ensemble, Portrait de la population, édition 2013

La fabrique du décrochage, les facteurs pouvant amener un élève au décrochage scolaire. (Education.gouv.fr : « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire »)



Les recherches effectuées au sein de l'Éducation Nationale ont mis en évidence les déterminants significatifs du décrochage scolaire : le jeune, la famille et l'école (difficulté scolaire, orientation subie, structure du ménage). Le schéma ci-dessus illustre la complexité et la multiplicité des facteurs pouvant amener au décrochage scolaire.¹⁶

1.2.2 ...A la réussite éducative

Le terme de réussite éducative est apparu au Québec dans les années 1990. « En France, la « **réussite éducative** » semble venir remplacer dans les discours la notion d'échec scolaire. Sans doute est-il plus valorisant de rechercher la réussite éducative que de

¹⁶ Education.gouv.fr : « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire », Cédric Afsa, Qui décroche ?, revue Éducation & Formations n° 84, décembre 2013, p.9-20. Cette étude se base sur une analyse statistique des résultats du Panel 1995, suivi de cohorte réalisé par MEN-MESR DEPP.

lutter contre l'échec scolaire. » Feyfant, (2014). La réussite éducative englobe quasiment toutes les problématiques liées à l'éducation, la scolarité, la socialisation des enfants et des jeunes. La réussite éducative peut se définir comme étant

« ce à quoi parvient un enfant ou un adolescent au terme d'une période donnée, au cours de laquelle il a été soumis à une action éducative, et qui se caractérise par un bien-être physique et psychique, une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre, une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation, une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre, une ouverture d'esprit à son entourage et au monde. C'est aussi le but que ses éducateurs ont atteint dans le travail avec lui. Comme processus, la réussite éducative est l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par ses parents, par son entourage ou par des professionnels pour permettre à l'enfant ou à l'adolescent de se rapprocher et d'atteindre cet état, et la progressive appropriation par l'intéressé de ce qui lui est fourni » Glasman, (2007).

Les missions de la réussite éducative sont donc d'instruire, de socialiser et de qualifier l'individu. Le terme de réussite éducative peut englober une notion plus large d'éducation qui ne se limite pas à la seule sphère scolaire. Il y a une interdépendance entre réussite éducative et réussite scolaire. Le rapport final d'évaluation pour la refondation de la politique de l'éducation prioritaire utilise la notion de réussite éducative.¹⁷

La réussite éducative intègre les partenaires extérieurs qui ont également un rôle essentiel dans ce processus.

1.3 Hors des murs de l'école

Travailler en partenariat avec les intervenants extérieurs c'est d'abord travailler avec les familles. Les dernières réformes de l'Éducation Nationale accordent un rôle de plus en plus important aux parents sous le terme de co-éducation. S'ouvrir à la société dans laquelle s'inscrit l'Institution Scolaire c'est également préparer les élèves à leur sortie du système éducatif par l'orientation.

1.3.1 Une indispensable co-éducation

La co-éducation a pour but de créer une relation partenariale avec les familles, qu'ils soient associés au projet scolaire de leur enfant et qu'ils y trouvent eux-mêmes un sens pour pouvoir accompagner au mieux leur enfant dans son parcours scolaire. Cela ne va pas de soi

¹⁷ FEYFANT Annie, février 2014. Réussite éducative, réussite scolaire? Note de veille de l'Ifé, revue de littérature de recherche: <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/reussite-scolaire-reussite-educative/rapports-dossiers/reussite-educative-reussite-scolaire-1/dossier-veille-analyse>

car il faut trouver un équilibre juste entre ce que l'école doit enseigner aux élèves et la continuité qui peut être apportée par les parents en dehors du temps scolaires. Le rôle essentiel du parent serait un rôle de soutien, d'accompagnement, de motivation. Nous pouvons définir l'action des parents comme étant « des attitudes éducatives qui, à l'occasion de chaque événement de la vie quotidienne, mettent l'enfant en situation de réfléchir et non de subir, de s'interroger et non d'exécuter sans comprendre. »¹⁸.

En 1947, la première association de parents d'élèves (FCPE) est créée. En 1968, les parents entrent dans l'école dans le cadre d'un contrôle par l'État. En 1989, les parents sont reconnus comme membres de la communauté éducative et participent au Conseil d'Administration au sein duquel école, famille et collectivités locales délibèrent et élaborent un projet d'établissement. La Circulaire de 2006 réaffirme le rôle et la place des parents à l'école par :

- **le droit d'information et d'expression** : l'information des parents par l'établissement scolaire, les associations de parents d'élèves
- **le droit de réunion** : les réunions avec les parents ou à l'initiative des associations de parents d'élèves
- **le droit de participation** : les élections des représentants des parents d'élèves, les droits des représentants des parents dans les instances, la possibilité de rendre compte de l'exercice du mandat.

L'institution scolaire reconnaît l'indispensable collaboration des parents dans la réussite éducative de l'élève. Élève qui est d'abord un individu, un adolescent. Cette co-éducation favorise donc l'intégration de nouveaux partenaires comme les familles mais aussi chaque partenaire qui enrichit la vie de l'élève. Elle suppose de considérer l'enfant dans sa globalité et de ne pas ignorer l'environnement dans lequel il évolue. Par ailleurs, elle considère le collégien et le lycéen comme un adolescent.

L'adolescence est une étape importante dans la vie d'un individu. C'est le passage de l'enfance à l'âge adulte. Durant cette période de nombreux changements se manifestent chez l'individu (physiques, physiologiques et psychologiques) et ont un impact sur les apprentissages. En effet, si l'enfant n'a pas la maturité cognitive, il ne pourra pas accéder aux

¹⁸ Meirieu, P, 2000, « Complémentarité et spécificité des intervenants auprès des élèves en difficulté », http://www.inrp.fr/primaire/dossier_doc/partenariat.pdf

apprentissages proposés par l'école. Les « opérations concrètes », les « opérations formelles », le « raisonnement hypothético-déductif » sont des phases de développement cognitif indispensables à l'acquisition des savoirs. Le développement de l'enfant est propre à chacun et dépend du contexte social, familial et/ou scolaire.

L'adolescence est une « période de passage » où l'enfant doit intégrer des changements physiques et psychiques, régler ses conflits internes (la résurgence de la triangulaire œdipienne) et se trouver une place en tant que sujet dans la société en développant son esprit critique. Son évolution est différente selon les contextes sociaux et culturels, le sexe mais aussi d'un individu à l'autre. Tout au long de son développement, l'enfant doit apprendre les codes qui lui permettront de s'intégrer dans la société et trouver la volonté et le courage nécessaire pour « se faire œuvre de lui-même » Pestalozzi (1746-1827). Il s'agit d'inculquer et de libérer, de domestiquer et d'affranchir, de créer le désir d'apprendre.

Ce développement peut être entravé par un contexte social, familial et/ou scolaire hostile. Ainsi, l'enfant développe des mécanismes de défenses qui peuvent entraver ses apprentissages. En effet, la question de l'apprendre n'est pas simple. Perrenoud (1994) définit plusieurs dimensions de l'apprendre qui ne sont pas toujours accessibles aux enfants et adolescents en difficultés. En effet, si apprendre c'est désirer encore faut-il savoir ou pouvoir désirer et que ce désir ait un sens pour l'élève. Si apprendre, c'est prendre des risques alors l'enfant dans l'évitement de penser pour se protéger et tenter de se sécuriser ne prendra pas ce risque. Si apprendre, c'est persévérer, l'élève doit avoir suffisamment de stabilité psychique et sociale pour se confronter aux difficultés. Si apprendre, c'est changer alors l'élève doit accepter l'inconnu et sa mise en danger psychologique d'un point de vue symbolique. Si apprendre, c'est construire, l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur des pré-requis solides. Si apprendre, c'est interagir c'est se confronter à une réalité parfois hostile. Si apprendre, c'est mobiliser et faire évoluer un rapport au savoir, l'élève doit avoir une constitution psychique suffisamment solide et un environnement suffisamment sécurisant pour lui permettre de mobiliser son attention sur les apprentissages. C'est donc une tâche difficile pour un individu en construction.

La question de l'apprendre nécessite donc de prendre en compte un nombre importants de dimensions.

« En situation d'apprentissage, les différences individuelles se manifestent chez les apprenants à deux niveaux : un niveau plutôt quantitatif, celui de la performance d'apprentissage et un niveau plutôt qualitatif, celui de la forme que les apprenants donnent à leurs apprentissages. La notion de style d'apprentissage repose donc sur l'idée que des apprenants différents ont des manières

différentes d'apprendre. C'est-à-dire que ce qui peut expliquer leur réussite ou leur échec n'est pas seulement une question de niveau d'efficacité, mais aussi les façons différentes dont ils perçoivent, stockent, traitent et restituent l'information, la façon dont ils construisent leur base de connaissance. »¹⁹

L'apprendre est donc dépendant de multiples facteurs, qu'ils soient individuels, sociaux, familiaux ou environnementaux. Le développement physiologique de l'adolescent impacte sur sa motivation scolaire. Dans la construction psychique de l'adolescent coexistent le Moi scolaire, le Moi familial et le Moi des pairs.

Au cours de cette construction, l'adolescent-élève doit également se positionner quant à son orientation. C'est un processus difficile pour l'individu qui peut souvent vivre celle-ci comme définitive.

1.3.2 Une Orientation réfléchie

L'orientation scolaire apparaît pour la première fois avec la réforme scolaire de 1959 (Réforme Berthoin).

Elle « se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité grâce au parcours Avenir, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les psychologues de l'Éducation nationale. » (<http://www.education.gouv.fr/cid74/le-choix-d-orientation-d-un-eleve.html>)

Dans le cadre d'un cursus classique, l'orientation scolaire s'opère en trois temps :

- en troisième, les élèves peuvent se diriger vers trois grandes voies : filière générale, technologique ou professionnelle ;
- en seconde, au lycée général ou technologique, il faut s'orienter vers une première générale ou technologique ;
- en terminale, les élèves doivent se positionner concernant les études supérieures : filières sélectives ou filières universitaires.

L'orientation reste une étape importante qui ne se limite pas à ces seuls choix. En effet, différents facteurs entrent en compte : un facteur structurel (nombre de place limité) mais aussi l'environnement de l'élève dans sa globalité.

« L'orientation, nous disent J. Guichard et M. Huteau, désigne à la fois les modalités de production et de reproduction de la division sociale et technique du travail et l'action de donner une direction déterminée à sa vie. « Scolairement, c'est conseiller un enfant sur le métier qu'il peut choisir ».

¹⁹ Chartier D, Les styles d'apprentissage : entre flou conceptuel et intérêt pratique, *Savoirs*, 2003/2 n° 2, p. 7-28. DOI : 10.3917/savo.002.0007 <http://www.cairn.info/revue-savoirs-2003-2-page-7.htm>

L'orientation concerne les jeunes, leurs familles, de nombreux adultes qui doivent dans leur vie professionnelle se reconverter. Elle est également au cœur des politiques d'éducation et d'emploi parce que l'école doit fournir à l'économie le personnel qualifié dont elle a besoin. Aussi la question de l'orientation occupe-t-elle depuis plus de cinquante ans une place majeure dans les décisions d'organisation du système éducatif. » (Stevanovic Biljana, « L'orientation scolaire », *Le Télémaque*, 2008).

Les marqueurs sociaux, de genre et d'environnement ont un fort impact sur les orientations des élèves. Dans les années 1960, les cinq types d'orientation proposés aux élèves étaient très fortement préétablis par l'origine sociale. Cette situation s'est un peu améliorée avec la création du collège unique mais les marqueurs sociaux restent un élément important dans les choix d'orientation des élèves et de leur famille.

On retrouve également une importante différence en fonction du genre de l'élève. En effet, les filles réussissent mieux leur scolarité et sont pourtant sous-représentées dans les filières les plus prestigieuses et les plus sélectives. L'orientation des filles et des garçons restent très différentielles dans l'ensemble du système scolaire et notamment dans les filières scientifiques. « Les recherches ont en effet mis en évidence des phénomènes structuraux d'inégalité, des processus de discriminations et des formes d'auto-sélection chez les filles ».²⁰

L'environnement scolaire de l'élève intègre le groupe de pairs mais aussi les adultes référents (parents et enseignants). Les recherches sociologiques (Van Zanten, 2001 ; Duru-Bellat et al., 2004) montrent que les pratiques enseignantes influencent les choix des élèves. L'optimisme des enseignants sur la réussite scolaire des élèves varie en fonction du contexte d'établissement et interroge sur la qualité de l'information transmise par l'enseignant auprès des élèves et de leur famille.

Finalement, les élèves sont amenés à franchir des paliers d'orientation successifs au cours desquels les différences d'aspirations et les inégalités de sélection se cumulent.

Les inégalités de parcours scolaires se caractérisent d'abord par les différences de choix des élèves et de leur famille. Le degré d'information et de connaissance du système éducatif est différent selon les milieux sociaux. De plus, les choix des élèves s'inscrivent dans des contextes sociaux et scolaires disparates. « L'organisation du système éducatif crée donc des contextes différents où les pairs, l'information, les possibilités et les équipes pédagogiques varient fortement » selon l'environnement de l'élève.

Le système d'orientation participe à la création de ces inégalités. Les procédures d'orientation répondent aux choix des familles et contribuent à l'accroissement des inégalités

²⁰ STEVANOVIC, Biljana, 2008. L'orientation scolaire. *Le Télémaque*. 2008. N° 34, pp. 9-22.
DOI 10.3917/tele.034.0009.

sociales. « Les jeunes d'origine populaire ont tendance à s'auto-sélectionner (Roux & Davailon, 2001) ». Le système d'orientation entérine donc des choix socialement marqués et accroît les inégalités existantes (filles/garçons, milieux sociaux).

Les études évoquées précédemment soulignent, que l'orientation se fonde, en partie, sur des critères scolaires mais elle renforce les différences d'orientation marquées par les inégalités sociales entre individus et entre établissements scolaires.

Ainsi, les dispositifs d'aides à l'orientation tentent de respecter les principes d'équité et d'égalité entre les élèves mais sont confrontés

« à des contraintes structurelles inhérentes à la hiérarchie des filières et des baccalauréats. La hiérarchie des filières générales versus professionnelles amène les acteurs de l'orientation à diriger par défaut les élèves les plus faibles vers les filières professionnelles. Ce faisant, elle disqualifie la notion de projet et limite les mesures d'éducation à l'orientation (module de découverte professionnelle en 3ème ; éducation à l'orientation dans les collèges et les lycées, entretien d'orientation obligatoire en 3ème, etc.) »²¹

Les élèves ne peuvent pas réfléchir à un projet professionnel si l'orientation dans les filières techniques et professionnelles se fait par l'échec. Le conseil à l'orientation s'attache plus à préparer les élèves aux procédures d'orientation et aux choix à effectuer qu'à les aider à prendre conscience de leurs aptitudes, à définir leurs centres d'intérêt et à évaluer leur projet.

Les données théoriques abordées nous permettent d'orienter notre recherche et de construire une méthodologie d'enquête qui interroge le vécu des élèves, des parents et des professionnels face aux situations de décrochage scolaire et ses remédiations.

²¹ « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », S. Landrier et N. Nakhili <https://journals.openedition.org/formationemploi/2734> (consulté le 11/04/2018)

2. La méthodologie de recherche

Tout d'abord, il est important de rappeler la problématique de recherche et les hypothèses qui en découlent. Ensuite, nous expliquerons la méthodologie de recherche et d'analyse suivie.

2.1 Problématique et hypothèses

2.1.1 La Problématique

L'école est essentielle au processus de socialisation et d'intégration de l'adulte en devenir. Elle définit une identité sociale, c'est ce qui est problématique chez les jeunes « décrocheurs ».

Au niveau de l'Institution Scolaire, se pose la question de l'orientation : Une scolarité où l'on ne choisit que dans le cadre de paliers d'orientation qui arrivent comme des couperets, sans jamais avoir appris à choisir avant, ne remplit pas sa mission de formation et peut renforcer le décrochage scolaire. Le système scolaire ne fait pas toujours sens pour l'élève, il ne sait pas pourquoi il est à l'école, ce que l'école peut lui apporter. Pourtant, l'école c'est être dans un rapport d'apprentissage, une mobilisation intellectuelle, un engagement dans les apprentissages. Dans le processus de décrochage scolaire, une question essentielle émerge : la place de l'élève à l'école et le sens qui lui est donné. Le verdict scolaire est vécu comme un jugement et dans certains cas remettre en question l'identité de l'adolescent.

Par ces différentes approches, il est mis en évidence que la question du décrochage scolaire et la déscolarisation qu'elle peut engendrer est multifactorielle. Nous nous intéressons ici plus particulièrement au rôle du CPE et de la co-éducation dans le processus d'orientation des décrocheurs.

Ainsi, l'objectif de cette recherche est de comprendre **comment le CPE peut accompagner l'orientation des élèves en situation de décrochage scolaire? La coéducation est-elle un levier de la réussite éducative?**

2.1.2 Les hypothèses

L'environnement familial joue un rôle décisif dans le parcours scolaire de l'enfant. Les parents sont, en effet, les derniers décideurs de l'orientation et influencent fortement les choix de leur enfant. Ainsi réfléchir la co-éducation, le travail avec les parents est un élément très important dans l'accompagnement du parcours scolaire des élèves. Il est nécessaire de traiter ses aspects positifs et négatifs.

Les relations entre les parents et l'école sont un questionnement récurrent. Ce sont deux espaces bien distincts, entre instruction et éducation. L'enfant passe « d'une société » (la famille) à une « autre société » (l'école). Ce passage peut s'avérer compliqué si l'écart entre les deux « sociétés » est grand. L'école a évolué au cours du temps et s'est ouverte. Les familles peuvent être sollicitées par l'école et les différentes sphères de la société se rejoignent autour d'un objectif commun : la réussite éducative. La co-éducation semble en être un axe essentiel. Il s'agit d'informer au mieux tous les parents et élèves, quelle que soit leur origine sociale, sur le « marché scolaire » pour renforcer l'égalité des chances. Bon nombre d'études ont démontré que l'école (rapport PISA, 2015) tend à renforcer les inégalités par son mode de fonctionnement, les contenus qu'elle propose, les jugements sociaux qui fondent ses verdicts et l'inégale qualité de l'offre éducative.

De ce constat, trois hypothèses émergent:

1. Les élèves en situation de décrochage scolaire rencontrent des difficultés très tôt dans leur scolarité. Le manque de communication entre parents et école et la passerelle entre enseignement primaire et secondaire expliquerait que certaines situations d'élèves tardent à être repérées. Le CPE a une place fondamentale dans la relation entre les parents et l'institution scolaire. Rassurer, informer, communiquer: parents et élèves ne sont pas anonymes. L'intérêt porté à ceux-ci favorise leur sentiment d'être écouté et la confiance en l'établissement.

2. Les élèves et parents n'ont pas forcément confiance en l'École ou peuvent se sentir jugés ou en désaccord avec celle-ci. Il est important d'instaurer une relation d'échange constructive avec ses parents pour pouvoir travailler une orientation réfléchie et construite avec l'élève et

sa famille. La coéducation favorise le climat scolaire, la confiance entre élève/parent/institution. Le CPE peut informer et rassurer les familles sur les dispositifs existants. Il peut travailler avec l'élève et avec les parents un projet scolaire grâce au suivi individualisé.

3. Les partenaires extérieurs sont des ressources incontournables pour l'école: services médico-sociaux, associations de prévention, associations sportives et culturelles, dispositifs d'enseignements alternatifs de l'Éducation Nationale. Ces différents partenaires peuvent aider à l'expertise d'une situation en apportant un regard différent, décalé sur les situations. Ils peuvent être force de proposition. Le CPE a un rôle essentiel dans la relation de l'établissement scolaire avec son environnement. Il se doit de repérer et d'entretenir un lien privilégié avec les partenaires. Cette relation peut permettre de proposer des activités, ateliers périscolaires, des sorties et favoriser la découverte de l'élève dans d'autres situations d'apprentissages.

Afin de répondre à ces hypothèses, il est nécessaire de cibler le public concerné et de proposer une méthodologie de recherche qui permettra d'apporter des éléments de réponse.

2.2 La méthodologie de la recherche :

Pour apporter des étayages aux hypothèses et une réponse à la problématique, il a été nécessaire de s'interroger sur le type de recherche à privilégier. L'émergence de la question de départ a permis de s'interroger sur la relation entre le décrochage scolaire et la qualité de l'orientation. Les différentes approches théoriques utilisées ont confirmé qu'il y a un effet de décrochage scolaire à l'adolescence. Il est également mis en avant que l'orientation est réellement un moment charnière dans le parcours scolaire d'un élève. Il est indispensable d'instaurer une relation d'échange de co-éducation pour travailler une orientation réfléchie et construite avec l'élève et sa famille. La co-éducation favorise le climat scolaire, la confiance entre élève/parents/institution.

Pour tenter de répondre aux hypothèses, une première démarche de recherche a consisté à interroger des professionnels par le biais d'entretiens. La deuxième étape a consisté à diffuser un questionnaire auprès de l'ensemble des élèves d'un établissement scolaire. Pour

finir, la troisième étape de la recherche s'est appuyé sur une observation de situation de co-éducation au sein d'un établissement scolaire.

2.2.1 Les entretiens :

Pour tenter de comprendre les enjeux de l'orientation scolaire des élèves en situation de décrochage scolaire, il semble pertinent d'interroger des professionnels de l'Éducation Nationale mais également des professionnels intervenant dans des dispositifs éducatifs alternatifs.

Il s'agit de mettre en lumière leur perception des liens entre l'école et les différents partenaires extérieurs et notamment les familles (la co-éducation) et sur les accompagnements proposés pour lutter contre le décrochage scolaire.

Afin d'étayer les hypothèses et avoir un aperçu du « regard institutionnel » des professionnels, il est apparu nécessaire de contacter un certain nombre d'établissements. Dans le cadre de cette recherche, trois Centres d'Information et d'Orientation, six collèges et lycées, et quatre établissements proposant des scolarités adaptées ou alternatives ont été contactés. Après deux relances, un Psychologue de l'Éducation Nationale, une Conseillère Principale d'Éducation (CPE), deux professeurs d'établissements classiques et 2 professeurs d'établissements ou de classes alternatifs ont donné suite.

Ces six entretiens permettent d'avoir un aperçu de la prise en charge des élèves en situation de décrochage scolaire dans des institutions scolaires d'approche pédagogique différente. Le tableau (tableau n°1) suivant présente les personnes interrogées telles qu'elles se sont décrites lors de l'entretien, leur tranche d'âge et leur sexe.

Tableau 1 :

Identification des personnes interrogées	Extraits d'entretiens
Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN) Homme, 45-50 ans	« je suis conseiller d'orientation psychologue (...) fonctions de directeur du CIO (...) un intérim. (...) depuis 2007. » ; « remplacements de professeur des écoles dans l'enseignement spécialisé en (...) ITEP, les IME »
Professionnelle du Centre de Scolarité Adaptée	« j'ai une licence de philosophie, j'ai passé le concours de CPE, que j'ai eu il y a 15 ans » « 2 ans en Seine-Saint-Denis » « en

Femme, 35-40 ans	septembre 2009 » « (E :Centre de...) Scolarité Adaptée. »
Conseillère Principale d'Éducation Femme, 35-40 ans	« ça fait 15 ans (...) formatrice en informatique en insertion. J'étais éduc (...) je suis rentrée dans l'Éducation Nationale (...) je suis rentrée à l'AFPA en tant que formatrice, après au GRETA (...) d'assistant d'éducation dans un internat. (...) Un collège ZEP, rural » ; « j'ai préparé le concours de CPE interne » ; « lycée (...) 2000 élèves, 4 CPE »
Coordinatrice Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire Femme, 50-55 ans	« formation psycho-socio, dans l'éducation nationale (...) 25 ans (...) coordinatrice Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire, au sein de la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire » « majoritairement en lycée. (...) 16-18 ans » « on va nous dire des fois que nous <u>devons</u> avoir des fonctions d'enseignement, des fois que nous <u>pouvons</u> (...) et des fois que nous <u>ne devons pas</u> (...) notre rôle serait la coordination. »
Professeur de Sciences Économiques et Sociales Homme, 35-40 ans	« professeur contractuel pour la 5eme année » « Un lycée général »
Professeure des Sciences de la Vie et de la Terre Femme 30-35 ans	« professeur de SVT au collège » ; « C'est ma cinquième rentrée. » ; « J'ai eu l'AGREG en 2006 (...) ma titularisation dans l'enseignement supérieur donc sur 3 ans (...) j'ai été titularisée en 2010 »

Le profil des personnes interrogées est varié et permet d'avoir une vision assez large de l'accompagnement des élèves en difficulté lors de leur orientation. Pour préciser la démarche de recherche effectuée, il est nécessaire de revenir sur la méthodologie utilisée, le type de recherche empirique choisi et les questionnements épistémologiques qui en découlent.

La recherche qualitative permet une immersion dans le contexte puis un détachement afin d'analyser le plus objectivement possible les résultats et de questionner ses interprétations. Pour que la démarche de recherche soit pertinente, il faut qu'elle soit fidèle et valide. Dans le cadre des entretiens, il a donc été nécessaire d'interroger des professionnels de l'Éducation, conserver leur anonymat sans modifier leur propos. Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits le plus fidèlement possible. Pour qu'un entretien ait du sens et

qu'il soit authentique, il était important de proposer un échange sur une quarantaine de minutes afin que l'interviewé se sente à l'aise et puisse sortir de son rôle induit d'interviewé. Les entretiens ont duré entre 35 et 50 minutes.

La situation d'entretien déclenche une série d'interactions entre l'enquêteur et l'enquêté. Il émerge inévitablement une série de « jeux » à caractère psycho-social que le chercheur doit pouvoir décrypter tout en menant l'entretien. Le chercheur doit se montrer réceptif, ouvert, non intrusif, respectueux, curieux et neutre. Il doit dégager une forme d'empathie avec l'enquêté. Cela demande un travail réflexif sur la manière dont on conduit un entretien, sur ses réactions, sur ses attitudes, sur sa posture, sur la nature des questions et la manière dont on les pose.

Le statut des personnes interrogées, les conditions matérielles de l'interview, sa durée, sa fréquence et son enregistrement créent une situation artificielle. Il est donc important de réfléchir sur le type de rapport social qui se crée entre l'enquêteur et l'enquêté afin de s'imprégner du contexte et de proposer une implication adaptée à celui-ci. Le chercheur doit proposer une dynamique de confiance et d'échange lors de l'entretien. L'enquêteur doit également prendre une distance avec son cadre de référence théorique et avec ses préjugés.

Un entretien ne peut donc pas être totalement neutre car il est le fruit d'une interaction entre deux personnes dans un contexte et un sujet donné. Même si les meilleures conditions sont réunies, il ne faut pas exclure que l'entretien suit une tournure propre. Dans le cadre de son analyse, il est donc nécessaire de tenir compte des différents éléments qui encadrent celui-ci et de l'influence qu'ils peuvent avoir. L'enquêté peut produire une information déformée en essayant de se montrer dans la norme sociale. Il peut également attribuer aux autres des sentiments et opinions qu'il n'ose pas endosser. Ce « déplacement » mérite d'être pris en compte lors de l'entretien mais également lors de son analyse. Il ne faut pas non plus oublier toute la communication non verbale (regards, gestes, postures, bruits) et l'environnement qui influent sur le déroulement de l'entretien. Malgré toute l'attention qu'on peut avoir pour préserver la relation de confiance avec l'interviewé cela ne nous garantit pas d'obtenir des éléments de réponses soutenant l'objet de recherche. Ils doivent être pris en compte sans pour autant perdre toute authenticité.

L'ensemble des entretiens s'est déroulé en individuel et dans les lieux d'activité professionnelle (salle de classe ou bureau). Ainsi, l'interviewé se trouvait dans un espace familier, de confiance. Ces éléments de réflexion épistémologique ont permis la mise en

œuvre des entretiens dans un cadre précis.

Il était pertinent de construire un guide d'entretien afin d'établir un état des lieux des connaissances et des ressentis des professionnels de l'éducation en ce qui concerne les situations de décrochages scolaire, l'orientation, la co-éducation et la perception de l'élève en difficulté. Les questions proposées sont une trame. Elles ne sont pas forcément posées dans cet ordre ni formulées de cette façon car il s'agit d'un entretien semi-directif. Le discours de l'enquête est le point d'appui pour orienter l'entretien.

L'objectif de l'entretien est donc d'aborder les trois hypothèses formulées précédemment : comment détecter un élève en difficulté scolaire (l'autonomie scolaire, le sens de l'école), préparer une orientation scolaire (le dispositif administratif d'orientation, l'élève et sa famille est-il acteur de son orientation ?) et connaître les dispositifs existants pour répondre au mieux aux besoins de l'élève mais également de laisser l'entretien faire émerger de nouvelles hypothèses.

Le guide d'entretien se présente sous la forme suivante, il est l'outil du chercheur.

ESPE Aquitaine

Master 2 MEEF

Dans le cadre du mémoire de recherche effectué en Master 2 MEEF, j'effectue une recherche autour de la question de l'accompagnement des élèves et leurs parents en situation de décrochage scolaire au collège et au lycée. Les entretiens sont enregistrés et retranscrits pour l'analyse des données. Ils sont anonymes.

Identification de la personne interrogée :

– Age, sexe, profession, expérience professionnelle : quelle est votre profession ? Depuis combien de temps exercez-vous ? Dans cet établissement ? Quel type d'établissement ?

Thème 1 : Evaluation et analyse des modes de communication dans les établissements scolaires:

Hypothèse : Les difficultés de communication entre parents et école et la passerelle entre enseignement primaire et secondaire expliquerait que certaines situations d'élèves décrocheurs tardent à être repérées. Le CPE a une place fondamentale dans la relation entre

les parents et l'institution scolaire.

Sous-thème 1 : Définition du décrochage scolaire

- Avez-vous dans votre classe/établissement des élèves en difficulté scolaire ?
- Pensez-vous que ces difficultés existent depuis longtemps ?
- Diriez-vous qu'ils sont en décrochage scolaire ?
- Pensez-vous que ces difficultés existaient déjà avant l'entrée de l'élève dans le secondaire ?
- Que signifie pour vous le décrochage scolaire ?

Sous-thème 2 : Dispositif institutionnel existant pour évaluer les situations d'élève en difficulté

- Comment décelez-vous les élèves en difficulté scolaire ?
- Y a-t-il des espaces de travail, de réflexion pour proposer des solutions à ces élèves ?
- Avez-vous déjà rencontré dans votre carrière un élève en grande difficulté ?

Thème 2 : Favoriser un climat de confiance pour l'élève et sa famille

Hypothèse : Les élèves et parents peuvent se sentir jugés ou en désaccord avec l'École. Ils peuvent parfois avoir le sentiment de subir leur scolarité/orientation. La co-éducation favorise le climat scolaire. Le CPE peut informer et rassurer les familles sur les dispositifs existants. Il peut travailler avec l'élève et avec les parents un projet scolaire grâce au suivi individualisé.

Sous-thème 1 : Dispositif institutionnel d'accompagnement des élèves en situation de décrochage scolaire

- Avez-vous déjà eu l'occasion d'accompagner un élève vers une orientation spécifique ?
- Savez-vous comment sont-elles travaillées auprès des élèves ? de leurs parents ? au sein de l'établissement ?

Sous-thème 2 : Prise en compte de la perception des élèves et de leur famille

- Savez-vous comment sont vécues ces situations par les élèves ? Par leur famille ?

Thème 3 : Connaissance et travail avec les partenaires de l'École

Hypothèse : Les partenaires extérieurs sont des ressources incontournables pour l'école, ils peuvent aider à l'expertisation d'une situation en apportant un regard différent, décalé sur les situations et être force de proposition. Le CPE a un rôle essentiel dans la relation de l'établissement scolaire avec son environnement. Il se doit de repérer et d'entretenir un lien privilégié avec les partenaires.

Sous-thème 1 : Les classes alternatives au sein de l'établissement

- Y a-t-il des classes de scolarité adaptée dans l'établissement ? Des élèves qui entrent dans un dispositif d'élève à besoin particulier (PAI, PPRE..) ?
- Des élèves qui bénéficient d'un suivi adapté ?
- Intervenez-vous dans celles-ci ? Savez-vous ce qu'elles proposent ?

Sous-thème 2 : Les autres alternatives pour ces élèves en décrochage scolaire

- Quelles sont les alternatives possibles pour les élèves en situation d'échec scolaire ? Classes ? Établissements ?
- Connaissez-vous des établissements qui proposent des sections spécialisées ou adaptées ? Pouvez-vous m'en citer quelques-uns ?

Avez-vous quelque chose à ajouter sur les thèmes que nous avons abordés ensemble ?

Le cadre méthodologique des entretiens étant posé, nous pouvons développer celui des questionnaires.

2.2.2 Les Questionnaires

Il est important de pouvoir interroger des élèves afin d'évaluer le climat scolaire et leur perception d'élève (travail, difficultés scolaire, rythme...). Effectuer des entretiens auprès des élèves, s'est avéré compliqué à mettre en œuvre car la relation enquêteur/enquêté est biaisée par mon statut de CPE. De plus, les élèves sont jeunes et peuvent se trouver impressionnés par le contexte de l'entretien. Cela peut bloquer leur expression et ne pas permettre un échange spontané. La méthode du questionnaire s'est donc avéré plus pertinente car elle permet aux élèves de s'exprimer librement mais aussi pour le chercheur d'obtenir un grand nombre de

réponses. Bien entendu, le questionnaire est anonyme et les informations obtenues sont traitées à un niveau collectif et non individuel.

Le questionnaire permet une généralisation des données recueillies qui seront analysées par des méthodes quantitatives. Les données recueillies vont porter ici sur le ressenti des élèves par rapport au climat scolaire mais aussi sur leur comportement d'élève. Les questions ont été formulées en s'appuyant sur l'hypothèse que le climat scolaire favorise la réussite scolaire. Pour limiter les biais, les réponses à modalités ordonnées comprenaient 5 items afin de ne pas se retrouver face à l'« effet de la modalité médiane ».

Pour limiter l'« effet de la tendance au conformisme social de l'époque », il était nécessaire de

« proposer des réponses multiples [qui] augmente les chances d'obtenir des réponses plus personnelles. Avec cette ouverture, les personnes sentent moins la pression, imaginaire, de chercher la bonne solution » (De Singly, 1992, p.74) et « la formulation des questions ne doit désavantager aucune réponse à priori et ne pas indiquer, par le choix des mots, des modalités, la bonne réponse que la majorité des personnes interrogées estiment devoir fournir » (De Singly, 1992, p.7).

Une bonne question ne doit pas suggérer de réponse. Il est donc indispensable de s'assurer au préalable que la liste couvre bien toutes les positions possibles. Le sens des questions est également très important. Elles doivent être comprises par tous les enquêtés et rester neutre. Dans ce cas, il a fallu adapter le vocabulaire du questionnaire car il visait des élèves de 10 à 16 ans. Le questionnaire a été testé auprès de quelques élèves afin de corriger d'éventuelles formulations maladroitement ou influençant les réponses.

L'enquête par questionnaire a des limites car les questions peuvent créer l'opinion et des « erreurs », volontaires ou non, sont toujours présentes dans les réponses apportées. L'échantillon d'élèves ne représente pas forcément l'ensemble des élèves mais il s'agit d'avoir un aperçu de la perception des collégiens. L'ensemble des personnes interrogées sont les élèves d'un collège, toutes classes confondues. 475 élèves sur 637 ont répondu à l'enquête soit 75 % des élèves.

Tableau 2 :

Classe	Nombre d'élèves
6e	121
5e	114
4e	145
3e	95
TOTAL	475

L'administration du questionnaire s'est faite de façon indirecte : les délégués de classe ont distribué aux élèves le document papier et ont récupéré les questionnaires remplis qu'ils ont ramené à la Vie Scolaire de l'établissement. Ce mode de diffusion interroge la manière dont l'enquête est remplie par le répondant : comment les élèves vont-ils se prêter au jeu ? Vont-ils bien répondre à toutes les questions ? Le complèteront-ils seul ou accompagné ? Avec sérieux ou détachement ?

Le questionnaire a été distribué sous la forme suivante.

QUESTIONNAIRE ELEVES BILAN DE SEMESTRE

Nous souhaitons avoir votre avis sur le climat de votre classe et sur les enseignements au collège. Ce questionnaire est anonyme, un bilan vous sera transmis par les délégués de la classe. Merci de remplir ce questionnaire en entourant tes réponses. Une fois rempli, tu le remettras aux délégués de ta classe.

1. Comment te sens-tu dans ta classe?

- Très bien
- Bien
- Assez bien
- Pas bien
- Pas du tout bien

2. L'ambiance générale de ta classe est :

- très bonne
- bonne
- moyenne
- mauvaise
- très mauvaise

3. Rencontres-tu des difficultés pour suivre les cours?

Oui

Non

Un peu

4. Si Oui, lesquelles? (plusieurs réponses possibles)

- Les cours vont trop vite
- la prise de note est difficile
- il y a du bruit dans la classe
- Je n'arrive pas à noter les devoirs
- je ne comprends pas les cours
- j'ai du mal à me concentrer

5. Selon toi, les journées au collège te paraissent:

- Bien équilibrées dans l'ensemble
- Trop courtes
- Trop longues
- Certains jours plus difficiles que d'autres

6. Combien de temps passes-tu chaque jour pour faire tes devoirs?

- moins d'une demi-heure
- une demi-heure
- une heure
- deux heures
- plus de deux heures

7. Si tu devais donner une note à ta classe, quelle serait-elle?

1 2 3 4 5

8. Si tu devais te donner une note par rapport à ta classe, quelle serait-elle?

1 2 3 4 5

Il y avait deux questions supplémentaires pour les 3e :

9. As-tu déjà une idée de ton orientation après la 3e ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

As-tu des remarques complémentaires?

La méthode de recherche quantitative étant explicité, le public interrogé et les objectifs, nous allons maintenant voir en quoi l'observation libre vient compléter la recherche.

2.2.3 L'observation

« Au sens restreint, l'observation de pratiques est en fait l'étude des comportements en situation. [...] L'observation permet de recueillir des informations en accédant directement à la tâche sans intermédiaire. Dans le cadre professionnel, elle permet de collecter des informations à propos du profil d'action des personnes, des caractéristiques d'un groupe, d'un contexte (cadre de travail, ambiance, etc.), de l'utilisation des ressources » (Desmet et al, 2010, pp. 95-110) .

L'observation libre est destinée à appréhender les situations dans leur globalité. Elle « part » du terrain et l'étudie de manière « intensive » pour appréhender la globalité et la complexité des phénomènes étudiés. Elle exige une immersion longue sur le terrain au cours de laquelle les phases de prises d'informations et d'analyse vont se succéder afin de dégager progressivement des pistes de compréhension. Le contexte d'observation est un collège. J'ai donc appréhendé l'environnement depuis le mois de septembre et les différents protagonistes de l'établissement sont bien repérés.

Lorsqu'on utilise la méthode de l'observation libre, il est utile de faire un plan des lieux. Ici, nous nous attarderons plus spécialement sur la salle de réunion, lieu de rencontre avec les partenaires (Annexe 9). Nous parlerons ici de deux instances : les Commissions Éducatives et les Équipes de Suivi de Scolarité. Leur durée, leur fréquence et les acteurs présents au sein de celles-ci seront définis.

L'observation libre consiste à noter au fur et à mesure les informations que l'on obtient et décrire les interactions qui ont paru particulièrement significatives. Le support privilégié de l'observation libre est le journal de bord qui sert à rendre compte des faits pertinents observés « en situation », de garder une trace des interactions, mais aussi d'avoir des éléments contextuels du cadre dans lequel s'effectuent les activités, verbales et non verbales, des acteurs observés.

Nous nous intéresserons ici aux interactions entre l'Institution Scolaire et les partenaires extérieurs et ses enjeux.

Le contexte théorique et méthodologique étant posé, nous pouvons désormais débiter l'analyse des données recueillies.

3. Analyse des données

Les données recueillies par les différentes méthodes de recherches vont nous permettre de vérifier les hypothèses de départ.

3.1. Un aperçu général des entretiens

Selon nos trois hypothèses, nous cherchons à vérifier si les difficultés scolaires des élèves apparaissent effectivement très tôt dans leur scolarité et si la communication entre les parents et école mais aussi entre enseignement primaire et secondaire impacte sur la remédiation de celles-ci. Nous cherchons également à confirmer que la relation de confiance entre l'École et les parents n'est pas si simple ainsi que la mise en place de la co-éducation. Enfin, nous tenterons de vérifier que la relation partenariale (élève, parents, partenaires extérieurs) est essentielle dans le processus d'orientation. La place et les missions du CPE pour chacune des hypothèses y sera mise en exergue.



La première méthode d'analyse des entretiens a constitué à effectuer un regroupement lexical des mots utilisés lors des entretiens. Le nuage de mots ci-dessus met en avant les mots les plus utilisés par les personnes interrogées.

Ce nuage de mots nous permet d'avoir un premier éclairage pour répondre aux hypothèses. En effet, la place de l'élève et de la famille sont importantes dans le discours des personnes interrogées. On retrouve également deux professionnels centraux dans la communication avec les parents et l'orientation : professeur principal et CPE. Le CIO est aussi un partenaire important pour les professionnels interrogés. Certains verbes ressortent et portent un intérêt dans le sens donné à l'orientation et l'accompagnement scolaire : être, trouver, adapter, savoir. Ces mots nécessitent tout de même d'être retravaillés afin d'en faire ressortir une analyse générale.

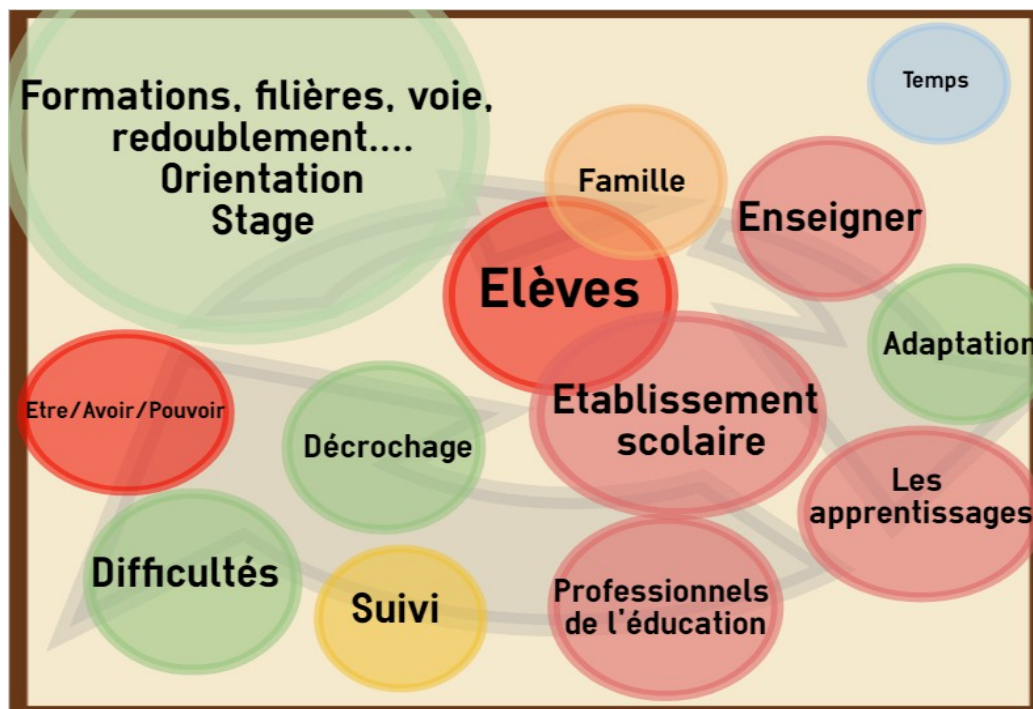
Il apparaît donc important de regrouper les mots par champ lexical. Comme l'indique le tableau en annexe 7 (tableau de regroupement de mots en champ lexicaux), 17 grandes familles de mots se dégagent.

L'analyse des mots contenus dans les six entretiens nous permet de constater que l'élève est bien au centre du dispositif ainsi que la famille, les établissements scolaires et les professionnels. La notion d'accompagnement (ou de suivi) est centrale dans le discours des personnes interrogées et s'accompagne du terme d'adaptation (ou pédagogie différenciée). Les professionnels sont, en effet, tout à fait conscients de la nécessité d'adapter ses pratiques afin d'accompagner au mieux les élèves.

On retrouve donc dans le traitement des mots des entretiens des éléments de réponse à nos 3 hypothèses de départ :

1. Les difficultés des élèves, leur origine et les moyens de communication inter-établissement et avec les parents.
2. La Co-éducation : les familles ont une place centrale dans les entretiens et les notions de lien, de relation, de suivi, de rencontre sont très employés.
3. Le Partenariat : Dans le cadre des dispositifs d'orientation, les personnes interrogées citent de nombreux partenaires et de nombreuses remédiations possibles :

L'infographie fait le lien entre les différents mots-clefs utilisés dans les entretiens :



3.2 Les difficultés des élèves

Pour analyser le thème des difficultés des élèves, nous utiliserons les entretiens et le questionnaire. Dans un premier temps, nous verrons comment sont identifiées les difficultés scolaires au sein des établissements par le biais des entretiens. Les propos recueillis seront étayés par une analyse des questionnaires des élèves.

3.2.1 : L'analyse des entretiens

Afin de bien comprendre comment sont identifiées les difficultés scolaires par les professionnels de l'éducation, deux sous-thèmes sont revenus de façon récurrente dans les entretiens : le concept général de l'élève en difficulté, en décrochage scolaire, ses origines, une tentative de définition et les méthodes utilisées pour déceler les difficultés scolaires. La grille d'analyse complète des entretiens se trouve en annexe 8.

Lorsqu'on analyse les entretiens, on s'aperçoit que la notion de décrochage scolaire s'apparente fortement aux difficultés scolaires rencontrées par les élèves. Il est admis dans l'ensemble des entretiens que les difficultés scolaires ne sont pas rares et l'ensemble des

professionnels interrogés a dû faire face à des élèves dans cette situation : « y a des élèves en difficultés dans à peu près toutes les classes » (Annexe 6, PSVT). Il s'agit donc bien d'une problématique récurrente et importante pour l'Institution Scolaire.

Les professionnels interrogés pointent rapidement que les problèmes scolaires sont à analyser en prenant en compte l'élève dans sa globalité. D'autres sphères (familiale, sociale, psychologique) viennent interagir dans la sphère scolaire Les marqueurs sociaux sont souvent évoqués : « quasiment jamais que des difficultés scolaires » (Annexe 2, PAPS) ; « y'a des élèves (...) en situation... difficile, par rapport à leur scolarité (...) différentes sphères sociales, ou d'identité, qui sont les leurs et qui rejaillissent sur la scolarité » (Annexe 1, PSY EN) ; « des jeunes qui relèveraient du soin, (...) des difficultés sociales avec des contextes familiaux très compliqués et où l'école était complètement secondaire » (Annexe 4, CSA) ; « les élèves en difficultés ils ont d'autres problèmes à côté, c'est un tout en fait. » (Annexe 5, PSES).

L'origine des difficultés scolaires se situe clairement par l'ensemble des professionnels « très tôt en fait dans la scolarité » (Annexe 1, PSY EN), à l'école primaire : « ça viendrait depuis l'école primaire », (Annexe 3, CPE) « donc leur difficulté, (...) depuis 3-4 ans, je pense, à leur arrivée au collège » (Annexe 5, PSES), « elles existaient déjà à l'école primaire. » (Annexe 6, PSVT). Certains même envisagent que les difficultés apparaissent dès la maternelle « c'est le rapport à l'école qui est complètement biaisé généralement dès l'élémentaire. (...) Peut-être dès la maternelle » (Annexe 4, CSA). Il est donc nécessaire de comprendre pourquoi les problèmes scolaires apparaissent dès le primaire et perdurent jusqu'au terme de la scolarité obligatoire.

L'acquisition des savoirs de base nécessaires pour poursuivre la scolarité n'ont pas été assimilés (lecture, écriture, compréhension, calcul). « un élève arrive pas à maîtriser les compétences (...) le socle commun, (...) la maîtrise notamment de la lecture, de l'écriture, des compétences sociales de base, des opérations mathématiques de base, (...) l'impossibilité (...) de réussir une formation qualifiante. (...) Qui n'ont pas les, les outils méthodologiques ou intellectuels, ou de connaissances, les pré-requis de base » (Annexe 2, PAPS), « Déjà la base, la langue, est pas maîtrisée. » (Annexe 6, PSVT).

Pour définir le décrochage scolaire, 3 grands critères se dégagent des entretiens :

- **Le sens de l'école, le goût des apprentissages.** On retrouve une redondance des termes autour de la définition du sens de l'école : le sens, l'intérêt, le goût, le pourquoi ? « vont perdre

le... On va dire le sens de l'école, plus trouver vraiment de sens à aller à l'école, à s'intéresser à ce qui leur est enseigné et, et à produire un projet de... un projet scolaire ou un projet de formation. » (Annexe 1, PSY EN), « ne comprennent pas pourquoi ils sont là, à quoi ça va leur servir et qui attendent que ça passe. » (Annexe 6, PSVT).

- **L'absentéisme fort et les perturbateurs**, c'est-à-dire des comportements qui ne correspondent pas à ce que la norme scolaire attend des élèves. « décrocher par rapport à l'assiduité scolaire (...) très absentéistes » (Annexe 1, PSY EN) « des problèmes d'absentéisme » (Annexe 2, PAPS) « les absences répétées » (Annexe 3, CPE).

- **Les carences dans les apprentissages**, point essentiel pour les professionnels. On retrouve une redondance très forte des termes concernant les apprentissages : les apprentissages, les savoirs, les connaissances, les pré-requis.

Les professionnels parlent également des décrocheurs invisibles, ceux qui ne sont pas détectés rapidement qui suivent leur scolarité sans se faire remarquer mais qui n'assimilent pas les compétences apprises par l'école. Les évaluations scolaires sont donc le premier élément qui permet de déceler les élèves en difficultés. Il permet en effet de détecter aussi les décrocheurs invisibles : « les notes » (Annexe 3, CPE) « des évaluations mais en cours. » (Annexe 2, PAPS) « l'évaluation est, est en tout cas une aide pour les déceler. » (Annexe 5, PSES) « c'est lors de l'évaluation que je me rends compte qu'en fait il donnait le change » (Annexe 6, PSVT). L'évaluation permet de formaliser la difficulté scolaire et de permettre aux établissements scolaires de mettre en place les dispositifs de remédiation existants. La question de l'évaluation est centrale dans le système institutionnel car le but de l'école est de permettre à chaque élève d'aller au terme d'une formation qualifiante sanctionnée par un diplôme.

L'évaluation scolaire prend aujourd'hui, différentes formes comme nous pouvons le voir au cours des entretiens. L'idée de valoriser la réussite est assez présente dans le discours des professionnels. On peut observer que les méthodes d'évaluation prennent des formes différentes selon les classes ou établissements. On peut donc voir que le concept d'évaluation est en train d'évoluer et que les méthodes pédagogiques de « l'école nouvelle » sont utilisées (l'auto-évaluation, l'évaluation en cours...). L'évaluation permet de formaliser la difficulté scolaire, d'en faire un bilan lors des conseils de classe et sert de base pour proposer des solutions à ces élèves.

Un autre élément permettant de détecter un élève en difficulté scolaire est le

comportement dans et hors classe.

Ce premier thème de travail nous permet d'avoir un aperçu de la perception des professionnels face à cette notion de décrochage scolaire. L'ensemble des professionnels interrogés ont rencontré des élèves plus ou moins en difficulté scolaire. Selon le rapport « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire » publié par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le décrochage scolaire est « la conséquence d'un désintérêt progressif de l'élève pour l'école, fruit d'une accumulation des facteurs qui tiennent à la fois au parcours personnel du jeune et à la façon dont fonctionne le système éducatif. » Cette définition reflète bien ce que les professionnels de l'éducation interrogés mettent en avant dans les entretiens.

Cette première analyse nous permet donc d'affirmer que les élèves commencent à avoir des difficultés très tôt dans leur scolarité et de ce fait que la communication entre les établissements scolaires et la famille est indispensable pour un accompagnement sinon optimal, satisfaisant de l'élève. En effet, leurs difficultés semblent être prises en compte tardivement. Si les lacunes existent depuis l'école primaire, pourquoi l'élève a-t-il continué sa scolarité parfois sans même savoir lire ou écrire ?

La première hypothèse était que les élèves en situation de décrochage scolaire rencontrent des difficultés très tôt dans leur scolarité. Le manque de communication entre parents et école et la passerelle entre enseignement primaire et secondaire expliquerait que certaines situations d'élèves tardent à être repérées.

Les entretiens ont permis de dégager deux points essentiels pour répondre à cette hypothèse. En effet, certains élèves, ceux que l'on peut appeler les « décrocheurs invisibles », mènent leur scolarité, parfois jusqu'au lycée, sans que l'Institution scolaire n'observe de réelle difficulté. Ce sont des élèves qui n'ont pas développé d'autonomie face aux apprentissages et ne perçoivent pas forcément de sens à ce qu'ils apprennent.

D'autre part, un certain nombre d'élèves est déjà en difficultés et celles-ci sont détectées très tôt. Un certain nombre de dispositifs est proposé dès l'école primaire mais ne répondent pas toujours aux besoins de l'enfant.

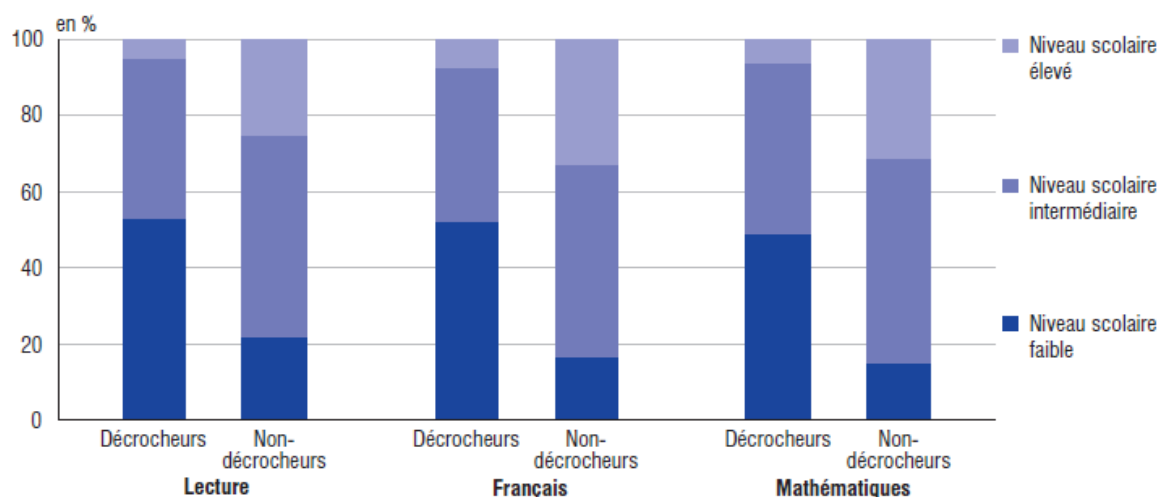
Le CPE est un acteur majeur dans le repérage des élèves en difficultés et la communication les concernant. Il participe à l'appropriation par l'élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en accompagnant les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel. En effet, la compétence 3 est d'impulser et

coordonner le volet éducatif du projet d'établissement. Le CPE recueille et communique les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme. Il contribue au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et éducatives. Il élabore et met en œuvre des démarches de prévention. La compétence 5 est d'accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif. Le CPE œuvre à la continuité de la relation avec les parents et collabore avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève, ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité, afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Le graphique proposé par l'article « Vue d'ensemble, Portrait de Population, Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? » Dardier, Laib et Robert-Bobée (2013) vient corroborer le constat que les élèves en difficultés scolaires dans le second degré rencontrent des difficultés dès le premier degré. Les niveaux de connaissances des acquis de bases chez les élèves décrocheurs est en effet nettement inférieur à celui des non-décrocheurs dès la 6^e.

Le graphique présente les niveaux scolaires des élèves décrocheurs et non-décrocheurs à leur entrée au collège.

1. Niveau scolaire à l'entrée en 6^e des décrocheurs et des non-décrocheurs



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 53 % des élèves décrocheurs avaient un niveau scolaire faible en lecture à l'entrée en 6^e, contre 22 % des élèves non décrocheurs.

Note : pour déterminer le niveau scolaire des élèves, on utilise les résultats aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en 6^e. Si le score de l'élève fait partie des 25 % de scores les plus élevés alors son niveau scolaire est dit « élevé » ; à l'inverse, si son score fait partie des 25 % de scores les plus faibles, son niveau scolaire est dit faible. Si son score se situe entre ces deux extrêmes, son niveau scolaire est dit intermédiaire.

Source : Depp, panel d'élèves 1995.

Pour compléter les indicateurs relevés dans les entretiens, nous allons maintenant effectuer une analyse quantitative avec le questionnaire diffusé aux élèves.

3.2.2 Les questionnaires

Afin de compléter les données recueillies par les entretiens auprès des professionnels de l'éducation, la recherche quantitative va nous permettre d'analyser la perception de l'élève concernant les difficultés.

La première donnée importante concerne la proportion d'élève se considérant en difficulté en fonction du niveau de classe. Dans le tableau suivant, il apparaît que 43,6% des élèves, toutes classes confondues, se considère en difficulté scolaire. Les proportions sont sensiblement les mêmes dans chaque niveau de classe. Cette donnée nous montre donc qu'un très grand nombre d'élève n'estime pas correspondre aux attentes de l'Institution Scolaire. Cette donnée nous informe sur la valeur que les élèves peuvent avoir d'eux-mêmes concernant les attentes scolaires. On peut supposer qu'ils ont plutôt tendance à dévaloriser leurs capacités.

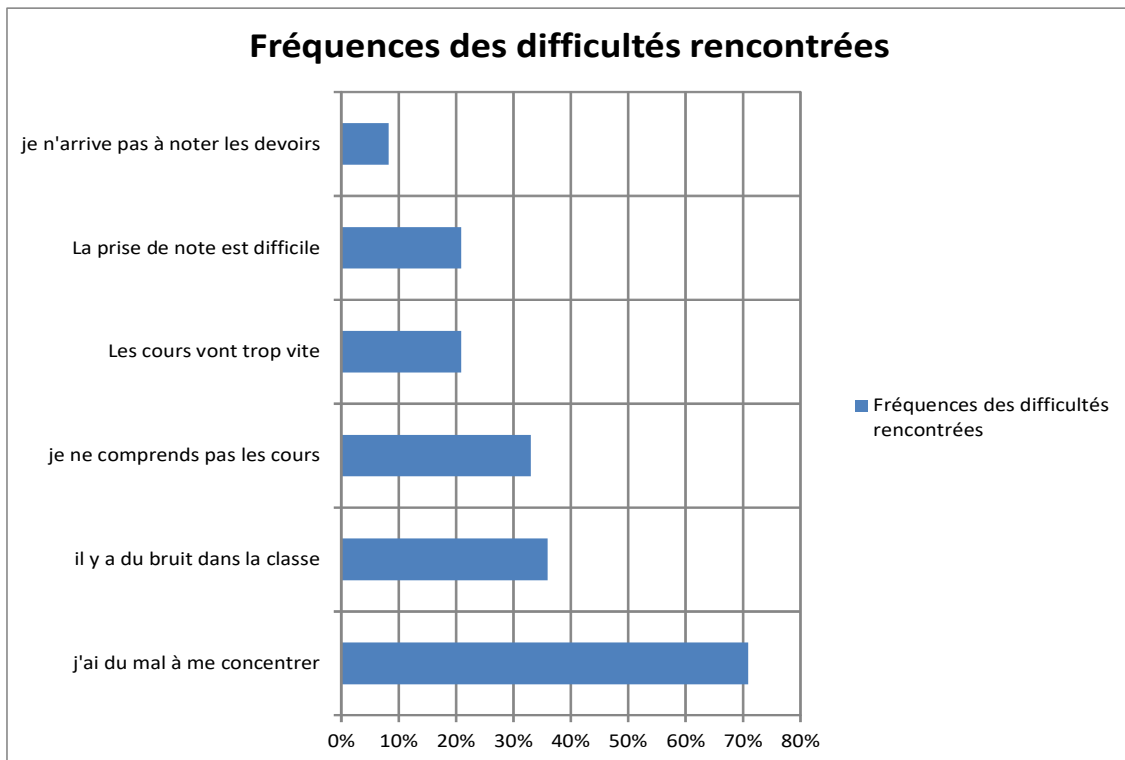
Tableau 3 :

Proportion d'élèves en difficultés	Non	Oui
3e	59,0%	41,0%
4e	54,6%	45,5%
5e	57,0%	43,0%
6e	56,2%	43,8%
Total général	56,5%	43,6%

Les 3 items de réponses proposés pour cette question étaient « oui », « non », « un peu ». Afin de faciliter l'analyse des données, j'ai choisi de regrouper les réponses « oui » et « un peu » en un seul item : « oui ». Afin de préciser cette information, nous avons demandé aux élèves ayant répondu oui, quelles étaient leurs difficultés. Six modalités de réponses étaient proposées : « je n'arrive pas à noter les devoirs », « la prise de note est difficile », « les cours vont trop vite », « il y a du bruit dans la classe », « j'ai du mal à me concentrer ». Il s'agissait d'une question à réponses multiples.

Il ressort de ce tableau que plus de 70% des élèves, expriment des **difficultés à se concentrer**. Le travail de communication avec les parents et l'enseignement primaire pourrait nous apporter des éléments d'explication. Est-ce lié à un rythme scolaire trop intense qui génère de la fatigue ? Est-ce de l'ennui ? Est-ce l'impact des écrans qui diminue la capacité de

concentration ? Est-ce un climat scolaire défavorable ?



Ensuite, il est apparu pertinent de croiser les données liées aux difficultés scolaires (oui ou non) et le temps passé à faire ses devoirs. En effet, on pourrait penser que les élèves en difficultés scolaires sont ceux qui consacrent le moins de travail personnel à leurs études. Hors le tableau suivant et son graphique montrent exactement le contraire. Ainsi, les élèves se considérant le plus en difficultés sont ceux qui fournissent le plus de travail personnel. Le temps passé à faire ses devoirs varie peu selon les niveaux de classe et surtout pas de façon croissante.

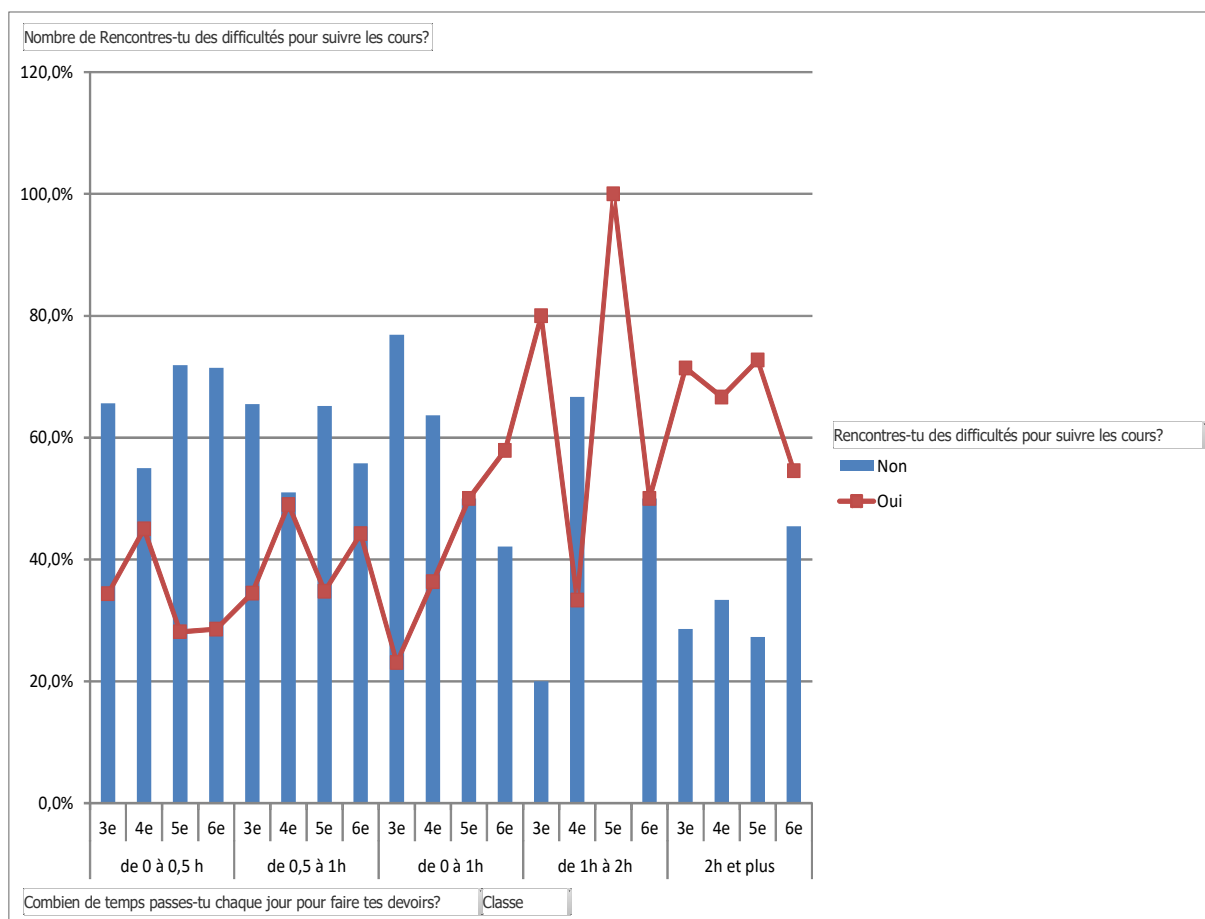
On peut donc déduire de ces données que les élèves en difficultés ont d'une part une certaine motivation pour leur réussite scolaire car ils fournissent beaucoup de travail personnel et d'autre part qu'ils rencontrent des **difficultés de méthodologie ou n'ont pas les pré-requis attendus**. En effet, un élève de collège devrait consacrer entre une demi-heure et une heure de travail personnel. Au-delà, le travail n'est plus effectif et la fatigabilité de l'élève induit qu'il n'est plus concentré.

Tableau 4 : temps consacré aux devoirs en fonction du niveau et des difficultés scolaires rencontrées

Temps passé à faire ses devoirs en fonction des difficultés scolaires		Non	Oui
	de 0 à 0,5 h	65,5%	34,5%
3e		65,6%	34,4%
4e		55,0%	45,0%
5e		71,9%	28,1%
6e		71,4%	28,6%
	de 0,5 à 1h	58,6%	41,4%
3e		65,5%	34,5%
4e		51,0%	49,0%
5e		65,2%	34,8%
6e		55,8%	44,2%
	de 0 à 1h	57,1%	42,9%
3e		76,9%	23,1%
4e		63,6%	36,4%
5e		50,0%	50,0%
6e		42,1%	57,9%
	de 1h à 2h	39,5%	60,5%
3e		20,0%	80,0%
4e		66,7%	33,3%
5e		0,0%	100,0%
6e		50,0%	50,0%
	2h et plus	34,1%	65,9%
3e		28,6%	71,4%
4e		33,3%	66,7%
5e		27,3%	72,7%
6e		45,5%	54,5%
	Total général	56,5%	43,5%

Pour faciliter la lecture et l'analyse du tableau 4 et du graphique, les données de temps passé à faire ses devoirs ont été regroupées en intervalle de temps, les réponses étaient aussi multiples :

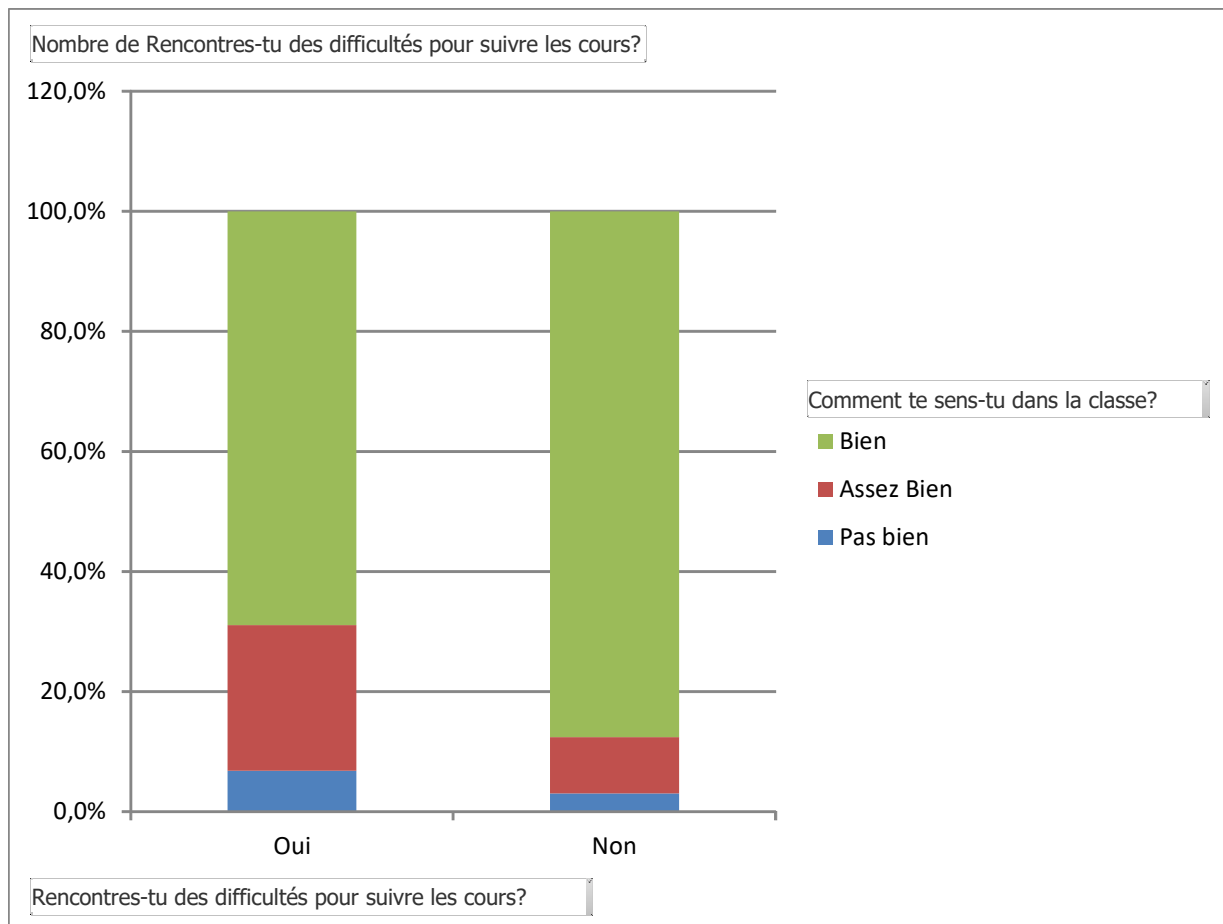
- les réponses entre moins d'une demi-heure et une demi-heure sont classé dans l'intervalle [0 à 0,5]
- les réponses entre une demi-heure et une heure se trouvent dans l'intervalle [0,5 à 1h]
- les réponses entre moins d'une demi-heure et une heure sont classés dans l'intervalle [0 à 1h]
- les réponses entre une et deux heures sont classés dans l'intervalle [1 à 2h]
- les réponses deux heures ou deux heures et plus se situent dans l'intervalle [2h et plus].



Pour finir, le questionnaire diffusé aux élèves doit nous permettre de mettre en lien le **climat scolaire et la réussite scolaire**. Afin de vérifier l'hypothèse qu'un climat scolaire positif favorise la réussite scolaire, nous avons croisé les difficultés rencontrées par les élèves et leur bien-être dans la classe. Le tableau ci-dessous et son graphique montrent qu'une plus forte proportion des élèves en difficultés scolaires se sentent « pas bien » ou « assez bien ».

Tableau 5 : Difficultés scolaires et climat scolaire

Difficultés scolaires / Bien-être dans la classe	Pas bien	Assez Bien	Bien
Oui	6,8%	24,3%	68,9%
Non	3,0%	9,4%	87,6%
Total général	4,7%	15,9%	79,4%



On peut donc considérer que les élèves en difficultés se sentent moins bien dans leur classe. Ils développent peut-être moins leur sentiment d'appartenance et perçoivent la vie au collège comme moins agréable. Ce tableau ne nous permet pas de savoir si c'est le climat de classe qui influence sur les difficultés scolaires ou inversement. Le constat que l'on peut faire c'est que **les élèves en difficultés scolaires ressentent un climat scolaire moins positif que les autres.**

Finalement l'analyse quantitative des questionnaires, nous permet de compléter les éléments recueillis dans les entretiens. Les élèves en difficultés scolaires connaissent en effet des difficultés très tôt dans leur scolarité comme l'indique les entretiens mais aussi les questionnaires avec le tableau sur les difficultés scolaires. Les difficultés ne sont pas grandissantes au cours de la scolarité. Elles restent sensiblement identiques, ce qui nous permet d'en déduire que ce n'est pas la complexité des enseignements qui influe sur les difficultés scolaires mais des apprentissages de base qui ne sont pas acquis.

De plus, la communication et le travail avec les familles s'avèrent être essentiel selon les professionnels et permettrait aussi de remédier aux raisons qu'avancent les élèves pour

expliquer leurs difficultés :

- des problèmes de concentration : l'échange et la communication entre la famille et l'école pourrait apporter des éléments de réponse à ces problèmes de concentration (fatigue, ennui, perte de motivation, utilisation des écrans , climat scolaire...) et ainsi proposer des actions de prévention et d'information pour favoriser la concentration tant auprès des élèves que de leur famille.

- des problèmes de méthodes ou de pré-requis : les méthodes de travail s'acquièrent dès le plus jeune âge (primaire) et contribuent au retard scolaire des enfants. Ainsi, le développement « des passerelles » entre école élémentaire et collège permettrait de prendre en compte de façon plus individualisée les difficultés des élèves. Les actions d'accompagnement aux devoirs (AP ou « devoirs faits ») pourraient être utilisés pour favoriser l'apprentissage des méthodologie de travail mais aussi reprendre les savoirs fondamentaux indispensables aux apprentissages (lecture, écriture, compréhension...)

- le climat scolaire : la communication et le lien entre la famille et l'établissement contribuent à favoriser un climat scolaire positif mais aussi le discours tenu à la maison par les parents concernant l'école. En effet, Meirieu (« Complémentarité et spécificité des intervenants auprès des élèves en difficulté », 1994) souligne que « des attitudes éducatives qui, à l'occasion de chaque événement de la vie quotidienne, mettent l'enfant en situation de réfléchir et non de subir, de s'interroger et non d'exécuter sans comprendre.» peuvent favoriser le sentiment d'appartenance de l'élève à la sphère scolaire. Lors d'un entretien, une professionnelle pointe elle aussi que « si la famille est pas associée au projet scolaire, et à la vie scolaire de l'élève je vois pas comment un jeune de 14/15 ans peut investir son collège, sa scolarité si ses parents sont pas impliqués et valorisent pas l'école et mettent pas l'école à une certaine place. » (Annexe 4 , CSA).

La question du climat scolaire nous amène à s'interroger sur la relation de confiance qui se crée entre l'Institution scolaire, l'élève et sa famille. C'est ce que nous allons voir dans le point suivant.

3.3 La co-éducation

Afin de chercher à comprendre comment fonctionne le concept de co-éducation, nous allons d'abord analyser les entretiens et ensuite proposer une situation d'observation libre.

3.3.1 Les entretiens

Les familles ont une place centrale dans les entretiens et les notions de lien, de relation, de suivi, de rencontre sont très employés.

Dans ce thème, deux grands sous-thèmes sont abordés : la place des parents dans la scolarité de leur enfant et l'importance du marqueur social d'origine sur l'évolution scolaire de l'enfant. La grille d'analyse complète se trouve en annexe 8.

L'ensemble des professionnels interrogés indique que les parents ont une place centrale dans l'évolution scolaire de l'enfant comme le montrent les extraits suivants :

Il est « extrêmement compliqué de faire un travail d'orientation (...) sans les familles » (Annexe 1, PSY EN). Les parents ont une place centrale dans l'évolution scolaire de leur enfant car « l'avis des parents influence aussi celui des enfants » (Annexe 6, PSVT) . Ils sont les derniers décideurs et influencent fortement le choix de leur enfant. « Les parents ont eu le dernier mot » (Annexe 5, PSES). Les parents et l'environnement familial restent aussi le modèle de la socialisation primaire de l'individu, il est donc très important dans la construction de l'adulte en devenir. « avec les parents, on se rencontre régulièrement (...) pour faire le point » (Annexe 2, PAPS).

L'ensemble des personnes interrogées attribuent le décrochage scolaire à plusieurs facteurs et pas uniquement à l'environnement scolaire. La situation sociale des élèves et de leurs parents semble avoir un impact très important sur le parcours scolaire de l'enfant : « les parents, s'ils ont pas les moyens, mais vraiment les moyens financiers ils peuvent pas » « certains parents qui ne savent pas lire ni écrire » (Annexe 3, CPE). Ce constat peut être attribué à la question de l'appartenance sociale développée par Bourdieu²²: « Les élèves sont égaux en droits mais inégaux en fait ». Cette inégalité apparaît particulièrement au moment des orientations scolaires car l'élève et sa famille envisagent des destins scolaires en fonction de leurs moyens d'y subvenir. Ainsi pour chaque orientation, le poids de l'environnement social a un impact sur le choix. Même si l'orientation se fonde sur des critères scolaires, elle entérine des différences d'orientation marquées par les inégalités sociales entre individus et entre établissements scolaires.

Au delà de l'impact social de l'environnement familial, les entretiens nous permettent d'analyser que les parents jouent un rôle décisif dans le parcours scolaire de leur enfant. Ainsi

²² BOURDIEU P et PASSERON J-C, « La reproduction » éléments pour une théorie du système d'enseignement, *Les éditions de Minuit*, le Sens Commun, 1970/03, 284 p

réfléchir la co-éducation, le travail avec les parents est un élément très important dans l'accompagnement du parcours scolaire des élèves. Il est nécessaire de traiter ses aspects positifs et négatifs.

L'école a évolué au cours du temps et s'est ouverte : « y'a des choses qui s'passent, du lien mais hors scolaire, pendant des sorties, des animations, il faudrait que ce soit aussi dans le scolaire. » (Annexe3, CPE). Les familles peuvent être sollicités par l'école et les différentes sphères de la société se rejoignent autour d'un objectif commun : la réussite du développement de l'enfant et de l'élève²³. La co-éducation est donc un axe essentiel.

Le CPE est l'acteur privilégié de la co-éducation dans les établissements scolaires. Il participe et prépare les élèves à leur insertion sociale. Il accompagne les élèves dans leur parcours et assure la continuité de la relation avec les parents (C5) en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève, ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité. Il contribue ainsi à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Il peut être considéré comme « expert » concernant le décrochage scolaire car il connaît les compétences des différents intervenants dans la prévention du décrochage. Le CPE travaille également au sein d'une équipe pédagogique (C8) et contribue à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre.

Améliorer la co-éducation, ce serait donc informer au mieux tous les parents et élèves, quelle que soit leur origine sociale, sur le « marché scolaire » pour renforcer l'égalité des chances²⁴. En effet, l'école tend à renforcer les inégalités par son mode de fonctionnement, les contenus qu'elle propose, les jugements sociaux qui fondent ses verdicts et l'inégale qualité de l'offre éducative.

La co-éducation a donc pour but de créer une relation partenariale avec les familles, qu'ils soient associés au projet scolaire de leur enfant et qu'ils y trouvent eux-mêmes un sens pour pouvoir accompagner au mieux leur enfant dans son destin scolaire : « qu'un jeune veuille faire quelque chose et que les parents sont pas tout à fait d'accord voire même que les parents soient pas d'accord entre eux. Et quand les parents sont pas d'accord entre eux, souvent les élèves ne veulent rien. » (Annexe 1, PSYEN). Cela ne va pas de soi car il faut trouver un équilibre juste entre ce que l'école doit enseigner aux élèves et la continuité qui

²³ Co-éducation, quelle place pour les parents, dossiers de veille de l'IFé, n°98, janvier 2015, consulté le 21/03/2018

²⁴ DUBET F, « L'école des chances » Qu'est-ce qu'une école juste ?, La République des Idées, SEUIL, 2004, 93 p

peut être apportée par les parents en dehors des temps scolaires : « la base, c'est quand même les parents. » (Annexe 3, CPE). Au travers des entretiens, on perçoit que le rôle essentiel du parent serait un rôle de soutien, d'accompagnement, de motivation. Ainsi, nous pouvons définir l'action des parents comme étant des « attitudes éducatives qui, à l'occasion de chaque événement de la vie quotidienne, mettent l'enfant en situation de réfléchir et non de subir, de s'interroger et non d'exécuter sans comprendre. »²⁵. L'intégration de nouveaux partenaires au sein de l'Institution Scolaire suppose une réorganisation du système qui intégrerait qu'il est nécessaire de considérer l'enfant dans sa globalité et de ne pas ignorer l'environnement qui l'entoure. La prise en compte de l'élève dans sa globalité suppose aussi de le protéger de ce qui pourrait l'empêcher d'évoluer sereinement dans le milieu scolaire.

Afin de compléter les éléments recueillis par les entretiens, nous allons analyser des situations d'observation libre qui mettent en exergue la place des parents dans le système scolaire.

3.3.2 L'observation

Les établissements scolaires proposent des temps de réunion pour évoquer les situations des élèves en difficultés afin de prévenir le décrochage scolaire et réfléchir autour de remédiations possibles pour ces élèves. Pour cette situation d'observation, nous évoquerons deux instances où les parents ont une place indispensable: les Commissions Éducatives et les Équipes de Suivi de Scolarité. La situation d'observation libre se déroule dans un collège péri-urbain. L'annexe 9 montre la disposition de salle de réunion et la place des intervenants.

Les Commissions Éducatives se réunissent en fonction des besoins. La fréquence n'est donc pas régulière. L'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs de la vie d'élève afin de comprendre son comportement au sein de l'établissement. Les parents et les partenaires extérieurs y sont conviés. L'élève est également présent dans un second temps afin de formaliser les engagements de chacun. Les personnes présentes sont le chef d'établissement ou son adjoint, les CPE, l'assistante sociale et/ou l'infirmière selon les situations, le professeur principal et deux ou trois professeurs de la classe, les partenaires extérieurs (éducateur) quand il y en a et les parents.

²⁵ Meirieu, P, 2000, « Complémentarité et spécificité des intervenants auprès des élèves en difficulté », http://www.inrp.fr/primaire/dossier_doc/parteneriat.pdf consulté le 6/04/2018

Les Équipes de Suivi de Scolarité se déroulent à fréquence régulière tous les deux mois. Il s'agit là de réunir l'ensemble des acteurs de la scolarité d'un élève qui bénéficie d'un suivi particulier. La présence des parents et des partenaires est indispensable. L'objectif est de faire un point de situation régulier sur l'évolution de l'élève et adapter ou réadapter l'accompagnement qui lui est proposé. Les personnes présentes sont un chef d'établissement, les CPE, l'infirmière, le médecin scolaire, les partenaires extérieurs (médico-social) et les parents.

Ces deux réunions durent en moyenne une heure. Les professionnels y prennent des notes et s'appuient sur des éléments écrits pour mener les réunions. L'observation de ces situations de réunions nous amènent à faire plusieurs constats. Tout d'abord, la configuration de ces réunions interpelle :

Les personnes conviées à échanger sur des situations d'élèves se retrouvent face à un auditoire important de l'établissement scolaire. En moyenne 7 à 8 personnes représentent l'Institution Scolaire. Les individus se placent librement mais la configuration géographique est toujours la même. Les représentants de l'établissement forment un U et les invités font face à ce U. Cela peut créer une impression de jugement, de « tribunal » comme a pu le dire un parent.

Ce positionnement met donc les familles ou partenaires extérieurs dans une position passive, d'écoute. La prise de parole et de position est réprimée. Lors des observations, la prise de parole des parents est très faible (5 minutes en moyenne).

Cette configuration géographique crée de façon implicite un rapport hiérarchique déséquilibré entre les représentants de l'institution et les parents. Deux éléments expliquent cela :

1. La sur-représentation des professionnels par rapport aux parents
2. La position des intervenants met les parents à une place « à part ».

Ensuite, le partage de la parole se déroule de la façon suivante:

Le chef d'établissement prend la parole en premier et remercie l'ensemble des personnes d'être venues. Cette introduction permet à tous les acteurs de se sentir légitime dans leur prise de parole. Chacun prend ensuite la parole selon un ordre défini : tout d'abord le professeur principal fait une synthèse de la situation de l'élève. Le CPE vient ensuite compléter avec les éléments de la Vie Scolaire. Lorsque l'infirmière ou l'assistante sociale sont présentes, elles partagent les éléments qu'elles peuvent avoir. Les partenaires extérieurs

prennent ensuite la parole et bien souvent les parents sont les derniers à s'exprimer. Ils disent régulièrement n'avoir « rien à ajouter » ou « que c'est pareil à la maison ». Dans le cadre des Équipes de suivi de scolarité, les échanges sont tout de même plus fluides entre professionnels et parents.

Même si la posture initiale des professionnels est la bienveillance, le fait que les parents parlent en dernier les placent en situation d'écoute plus que d'échange. Les postures non-verbales de ceux-ci sont très remarquables : assis en arrière ou bras croisés, regard baissé. Lors des Commissions Éducatives, l'élève est convié à la fin de la réunion. Celui-ci se trouve au milieu d'une dizaine d'adultes et peut difficilement s'exprimer librement.

Dans la prise de parole, on peut donc relever une position induite de passivité pour les parents voire d'infantilisation par les représentants de l'institution.

Enfin, le vocabulaire utilisé est propre à l'Institution Scolaire. Les professionnels de l'établissement sont très à l'aise avec ce vocabulaire et se comprennent vite mais l'échange avec les partenaires extérieurs y compris les parents et l'élève n'est-il pas biaisé ? La compréhension et la connaissance du système scolaire ne devrait pas être considéré comme une évidence. En effet, selon son groupe social, l'élève aura un capital culturel propre à celui-ci. Il faut donc prendre en compte la distance qu'il y a entre le capital culturel du **groupe école** et le capital culturel **familial**. Afin de permettre une véritable inclusion de l'élève et sa famille au sein de l'école, il faut s'attacher à lui transmettre ses codes, sa « culture scolaire ».

Ces observations nous permettent de dire que l'Institution Scolaire a une réelle volonté de co-éducation et de lien avec les familles mais les dispositifs proposés par l'institution génèrent un véritable écrasement de cette relation école/famille par le phénomène institutionnel. La co-éducation est donc totalement biaisée par ce rapport de force entre l'individualité du parents et le collectif de l'Institution Scolaire.

Les relations de confiance peuvent s'instaurer si l'on considère chaque acteur d'égal à égal. Les entretiens, échanges téléphoniques apparaissent comme plus constructifs pour créer une relation de confiance et individualisée. Dans sa pratique, le CPE doit maîtriser les circuits d'information efficaces pour assurer le suivi tant individuel que collectif des élèves. En tant qu'organisateur de la vie de l'élève au sein de l'établissement (C1), il doit faciliter le traitement et la transmission des informations en provenance ou à destination des personnels de l'établissement et surtout des élèves et des parents. Il doit accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif (C5) en instaurant un suivi individuel des élèves et être

médiateur. Par cette posture de médiateur, il est l'acteur privilégié pour créer du lien avec les parents et assurer la continuité de la relation avec ceux-ci.

Ainsi, l'analyse des entretiens et de l'observation de situations de co-éducation nous permettent de répondre à la deuxième hypothèse en prenant en compte deux aspects. D'une part, les professionnels de l'Éducation reconnaissent et confirment l'importance du travail avec les familles et la nécessité de les rendre acteurs du parcours scolaire de leur enfant. D'autre part, nous constatons que cette volonté peut être écrasée par l'Institution et créer une relation dominant-dominé entre l'Institution Scolaire et les parents. Ce rapport ne permet donc pas d'instaurer un climat de confiance et d'échange constructif entre les différents acteurs de la vie de l'élève.

Pour terminer, l'analyse des données et compléter la question du lien entre les parents et l'institution scolaire, nous allons chercher à comprendre comment se travaille une orientation réfléchie et construite avec l'élève et sa famille.

3.4 Une orientation réfléchie

Comment est travaillée l'orientation ? Est-elle choisie ou subie ? Quelle est la place de l'élève et des parents dans l'orientation ? Selon le rapport du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche²⁶,

« pour plusieurs centaines de milliers de jeunes, l'école et la formation sont vécues comme une source de mal-être. Les jeunes en situation de décrochage sont dans une situation de souffrance à l'école liée à la non-valorisation de leurs talents. Le décrochage constitue ainsi un préjudice psychologique important en terme d'estime de soi. L'école, qui ne parvient pas aujourd'hui à valoriser et motiver tous les élèves, est alors rejetée en tant qu'institution par ces jeunes qu'il est ensuite très difficile de faire revenir en formation. ».

La grille d'analyse complète des entretiens se trouve en annexe 8.

Les personnes interrogées mettent en avant que l'école doit avoir du sens pour l'élève afin qu'il puisse s'y investir et trouver un bénéfice à l'apprentissage. Il est important que le lien entre l'école et le monde du travail soit clairement perçu par l'élève : « essayer de construire avec l'élève un parcours de formation, un parcours scolaire qui soit réaliste et réalisable mais aussi un peu brillant pour le sujet, qu'il y trouve quelque chose de bon pour lui, (...) qui fasse que la réalité vaille la peine d'être vécue sinon ça a plus de sens. » (Annexe 1, PSY EN) ;; « redonner goût aux apprentissages, redonner du sens à l'école et travailler une orientation. »

²⁶ Education.gouv.fr : « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire » (consulté le 12/01/18)

(Annexe 4, CSA).

On retrouve de façon récurrente les expressions, perdre le sens de l'école, retrouver le goût des apprentissages, l'envie d'apprendre, ne pas savoir à quoi ça sert. Les difficultés rencontrées par les élèves entraînent une certaine souffrance par rapport à la « norme scolaire » et sociale, les attendus des parents, de l'école. Ne pas correspondre aux attendus de l'école génère une perte de confiance en soi, une dévalorisation : « ils font un travail de renarcissisation d'eux-même » (Annexe 4, CSA).

L'Institution Scolaire a une place particulière face à ce ressenti. D'un côté elle tente de proposer des remédiations et de l'autre, elle renforce l'idée que l'élève ne correspond pas à ce qu'on attend de lui (les exclusions, les orientations, les notes) : « le fait de ne pas réussir scolairement, voilà est vécu comme éprouvant pour eux » (Annexe 1, PSY EN) ; « cette filière là c'est comme les filières lycée pro, filière pouvelle » (Annexe 3, CPE) ; « les élèves se sentent à la fois nul scolairement, avec une mauvaise estime d'eux, une mauvaise image d'eux scolaire » (Annexe 2, PAPS)

A la difficulté scolaire vient s'ajouter la notion de désir et son rapport à la réalité. Vouloir rester dans la norme scolaire n'est pas toujours possible. L'envie normative de l'élève est donc en rupture avec la réalité : « ils veulent à peu près tous la même chose et (...) dramatiquement sexué. Et d'un autre côté, une offre de formation qui correspond absolument pas à, au souhait de départ. » (Annexe 1, PSY EN) ; « Il faut les amener (...) vers l'extérieur, (...) le milieu ordinaire du travail finalement. Pour qu'ils puissent se rendre compte. » (Annexe 4, CSA) ; « une activité là qui s'appelle « vraie vie, vrai défi » (Annexe 2, PAPS).

Les désirs adolescents par rapport à leur avenir professionnel sont très stéréotypés et ne sont pas toujours en adéquation avec la réalité du monde du travail ou de la formation. Pour pouvoir maintenir une scolarité, quelle qu'elle soit, l'adolescent doit y trouver un sens et son parcours de formation doit, dans la mesure du possible, générer du désir. Le désir étant source de motivation et de revalorisation.

Créer l'envie, c'est amener l'élève à faire un choix. Cette question est très importante dans le processus d'orientation scolaire. Plusieurs professionnels interrogés pointent le paradoxe de l'orientation : plus on est en difficulté, plus on doit s'orienter vers des spécialisations (apprentissage notamment), or faire des choix est difficile, demande du temps, une maturité, une prise de recul qui n'est pas toujours possible chez l'élève en situation de décrochage scolaire. La question du choix est importante car elle entraîne bien souvent un

caractère définitif à l'orientation scolaire.

Ainsi, l'école doit avoir du sens pour l'élève afin qu'il puisse s'y investir et trouver un bénéfice à l'apprentissage. Il est important que le lien entre l'école et le monde du travail soit clairement perçu par l'élève. La question du désir de l'adolescent et son rapport à la réalité est essentielle dans le parcours de ces élèves.

Ce dernier thème apporte ainsi des éléments de réponse à la troisième hypothèse selon laquelle l'orientation ne peut se faire qu'en lien avec les partenaires extérieurs, la découverte du monde du travail et de la société en général. L'élève doit donc être acteur de son orientation afin d'y trouver un sens, un intérêt. Pour cela il peut être considéré par l'Institution Scolaire comme le premier partenaire de l'orientation.

Dans le cadre d'un système scolaire français, l'élève intègre que la compétition scolaire est ou paraît juste selon Duru-Bellat (2006)²⁷. Ainsi, les élèves en situation de décrochage scolaire sont perçus et convaincus qu'ils ont eu toute leur chance et qu'ils sont les seuls responsables de leur échec. Cela participe à la « dévalorisation de soi »²⁸. On peut alors parler « d'acharnement pédagogique » dans le sens où l'on tente bien souvent de maintenir une scolarité dite classique et que lorsqu'une orientation vers une formation professionnelle finit par être envisagée, elle se fait sur le mode de l'échec. Cette analyse peut expliquer le sentiment de souffrance qui ressort du vécu des élèves et l'importance de (re)valoriser les capacités des élèves en situation de décrochage scolaire.

Il apparaît également dans les entretiens que faire un choix d'orientation scolaire doit prendre son origine dans le désir de l'adolescent. C'est un point très compliqué car l'offre de travail et de formation ne peut répondre totalement aux désirs de l'adolescent. Il se crée un rapport de force entre le désir de l'adolescent et ce que peut lui proposer l'Institution Scolaire mais aussi le monde du travail. Il apparaît donc essentiel d'essayer de trouver un consensus entre le désir de l'adolescent et la réalité. C'est une démarche compliquée qui nécessite de considérer l'élève dans sa globalité et son individualité. Cette idée est largement admise par l'ensemble des professionnels interrogés. Le CPE accompagne le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif (C5). Il doit donc être particulièrement vigilant dans son accompagnement afin de prendre en compte le désir de l'adolescent, la réalité institutionnelle et le contexte sociétal (monde du travail). Pour cela, il travaille en lien étroit avec le

²⁷ M. DURU-BELLAT, « L'inflation scolaire » Les désillusions de la méritocratie, La République des idées, SEUIL, 2006, 106 p)

²⁸D. Martuccelli, Dominations ordinaires. Exploration de la condition moderne, Paris, Balland, 2001

Psychologue de l'Éducation Nationale qui propose un suivi très personnalisé aux élèves et qui est « expert » des questions d'orientation. Le CPE participe à la construction des parcours des élèves (C7) en travaillant en profondeur avec les parents afin de trouver ensemble une solution satisfaisante pour l'élève en tenant compte de ses difficultés scolaires mais aussi de son environnement. Le travail avec les familles est ici indispensable car, comme le soulignent de nombreux professionnels interrogés, il est parfois plus difficile pour les parents de prendre conscience des difficultés de son enfant que pour l'élève lui-même.

En travaillant avec l'équipe pédagogique (C8), le CPE contribue à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre.

3.5 Vérification des hypothèses, bilan et limites.

Ainsi, l'analyse des entretiens, du questionnaire et des observations libres, nous permet de répondre à nos trois hypothèses de départ.

Les élèves en situation de décrochage scolaire rencontrent effectivement des difficultés scolaires très tôt dans leur scolarité. Il apparaît qu'il n'est pas toujours simple de communiquer de façon satisfaisante avec les parents et l'enseignement primaire qui retarde la prise en compte individuelle de ces situations. Le CPE a ici une place fondamentale dans la relation entre les parents et l'institution scolaire. Il doit rassurer, informer et communiquer avec les parents et les élèves. L'analyse des données nous permet également de dire que cet accompagnement nécessite d'être très individualisé car chaque élève, chaque situation est différente.

Nous pouvons également confirmer que malgré la bienveillance des professionnels, les élèves et parents n'ont pas forcément confiance en l'École et peuvent se sentir jugés par un phénomène d'écrasement institutionnel. Afin de remédier à cette situation, le CPE doit assurer les suivis individuels afin d'instaurer un climat de confiance mais cela ne suffit pas. Le modèle institutionnel devrait peut-être être repensé afin d'instaurer des relations élève/parents/institution moins hiérarchiques et plus horizontales. Il apparaît que les dispositifs déjà existants (parents d'élèves, représentation citoyenne des élèves au sein des établissements) ne sont pas encore suffisants. Nous pouvons nous demander si cette relation horizontale est réellement possible ou totalement utopique.

Enfin, les partenaires extérieurs sont des ressources incontournables pour l'école, ils participent à la réflexion éducative, proposent des actions péri-scolaires et intègrent dans

l'école la réalité de la société. Le CPE est l'interlocuteur privilégié des partenaires.

Ainsi, l'école commence à envisager qu'il n'existe pas UN parcours scolaire mais DES parcours scolaires dont l'objectif est la réussite de l'élève quel que soit le diplôme obtenu. Cela permet de rompre avec la norme scolaire à l'origine de la souffrance de nombre d'élèves en difficulté scolaire. Glasman (2011)²⁹ pointe en effet que l'élève ne comprend pas toujours que l'école c'est être dans un rapport d'apprentissage, une mobilisation intellectuelle, un engagement dans les apprentissages, il ne comprend pas ce que l'école attend de lui. Ces élèves ne savent pas quelle est leur place à l'école. Ils sont soit invisibles soit ne tiennent pas en place, chacun trouve une manière d'exprimer sa souffrance. L'institution scolaire a un tel poids dans le développement de l'adulte en devenir qu'elle pose un verdict sur l'identité de l'élève. Les élèves doivent apprendre à distinguer le cadre (discipline, protocole scolaire, les moyens) du contenu (le but). Envisager une formation professionnelle ou l'entrée dans le monde du travail ne devrait plus être perçue comme un échec. Il peut permettre à l'adolescent de trouver du sens à ce qu'il fait, de se confronter à la réalité et même comprendre le sens de l'école (importance d'être qualifié).

Ce travail de recherche est loin d'être exhaustif. Tout d'abord, les échantillons utilisés ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population mais seulement une « vignette » qui a permis d'élaborer cette réflexion. De plus, certaines données n'ont pas pu être clairement vérifiées car elles auraient nécessité un travail de recherche en soi : la question du climat scolaire par exemple.

²⁹ D. GLASMAN « Le processus de déscolarisation », conférence des mercredis de Créteil du 9 février 2011

CONCLUSION

Finalement, cette recherche nous permet de conclure que ce sont les fondements de l'Institution scolaire qui devraient être repensés afin de sortir de la grande normativité de l'École. Les professionnels de l'Éducation semblent avoir intégré ce concept et le mettent déjà en pratique. Le poids de l'Institution amène certains élèves à suivre un parcours incohérent par rapport à leur capacité mais répondant à la norme scolaire et au désir de normativité de l'enfant et sa famille.

Le phénomène institutionnel que révèle cette recherche m'a amenée à m'interroger sur les systèmes scolaires d'autres pays. Le modèle éducatif finlandais s'avère être efficace en terme de réussite scolaire, de lutte contre le décrochage scolaire mais aussi de l'égal accès à l'éducation (enquête PISA).

Les principes fondamentaux de l'enseignement en Finlande sont des notions et des difficultés que nous avons pu relever lors de cette recherche. En effet, pour le modèle finlandais, il est indispensable de susciter le **désir d'apprendre**, de s'attacher au maintien de la **motivation** des élèves, de favoriser la construction des apprentissages en lien avec une mise en pratique, d'encourager l'apprentissage par les échanges entre élèves en développant la capacité à **être acteur** de son propre apprentissage, de l'évaluation de son apprentissage et développer les **méthodes d'apprentissage** des élèves. Le modèle finlandais prend également en compte la maturité de l'élève afin de s'assurer qu'il soit prêt psychiquement à recevoir les apprentissages de l'école et s'adapte tout au long de la scolarité au rythme de l'enfant tant du point de vue du volume d'enseignement que de sa durée (théorie de chronobiologie). Le cursus scolaire se décline en cycle et non en niveau. Le passage entre filière professionnelle et générale est facilité tout au long de la scolarité en Finlande. Le modèle finlandais tente d'effacer les inégalités socio-économiques par une participation active et effective des élèves et leurs parents mais aussi par une forte inclusion. Les classes ont un effectif faible en comparaison avec la France : 20 élèves en moyenne par classe et 10 lorsque que des élèves à besoins particuliers sont accueillis dans les classes. Les élèves en difficultés scolaires bénéficient d'un soutien scolaire intensif et d'une adaptation de leur emploi du temps afin de remédier au mieux à ces difficultés. Enfin, l'orientation est essentielle en Finlande et fait l'objet d'un cours obligatoire par semaine dans les classes équivalant aux 5ème, 4ème et 3ème.

Enfin, l'accès à l'éducation est garanti à tous car l'ensemble du matériel scolaire est gratuit (manuels, fournitures scolaires, repas à la cantine, carte de transport, soutien scolaire), les services de santé et les soins dentaires également ainsi que les excursions et les sorties scolaires.

Le modèle d'enseignement français commence à proposer des actions proches de celles du modèle finlandais comme l'apprentissage par cycle qui existe depuis 2013 mais aussi par les dispositifs « passerelles » qui, cependant, peinent à se généraliser. Les élèves à Besoins Particuliers sont de plus en plus reconnus par l'Institution Scolaire mais l'approche pédagogique différenciée est difficile à appliquer dans des classes de 30 à 35 élèves. Enfin, le phénomène de gratuité pourrait permettre à tous d'entrer dans les apprentissages dans les mêmes conditions matérielles et éviter les stigmatisations très tôt à l'école. Enfin, l'orientation scolaire commence à devenir un enseignement à part entière en France mais devrait encore se développer afin d'atténuer les différences entre les territoires et les origines sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- BONNÉRY, Stéphane, 2004. Le décrochage scolaire en France : un « problème social » émergent ? *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. 1 avril 2004. N° 35, pp. 81-88. DOI 10.4000/ries.1734 [consulté le 6 avril 2018]
- BRIAND, Jean-Pierre et CHAPOULIE, Jean-Michel, 1993. L'institution scolaire et la scolarisation : une perspective d'ensemble. *Revue française de sociologie*. 1993. Vol. 34, n° 1, pp. 3-42. DOI 10.2307/3322049.
- CHARTIER, Daniel, 2003. Les styles d'apprentissage : entre flou conceptuel et intérêt pratique. *Savoirs*. 2003. N° 2, pp. 7-28. DOI 10.3917/savo.002.0007.
- Climat scolaire - La coéducation avec les familles. *Climat scolaire* [Consulté le 30 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html>
- DEBARBIEUX, Éric, 2015. Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques. . 2015. pp. 18. [consulté le 6 avril 2018] Disponible à l'adresse: http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_88-89/62/8/depp-2015-EF-88-89-climat-scolaire-definitions-effets-politiques-publiques_510628.pdf
- DE SINGLY François, 1992. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan.
- DUBET, François, 2004. *L'École des chances*. Seuil. [Consulté le 4 janvier 2018]. La République des idées. Disponible à l'adresse: <http://www.seuil.com/ouvrage/l-ecole-des-chances-francois-dubet/9782020685795>
- DURU-BELLAT, Marie, 2006. *L'Inflation scolaire*. Seuil. [Consulté le 4 janvier 2018]. La République des idées. Disponible à l'adresse : <http://www.seuil.com/ouvrage/l-inflation-scolaire-marie-duru-bellat/9782020851688>
- FEYFANT, Annie, janvier 2015. COÉDUCATION : QUELLE PLACE POUR LES PARENTS ? Dossier de veille de l'Ife n°98. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/98-janvier-2015.pdf>
- FEYFANT Annie, février 2014. Réussite éducative, réussite scolaire? Note de veille de l'Ife, revue de littérature de recherche. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://observatoire-reussite-educative.fr/problematiques/reussite-scolaire-reussite-educative/rapports-dossiers/reussite-educative-reussite-scolaire-1/dossier-veille-analyse>

- Enseignants, parents, réussite des élèves, la nécessaire alliance. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.lesvoixdelecole.fr/index.php/politique-educative/rerelations-parents-enseignants/item/60-enseignants-parents-reussite-des-élèves-la-nécessaire-alliance>.
- *Géographie de l'École, douzième édition*, 2017. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid57105/geographie-de-l-ecole-douzieme-edition-2017.html>
- *Education-prioritaire_rapport-final.pdf*, [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_education-prioritaire_rapport-final.pdf
- GLASMAN, Dominique, *Mercredis de Créteil : Les processus de déscolarisation - Sciences Economiques et Sociales Créteil*. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://ses.ac-creteil.fr/spip.php?article278>
- JÉSU, Frédéric, 2010. Principes et enjeux démocratiques de la coéducation : l'exemple de l'accueil de la petite enfance et notamment des conseils de crèche. In : *Parents-professionnels : la coéducation en questions*. ERES. pp. 37-48. [Consulté le 30 décembre 2017]. ISBN 978-2-7492-1288-3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/parents-professionnels-la-coeducation-en-questions--9782749212883-p-37.htm>
- JOIGNEAUX, Christophe, 2009. La construction de l'inégalité scolaire dès l'école maternelle. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*. 1 octobre 2009. N° 169, pp. 17-28. DOI 10.4000/rfp.1301.
- La lutte contre le décrochage scolaire. *Ministère de l'Éducation nationale*. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>
- LANDRIER, Séverine et NAKHILI, Nadia, 2010. Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*. 15 mars 2010. N° 109, pp. 23-36. [consulté le 6 avril 2018]
- Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? – France, portrait social | Insee. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288281?sommaire=1288298>
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. *Ministère de l'Éducation*

nationale. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

- Lutte contre le décrochage scolaire - Enjeux et objectifs de la lutte contre le décrochage en France et en Europe - Éduscol. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/cid48490/enjeux-et-objectifs-de-la-lutte-contre-le-decrochage-en-france-et-en-europe.html#lien0>

- MEIRIEU, Philippe, COMPLEMENTARITE ET SPECIFICITES DES INTERVENANTS AUPRES DES ELEVES EN DIFFICULTE, INRP. [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.inrp.fr/primaire/dossier_doc/parteneriat.pdf

- PERRAUDEAU, Michel. *LES METHODES COGNITIVES. Apprendre autrement à l'école* [Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.decitre.fr/livres/les-methodes-cognitives-9782200013950.html>

- PERRENOUD, Philippe, Métier d'élève et sens du travail scolaire.

[Consulté le 4 janvier 2018]. Disponible à l'adresse :

https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/OUVRAGES/Perrenoud_1994_B.html

- STEVANOVIC, Biljana, 2008. L'orientation scolaire. *Le Télémaque*. 2008. N° 34, pp. 9-22. DOI 10.3917/tele.034.0009.

- TURKIELTAUB, Sandrine, 2011. Le modèle finlandais, la solution contre le décrochage scolaire ? *Journal du droit des jeunes*. 2011. N° 310, pp. 37-45 [consulté le 15/04/2018]. DOI 10.3917/jdj.310.0037

- VINCENT, Guy, 1995. L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles. *Revue française de pédagogie*. 1995. Vol. 112, n° 1, pp. 137-140.

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, NOR : MENE1315928A arrêté du 1-7-2013 - J.O. Du 18-7-2013, MEN - DGESCO A3-3. Disponible à l'adresse : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

ANNEXES

Annexe 1 : Entretien PSY EN

E: Enquêteur **Psy EN** : Psychologue de l'Éducation Nationale (Homme, 45-50 ans)

Psy EN : Je suis psychologue de l'Éducation Nationale et j'assure les fonctions de directeur du CIO de L. J'exerce ce métier depuis 2007. **E:** Avez vous exercé un autre métier avant d'être psy EN ? **Psy EN:** Avant, j'étais COP non titulaire donc j'ai travaillé dans d'autres CIO ... un certain nombre d'année. J'ai fait aussi des remplacements de professeur des écoles dans l'enseignement spécialisé dans ce qu'on appelait avant les IR, les Instituts de Rééducation qui s'appellent maintenant ITEP, les IME, voilà, auprès d'enfants en difficultés soit handicapé, soit présentant des troubles... de la personnalité.

E: Pendant votre carrière, j'imagine que vous avez rencontré des élèves en situation de d'échec scolaire, de difficultés scolaires ?

Psy EN : pas vraiment, non **E:** Ah, d'accord...**Psy EN** : Enfin le terme de élève en situation d'échec scolaire, c'est, j crois que c'est un terme qui a été utilisé à une certaine époque mais que en fait on n'utilise plus vraiment. Il a une connotation un peu trop.. péjorative, trop définitive. Quand on est en échec, ça veut dire que la partie est terminée et que le jeu s'arrête. Non, en fait y'a des élèves qui sont... en situation.... difficile, par rapport à leur scolarité ou disons par rapport à différentes sphères de, de, différentes sphères sociales, ou d'identité, qui sont les leurs et qui rejaillissent sur la scolarité si bien qu'ils peuvent être en difficulté très importante mais pour ma part je ne parlerais, je ne parle pas d'échec. Et dans la communauté éducative, ce terme est quand même plus trop utilisé.

E: D'accord, donc vous utilisez plutôt « décrocheur » c'est ça ? **Psy EN** : Et c'est encore... Oui y'a ce terme qui est apparu et qui est en train même d'être un peu supplanté par d'autres concepts mais disons que... la notion de décrochage scolaire est un peu au cœur des préoccupations actuelles des acteurs du système éducatif. Sur ce qu'on appelle le décrochage scolaire. Y'a des chiffres qui sont avancés par un certain nombre d'acteurs... qui sont pas toujours justes, c'est pas toujours vérifiable non plus. Ça dépend ce qu'on entend par décrochage scolaire. Mais, disons que voilà, à tous les niveaux, on va dire, de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, y'a des formes de décrochage plus ou moins sévère par rapport à la scolarité.

E: Vous, comment vous définissez le décrochage scolaire ? Vous disiez qu'il y avait plusieurs types de définitions, ça dépendait de ce qu'on entendait par décrochage...

Psy EN : Oui, c'est-à-dire que bon, y'a des élèves qui peuvent... décrocher par rapport aux apprentissages, ça, ça peut se faire très tôt en fait dans la scolarité en accumulant les difficultés, scolaires, dans différentes disciplines, par rapport à des troubles divers, de l'attention, de la concentration, de la mémoire, différentes... caractéristiques qui peuvent entraîner un décrochage par rapport aux apprentissages. Donc là, pour ces élèves là, qui décrochent par rapport aux apprentissages, y'a des remédiations qui sont mises en places, des remédiations pédagogiques qui sont mises en place dans les établissements scolaires... que ce soit à l'école maternelle ou primaire ou que ce soit après au collège ou au lycée. Y'a aussi des dispositifs particuliers en primaire, au collège, au lycée. Par exemple, les SEGPA sont des dispositifs particuliers, des classes qui accueillent des élèves qui sont, qui présentent des difficultés graves et persistantes, scolaires, qui n'ont pas été remédiées par d'autres moyens. Donc ça c'est une forme de prise en compte de ce décrochage par rapport aux apprentissages. Après y'a des élèves qui vont décrocher par rapport à l'assiduité scolaire, qui vont être très absentéistes, par exemple, physiquement, c'est-à-dire qu'ils viennent pas au collège ou au lycée. Ça c'est quelque chose qu'on va beaucoup rencontrer, notamment au lycée Professionnel. C'est une caractéristique forte du lycée Professionnel que de produire des, des élèves qui décrochent par rapport à leur inscription scolaire, ils ne viennent plus. Et puis y'a des élèves qui vont décrocher, de façon un peu moins visible. C'est-à-dire qu'ils vont venir, en classe, qu'ils vont répondre a minima aux exigences scolaires sans être ni dans la trop grande difficulté ni vraiment dans la norme et qui vont petit à petit se laisser, dériver par rapport aux attendus scolaires et qui, voilà, au bout de, souvent de la scolarité obligatoire, du collège, disons 4e/3e, vont perdre le sens de l'école, plus trouver vraiment de sens à aller à l'école, à s'intéresser à ce qui leur est enseigné et, et à produire un projet scolaire ou un projet de formation.

E: D'accord, oui. Donc pour vous, y a 2, 3 types de définitions, vraiment... Peut-être plutôt par vos expériences précédentes, ces difficultés scolaires, quelles qu'elles soient du coup, comment vous les décelez au quotidien ou dans les rendez-vous... avec les élèves ?

Psy EN : Alors nous, dans les services d'orientation, on a un pied dans l'école, vraiment, parce qu'on intervient dans les établissements scolaires, collèges et lycées. On a aussi un pied en dehors de l'école puisque les Centres d'Informations et d'Orientation desquels nous

dépendons, sont extérieurs aux établissements et ont leur indépendance par rapport aux établissements scolaires. Mais le fait qu'on ait un pied dans l'école, fait qu'on a des relations privilégiées avec les équipes enseignantes donc le plus souvent lorsqu'un élève est en difficulté sur le plan scolaire, ne suit plus, ne vient plus, présente différents troubles, qui peuvent aussi après ressortir du handicap, on est régulièrement alertés par les équipes enseignantes, parce qu'on est dans les établissements. Donc on peut être alerté par le professeur principal, par le professeur de mathématiques, d'EPS, par l'infirmière scolaire, par les CPE aussi, très régulièrement. C'est des acteurs qui sont,... vraiment clefs dans le suivi des élèves, par les chefs d'établissements, par différents, différents personnels et donc là on peut avoir une vision d'abord de l'inclusion scolaire de l'élève, comment il se situe dans les apprentissages par rapports aux différentes disciplines, par rapport à sa présence dans l'établissement, par rapport à son investissement dans, dans sa scolarité. Donc, le repérage, si c'est ça votre question. Le repérage, il est souvent extérieur et on nous alerte sur les élèves. **E:** C'est plutôt les professionnels qui vous alertent... **Psy EN :** Plutôt, ça peut être aussi les parents, c'est même souvent les parents qui nous interrogent, qui viennent nous voir pour, parce qu'ils savent pas trop comment y faire avec leur enfant, donc là ça peut se faire, en effet, soit en établissement, soit au CIO. Et... Notre regard en tant que service d'orientation, il est, donc renseigné par le milieu scolaire, par les différents acteurs dont j'ai parlé, par le milieu familial, mais à la fois il est indépendant de tout ça. Il est indépendant du milieu scolaire, il est indépendant du milieu familial. On est à une place qui est quand même assez intéressante, qui est neutre disons, donc on peut bien observer, bien apprécier les situations, bien diagnostiquer les difficultés et on est vraiment à une place intéressante aussi pour, avec les familles, tenir conseil sur les situations qui se présentent, voilà. Sans, sans enjeu, sans pression, sans injonction d'aucune nature, voilà, on peut apprécier la situation telle qu'elle se présente.

E: D'accord. Et, au collège ou au lycée, quand des professionnels vous signalent des situations difficiles, y'a des espaces après de travail ou de réflexion formels qui sont possibles au sein des établissements ?...

Psy EN : Ça dépend des niveaux. Disons que, bon y'a des instances qui existent qui sont connues, y'a déjà les conseils de classe. Pendant les conseils de classe, c'est une instance très importante dans les établissements scolaires parce qu'il y a tous les acteurs, tous les professeurs, les personnels de direction, parfois les conseillers d'orientation psychologue, des parents d'élèves, des délégués d'élèves, donc là, les cas individuels peuvent être abordés donc

là voilà, c'est le moment où on peut parler des élèves. Après y'a aussi ce qu'on appelle les cellules de veille et de prévention,... qui sont remplacées par les groupes de prévention du décrochage scolaire, les GPDS, donc ces... ces groupes-là ont vocation à traiter des situations d'élèves dans l'établissement qui sont en situation de décrochage. Donc qu'on est en train de perdre. Donc là, on peut en parler et éventuellement apporter des solutions. Soit interne à l'établissement, soit en lien avec d'autres structures ou d'autres établissements Y'a aussi les commissions éducatives ou les commissions scolaires ou voilà, qui peuvent avoir lieu aussi dans les établissements pour, sur une situation particulière d'élève qui présente une difficulté. Après y'a des instances, qui... vont plus s'attacher à examiner les situations particulières des élèves en situation de handicap, ceux qui, pour lesquels la vigilance des équipes doit être importante, donc ce sont les équipes de suivi de scolarisation.

E: Et dans ces lieux de réflexion, les professionnels.... **Psy EN :** Alors ça dépend. Dans les GPDS, y'a le chef d'établissement, souvent l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, la CPE, le Psy EN et puis le plus souvent des enseignants qui connaissent le, l'élève, les situations. Et y'a aussi ce qu'on appelle les, les réseaux FOQUALE. **E:** Oui... **Psy EN :** Les réseaux FOQUALE c'est les réseaux Formation Qualification Emploi qui sont au sein d'un même bassin d'éducation, ce qu'on appelle ici nous les ZAP, les Zones d'Animation Pédagogique, donc c'est un réseau de chefs d'établissements et de, et d'enseignants, enfin plutôt de professeurs référents décrochage scolaire, y'en a un par établissement, y'a un enseignant qui est référent décrochage scolaire par établissement scolaire, qui vont réfléchir à des manières de prendre en charge les difficultés et les situations de décrochage au cas par cas. Voilà. Et ensuite on travaille beaucoup, également avec ce que l'on appelle la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, la MLDS, voilà. Donc ça c'est très important la MLDS, c'est des personnels qui s'occupent de prévention des ruptures scolaires, ça s'appelle la PRS, qui peuvent rencontrer les élèves, régulièrement en établissement scolaire et qui peuvent proposer aussi des modules d'accompagnement qu'on appelle P.A.P.S maintenant, Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire, pour prendre en charge des élèves notamment en leur permettant de faire des stages, différents stages, le plus souvent en entreprise, pour trouver une solution d'insertion, scolaire ou autre, à la rentrée n+1. Voilà donc ça c'est très important et notamment donc, le CIO par rapport à ça, a un rôle clef par rapport à la MLDS parce que les Psy EN vont être prescripteurs des... prises en charges par les P.A.P.S. Alors ici, au CIO de L, comme dans un certain nombre de CIO de l'Académie de Bordeaux, on a aussi

un dispositif un peu particulier qui s'appelle l'OEP, Observatoire Espace Projet, y'a un personnel qui est à mi-temps sur le CIO et qui fait de la prévention des ruptures scolaires. Nous ici, l'OEP est surtout... surtout en lien avec les lycées. Il intervient pas au collège, surtout les lycées et lycées Professionnels. Donc il est saisi par les établissements, par les chefs d'établissement, les CPE, le Psy EN, enfin il faut que ces personnels là aient discuté des situations des élèves qui sont fragiles de ce côté là pour l'adresser à l'OEP. Donc l'OEP va faire un travail d'accompagnement de ces élèves pour éventuellement réfléchir à un projet de réorientation, pour peut-être faire un stage dans une entreprise, ou un autre établissement scolaire. Pour aussi, c'est très souvent le cas, essayer de, d'avoir un suivi comme ça, régulier avec l'élève où il puisse un petit peu dire ce qui est difficile pour lui dans son, sa réalité d'adolescent, dans son rapport avec ses camarades, avec ses enseignants, avec sa famille,, voilà donc souvent les personnels qui sont recrutés pour l'OEP sont aussi des psychologues.

E: D'accord, ok. Très bien. Et alors du coup pendant votre carrière vous avez déjà eu l'occasion d'accompagner un élève en grande difficulté vers une orientation spécifique ?

Psy EN :.... Oui, mais c'est quotidien en fait ça. C'est quotidien parce, notre système éducatif est très normatif, donc étant donné qu'il est normatif, il produit des sujets qui vont être en souffrance par rapport à la norme. Donc des élèves qui sont en grande difficulté, qui sont en voie de décrochage, y'en a.... un certain nombre. Voilà, à tous les niveaux et principalement, ce sont de ces élèves-là qu'on va s'occuper et pour être clair, on va faire un suivi. Parce que, donc nous, les services d'orientation, on intervient auprès de tous les élèves, tous les élèves qui en font la demande, tous, même ceux qui ont pas de difficulté. Simplement, on est là pour apporter notre éclairage sur une situation scolaire, soit d'adaptation scolaire, soit d'orientation, mais on peut aussi recevoir, au CIO notamment, des adultes qui sont en reconversion ou autre. Et donc, on, on touche vraiment tous les publics. Mais, très souvent, avec les publics, lambda, on va dire, ceux qui ne présentent pas de difficultés particulières mais qui se posent des questions sur leur orientation ou sur leur scolarité, etc.. On va faire des, des interventions ponctuelles. On va les recevoir, faire un entretien et après ils vivent leur vie, et puis on les revoit 2 ans plus tard ou 6 mois plus tard mais c'est pas régulier, vous voyez, alors qu'avec les élèves en difficultés, on fait un suivi régulier parce que d'abord, pour ceux qui sont en difficulté sérieuse, en 6e on va dire ou 5e, là il faut faire l'accompagnement parce que souvent y'a une orientation adaptée qui doit être faite ou spécialisée même. Donc là il faut faire un bilan psychologique, le bilan psychologique, c'est le Psy EN qui le fait, qui l'établit. Il

faut expliquer aussi à la famille les tenants et aboutissants d'une telle orientation, expliquer aussi les autres modalités de prise en charge de la difficulté, donc là y'a un accompagnement. Et puis, pour les élèves, après un peu plus tard, qui vont être en grande souffrance scolaire, en situation de décrochage, là aussi c'est un suivi régulier, notamment par exemple en lycée Professionnel. Les élèves qui se trouvent en difficultés en lycée Professionnel, il faut prévoir des réorientations dans d'autres spécialités et ça c'est compliqué ça donc là, on va les accompagner de façon un peu plus serrée.

E: D'accord, du coup, vous travaillez avec l'élève, avec les familles et avec les établissements ? Et quand vous travaillez auprès des élèves et des familles, vous, justement, vous travaillez cette question du décrochage ou la difficulté... Au niveau du vécu de l'élève, comment eux, ils vivent cette situation ? **Psy EN :** (silence). Le plus souvent, ce qu'on va entendre c'est... J'ai plutôt le, l'impression de rencontrer des gens qui cherchent une voie, qui cherchent une issue, vous voyez ? Voilà, qui cherchent une voie. Donc en fin de collège, pour ceux qui, dans le collège unique là, avec sa très grande normativité, ses exigences qui sont relativement importantes, se trouvent en situation de pas être conforme à ce qui est attendu justement, bon pour ces élèves-là, j'ai pas l'impression de, d'entendre de leur part le fait qu'ils soient en échec. J'entends plutôt des demandes de trouver, qu'ils puissent trouver leur voie.

E: D'accord, donc leur vécu de leur difficulté scolaire est plutôt positif ? Enfin, ils arrivent à rebondir... **Psy EN :** J'dirais pas qu'il est positif parce que y'a quand même de la souffrance mais, je vois plutôt dans, enfin ou alors c'est notre travail qui veut ça mais de d'essayer de remettre un petit peu de fluidité dans les rouages on va dire. Vous savez les adolescents, ils sont quand même, y'a une très grande labilité en fait des désirs d'adolescent, c'est très labile, et souvent on se fait tout un monde voilà. Un élève qui arrivera en fin de collège, qui voudrait faire absolument tel métier ou tel type de formation et qui, par rapport à ses difficultés scolaires ne pourra pas le faire mais, en fait c'est très labile tout ça, ils s'adaptent bien. Mieux que ce qu'on pense et heureusement parce que c'est, c'est très régulier justement qu'ils aient à s'adapter à la réalité.

E: Et les familles ? Elles s'adaptent aussi bien à ça ? **Psy EN :** La plupart oui, la plupart. Si vous voulez y'a un hiatus, y'a une inadéquation structurelle en fait, de fait entre les désirs des adolescents pour ce qui est de ce qu'ils souhaitent faire en terme de spécialité professionnelle par exemple, de formation et l'offre de formation telle qu'elle est construite. Voilà, c'est-à-dire que si on regarde, si on recensait comme ça les, les souhaits d'orientation des adolescents à un

certain âge, on s'apercevrait que globalement, ils sont très stéréotypés, c'est-à-dire que on va avoir une poignée de métier, de fonction, qui va revenir de façon très très large... **E:** CAP Petite enfance... **Psy EN :** Stéréotypés à la fois parce qu'ils veulent à peu près tous la même chose et à la fois très sexué, très très sexué et même dramatiquement sexué. Et d'un autre côté, une offre de formation qui correspond absolument pas à, au souhait de départ. Donc, si y'avait pas une capacité de, si y'avait pas une labilité, une capacité d'adaptation, une souplesse des désirs des adolescents, bon voilà, y'aurait... ce serait pas possible, y'aurait des suicides, si vous voulez dans les établissements scolaires, à foison, y'en a pas. Y'en a, mais très peu, pas pour ces raisons là en tout cas. Donc ça veut dire que, un élève qui n'arrive pas comment dire, à obtenir l'orientation qu'il souhaite au départ, c'est souvent effectivement par rapport à ses coordonnées scolaires de départ, il arrive toujours à faire quelque chose, vous voyez... Les choses ne sont pas arrêtées, ne sont pas vissées pour de bon.

E: Oui, vous faites plutôt du coup une mise à la réalité par rapport au monde du travail...

Psy EN : Alors ce, c'que vous dites là est vraiment très très important... Mais j'crois que c'est quelque chose que partage tout le, toute la communauté éducative, une, un souci aussi d'insertion du sujet dans la réalité. De confrontation en fait, de confrontation, de c'qui est du, du, inhérent au sujet, son principe de plaisir qui est très fort à l'adolescence au principe de réalité quoi. Et notamment la réalité du système éducatif, des attendus de formation, ça c'est un point très important. Mais ce, ce point là qui est très important, qu'on doit faire, par souci d'honnêteté ne... on ne peut pas induire les jeunes et les sujets qui se présentent à nous en erreur donc ce travail là, il faut le faire en préservant quand même ce qui, chez le sujet, est désirant, il faut pas... vous voyez, c'est ça qu'est compliqué en fait, c'est à la fois, de pouvoir expliquer à un jeune, de pouvoir conforter un jeune dans ses souhaits, ses intentions d'avenir, comme disent certains tout en lui donnant des informations, lui apportant des connaissances, renforçant son savoir sur la réalité du marché de l'emploi, des formations, des attendus scolaires, etc, et ça c'est pas évident à faire. C'est une difficulté du métier.

E: Oui, oui, j'imagine.. Donc c'est ce que vous faites essentiellement dans le suivi justement d'orientation des élèves, quoi ?...

Psy EN : Oui, oui, c'est-à-dire, essayer de, souvent quand on rencontre des élèves qui sont en situation de ce que vous appelez vous l'échec. Et bien, on doit essayer dans un premier temps de faire... exister le désir du sujet. Il faut qu'il se remette à désirer quelque chose quoi. Parce que souvent, parce que souvent, le fait de, de, d'être dans une forme d'impasse... ils

s'autorisent plus à désirer grand chose en fait.

E: D'accord, il faut susciter le désir pour retrouver une... formation... **Psy EN :** C'est-à-dire, il faut aller le chercher. Il est là mais souvent il s'exprime pas. Il s'exprime pas parce que, parfois les élèves qu'on rencontre vont se dire que... Qu'il y a pas, plus grand chose n'est possible, en fait, que des choses qui, dont ils n'ont pas envie. C'est pas qu'ils pensent que rien n'est possible, c'est que ils estiment que rien ne leur correspond, alors il faut essayer de faire réémerger cette capacité désirante là sinon y'a rien qui est possible, on peut pas bâtir de projet. Et après effectivement, bon il faut, essayer de construire avec l'élève un parcours de formation, un parcours scolaire qui soit réaliste et réalisable mais aussi un peu brillant pour le sujet, qu'il y trouve quelque chose de bon pour lui, qui nourrisse son, son.... enfin voilà, qui fasse que la réalité vaille la peine d'être vécue sinon ça a plus de sens.

E: Ouais, oui, redonner du sens, du coup. Et les familles, là-dedans, souvent elles sont avec vous, enfin elles appuient ce travail d'orientation, est-ce que... **Psy EN :** C'est difficile de généraliser en fait. Enfin, je me rend compte en vous parlant que c'est compliqué de faire des généralités avec des situations individuelles qui sont, qui se ressemblent pas en fait, les unes et les autres. Mais en effet, il est quand même extrêmement compliqué de faire un travail d'orientation, qu'elle que soient les situations des élèves, que ce soient des élèves en difficultés ou pas, sans les familles.

E: Oui, elles sont présentes du début à la fin de l'orientation de l'élève... **Psy EN :** Pas toujours, pas toujours non, mais quand elles n'y sont pas c'est compliqué. **E:** Y'en a qui s'opposent ça arrive ? Aux orientations ? **Psy EN :** Qui s'opposent **E:** J'ai interrogé des profs par exemple, qui m'ont parlé de parents qui s'opposaient aux décisions de conseil de classe, redoublement, passage en lycée professionnel et que bon du coup la, la situation, enfin, le souhait des parents était souvent suivi après discussion avec les établissements, mais... **Psy EN :** Oui mais là, si vous voulez, dans les établissements scolaires, le conseil de classe prononce une orientation alors que nous, service d'orientation, on n'oriente personne, on n'est pas des orientateurs si vous voulez. On est là pour aider tout un chacun à construire son parcours d'orientation si vous préférez, pour schématiser. On est, si vous voulez un appui. On vient nous voir pour qu'on puisse prodiguer des conseils, ce qu'on ne fait pas en fait, le plus souvent. Le plus souvent, on ne s'autorise même pas à donner des conseils, très rarement. Le plus souvent, ce qu'on fait c'est qu'on tient conseil sur la situation et nous, on est censés avoir un, un p'tit plus, on a quelque chose de plus qui permet d'éclairer la situation. Voilà, une

connaissance du système éducatif, une connaissance de la psychologie des individus à l'adolescence, des processus d'orientation quoi, interne si vous voulez et puis des procédures d'orientation de l'institution. Ça, on est en mesure d'éclairer la situation avec ça. Mais après, si vous voulez pour répondre à votre question, est-ce que les parents s'opposent, ils ont pas à s'opposer puisque nous on propose rien. **E:** Vous ne prononcez pas d'orientation... **Psy EN :** Non, donc ils s'opposent pas. Par contre régulièrement, ils peuvent s'opposer aux propositions qui sont faites par les conseils de classe donc là ça veut dire qu'il y a commission d'appel, etc voilà... Mais c'est rare ça quand même, c'est rare ces situations là... Par contre, il est pas rare en revanche que les, qu'il y ait, que les parents s'opposent au souhait d'orientation des élèves. **E:** Ah oui ? D'accord.. **Psy EN :** Des élèves, qu'un jeune veuille faire quelque chose et que les parents sont pas tout à fait d'accord voire même que les parents soient pas d'accord entre eux. Et quand les parents sont pas d'accord entre eux, souvent les élèves ne veulent rien. Donc là, il faut aller le chercher. **E:** Ok, d'accord, oui. Vous travaillez aussi ça alors, quand les parents sont pas d'accord avec le choix de l'élève, comment vous, vous gérez ça du coup ? **Psy EN :** Quand les parents ne sont pas d'accord avec le choix de l'élève il suffit de, le plus souvent de faire en sorte que ce soit dit, que ce soit explicité et après les choses sont claires. **E:** D'accord, en général c'est que ce n'est pas parlé au sein de la famille... **Psy EN :** Oui voilà, il faut être aussi un peu médiateur dans ces situations là. **E:** D'accord ok. Et, bon du coup, vous avez une grande connaissance des scolarités adaptées et spécialisées et vous êtes intervenu dans des scolarités un peu... adaptées du coup ? Vous disiez l'ITEP, l'IME... **Psy EN :** On a peu de relations avec l'enseignement spécialisé mais plus avec l'enseignement adapté. Ce qu'on appelle enseignement adapté, c'est les SEGPA ou les, ou les EREA, voilà, là oui. Après tout ce qui est, enseignement spécialisé non mais enseignement adapté, en SEGPA bien sûr, on intervient régulièrement en SEGPA. **E:** Pour les Élèves à Besoins Particuliers, vous participez aux instances ? **Psy EN:** Si c'est pour un élève qui a des difficultés, par exemple, un trouble de la personnalité,, ou qui présente une dyslexie, vraiment forte, on va participer parce que ça a des implications assez importantes sur la suite. Pour la dyslexie, un moment donné on va peut-être nous demander de faire un bilan psychologique, parce que bon pour pouvoir poser le diagnostic il faut un bilan psy et pour les élèves qui ont des troubles du comportement on va dire, si il y a une orientation spécialisée, un moment donné on va nous poser la question. Et puis y'a aussi les élèves qui sont en ULIS aussi. En ULIS. **E:** Oui... **Psy EN :** Donc ça c'est pour des enfants qui

sont en situation de handicap. Et là, y'a des ULIS en, bon, en collège, et après y'en a en lycée Pro aussi. Et en lycée Pro, là on a notre mot à dire parce que, il s'agit d'une orientation professionnelle donc on nous pose la question quand même. Y'en a aussi en lycée Général et Technologique et en lycée Pro.

E: D'accord. Et, bon, on va rester dans la généralité mais quelles sont les alternatives que vous proposez en général, quand y'a des situations de décrochage ou de difficultés scolaires au niveau de la scolarité, en fait.. **Psy EN :** Encore une fois je suis embêté pour répondre à votre question parce qu'elle est vraiment très générale.

E: En fait moi je travaille plutôt sur les élèves adolescents donc collège, 2nde, donc à ces âges-là, en général qu'est-ce qui est proposé, qu'est-ce qui peut être proposé comme solution alternative à la scolarité classique ?... **Psy EN :** Alors comme solution alternative à la scolarité classique, enfin à la scolarité, avant 16 ans, y'en a pas. **E:** Oui... **Psy EN :** Sinon, en 4e et 3e, y'a des classes de 3e qu'on appelle préparatoires aux formations professionnelles, PREPA PRO, quelques places, elles se font le plus souvent en lycée professionnel ces classes. Donc ces classes là qui vont s'adresser à des élèves, qui ont le plus souvent redoublé une classe déjà. Pas toujours mais le plus souvent, qui sont en difficulté sur le plan scolaire mais qui font des efforts quand même. Voilà, ce sont des élèves qui sont un peu en bout de course sur le plan scolaire mais que, le fait de ne pas réussir scolairement, voilà est vécu comme éprouvant pour eux. Voilà donc, on va leur proposer ça, donc cette classe de 3e PREPA PRO, qui est une classe avec un allègement horaire et en terme de contenu dans les matières générales et un temps hebdomadaire de découverte professionnelle et un peu plus de stage mais pas beaucoup plus de stage, environ 4 semaines de stages par an. Y'a après dans l'enseignement agricole des classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole qui sont, c'qu'on pouvait appeler à une époque les 4e et 3e technologiques, qui se font en alternance, donc à peu près, je schématise, une semaine à l'école, une semaine en stage en entreprise, là encore il faut que l'élève ait atteint un certain âge parce que pour faire des stages, il faut avoir un certain âge.. Et, alors par contre ça, ça se fait le plus souvent en établissement agricole, nous, sur le secteur y'a que des établissements privés qui font ça, notamment les MFR, les Maisons Familiales et Rurales, et du coup avec internat, donc ça c'est pas évident non plus, l'internat, à 14 ou 15 ans. Et y'a un autre dispositif qui peut intéresser des, des élèves qui sont dans ces cas-là, qui sont les DIMA, les Dispositifs d'Initiation aux Métiers par l'Alternance qui sont, situés au sein des CFA, le plus souvent, les Centres de Formation d'Apprentis, et qui

correspondent grosso modo à ce qu'on appelait autrefois le pré-apprentissage, donc plutôt pour des élèves qui veulent rentrer en apprentissage à l'issue de la scolarité obligatoire donc faut qu'ils aient 15 ans. 15 ans donc c'est le plus souvent pour des élèves qui sont inscrits dans leur collège en classe de 3e mais qui ne viennent pas au collège, qui dépendent pédagogiquement du centre de formation d'apprentis, dans lequel ils font le DIMA, donc à peu près enfin, sur le secteur ici c'est au DIMA de, enfin au CFA de L R et c'est je crois 3 jours en entreprise et 2 jours en centre de formation d'apprentis sous statut scolaire toujours. **E:** D'accord, mais au CFA.. **Psy EN :** Au CFA, voilà. Après donc pour ceux qui sont vraiment, décrochés mais après le collège y'a le P.A.P.S, qui est vraiment un dispositif charnière en fait entre l'école et l'extérieur de l'école. Enfin, donc quand les élèves n'ont pas de solutions de formation, décrochent complètement de leur établissement scolaire, et qu'ils sont grosso modo au lycée, ils peuvent aller sur le module P.A.P.S et là, ils peuvent, ils ont le statut scolaire, ils sont inscrits administrativement dans un établissement scolaire mais ils font des stages, ils font, ils ont un peu d'enseignements généraux aussi, un petit peu, et l'idée c'est l'année suivante de trouver une solution d'insertion scolaire ou autre. En apprentissage ou en lycée. **E:** D'accord, ok. **Psy EN :** Voilà un peu les, les solutions, on va dire, bien que le terme de solution soit pas vraiment adapté. Après, ce qu'on essaie de développer mais c'est pas évident du tout c'est un certain nombre de passerelles entre les formations. Par exemple, entre le lycée Général et Technologique et le lycée Professionnel. Parce que y'a un certain nombre d'élèves de lycée Général qui se trouvent pas bien en lycée Général et qui peut-être se trouveraient mieux en lycée Professionnel donc là, on essaie de créer des passerelles pour que l'inclusion de ces élèves-là, qui, dans l'enseignement général se trouvent dépassés puissent, en lycée Professionnel, trouver à se rescolariser sans perdre de temps, avec des stages passerelles, des choses comme ça.

E: D'accord, ok. Merci beaucoup pour vos informations, est-ce que vous avez des choses à rajouter sur le décrochage, les situations vécues... **Psy EN :** Non, juste par rapport au décrochage, là de plus en plus, alors c'est les canadiens qui nous ont balancé ça y'a pas très longtemps, on essaie de parler moins de décrochage scolaire que de persévérance scolaire, c'est-à-dire, si vous voulez on s'est rendu compte que, c'est ma lecture, que le..., le fait d'être scolarisé c'est pas quelque chose de, de tout à fait naturel pour un adolescent. C'est-à-dire que ça demande un certain nombre d'efforts, c'est contr'attitudinal, c'est pas ce qu'on attendrait d'un adolescent qu'il vienne comme ça 30h/semaine, assister à des cours qui le concernent pas

donc ça demande un certain effort, ça demande une certaine capacité à persévérer, c'est-à-dire à maintenir cette décentration là de soi, de ses difficultés, de ses questionnements personnels, de son ego pour pouvoir suivre un cursus et peut-être atteindre un objectif qui l'intéresse mais en tout cas le chemin en lui-même n'est pas toujours très gratifiant ni intéressant. Donc cette notion là est en train d'arriver alors, bon ça, ça n'augure rien de bon, à mon avis, concernant les présupposés et les pratiques d'orientation qu'il y a derrière qui sont à l'œuvre au Canada qui ne sont pas forcément les mêmes chez nous, voilà. Donc ça c'est pas forcément bien, mais ce qu'on y gagne c'est une conception de ce que c'est d'être élève qui peut-être peut un peu changer, voilà, alors on change de, on met la focale sur autre chose. Sur ce qu'il faut pour pouvoir rester dans le système éducatif qui ne va pas de soi plutôt que sur mais comment se fait-il qu'à un moment donné, on décroche de la paroi scolaire. Et puis bon, y'a autre chose à prendre en compte, qui me semble très important, c'est le marquage social. Y'a un marquage social très, très fort des victimes de l'éviction. C'est-à-dire que les élèves que, qui rencontrent le plus de difficultés scolaires sont souvent, des élèves... issus d'un milieu défavorisé, voilà, ce que je voulais rajouter.

Annexe 2 : Entretien coordinatrice PAPS

E: Enquêteur, **PAPS :** Professeur PAPS (femme, 50-55 ans)

E: Alors, j'avais commencer par vous demander de vous présenter, votre profession, votre expérience, voilà... **PAPS :** D'accord. Donc, moi je suis de formation psycho-socio, et je suis rentrée dans l'éducation nationale, un petit peu par une opportunité, pour un remplacement de congé maternité, et ça fait 25 ans donc que j'y suis. Donc, toujours dans le même type de poste, donc coordinatrice Pôle Accompagnement à la Persévérance Scolaire, anciennement Pôle Relais Insertion, au sein de ce qui s'appelle maintenant la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire.

E: D'accord. Et donc vous travaillez en lycée, exclusivement ? **PAPS :** Alors, les PAPS sont, majoritairement en lycée. Y'en a quelques uns dans les collèges mais vu l'âge des élèves qu'on accueille, donc 16-18 ans, il est évident, que ce soit au niveau de l'environnement de formation professionnelle ou bien au niveau de la discipline, du règlement intérieur, c'est beaucoup mieux pour eux qu'ils soient, qu'ils soient en lycée.

E: D'accord. Et vous avez toujours travaillé en PAPS, du coup ? **PAPS :** Oui, tout à fait, toujours en PAPS, avec ses évolutions. **E:** Et du coup au niveau... Vous avez la formation de professeur ou.. ?

PAPS : Alors, non, et les profils des collègues sont très très divers, généralement ce qui était demandé à l'entrée, puisqu'au départ nous étions tous contractuels, ce qui était demandé c'était un niveau Licence, puisqu'à l'époque, c'était le niveau Licence qui permettait de passer un éventuel concours d'enseignement. C'était le critère de base requis, c'était un petit peu le seul et ensuite y'a eu un plan de titularisation qui a été ouvert donc y'a maintenant, à peu près 15 ans, où on nous a inventé un CAPES, ou un diplôme de professeur de lycée professionnel, qui s'appelle Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation. Donc ce plan a été ouvert sur 5 ans, et c'est c'qu'on a passé. Certains l'ont eu et sont maintenant titulaires, et d'autres ne l'ont pas eu et, depuis cette année-là, y'en a qui le repasse. Y'a eu une dizaine d'année d'interruption, voilà. Donc maintenant y'a beaucoup de titulaires, CPIF, Coordination Pédagogique et Ingénierie de Formation. Ça pour les coordinateurs PAPS et aussi pour des gens qui travaillent en GRETA. Donc qui élaborent des actions de formation au GRETA.

E: Donc, c'est pas... Vous êtes pas prof ? **PAPS :** Si parce que c'est un CAPES et un PLP, donc c'est un diplôme de prof mais là est la grande ambiguïté, c'est que, suivant les interlocuteurs

hiérarchiques, suivant les besoins en personnels, à droite ou à gauche, on va nous dire des fois que nous devons avoir des fonctions d'enseignement, des fois que nous pouvons avoir des fonctions d'enseignement et des fois que nous ne devons pas avoir de fonctions d'enseignement, puisque notre rôle serait la coordination. Donc ça c'est vrai que c'est très variable et personne s'est jamais vraiment, enfin a vraiment jamais élaboré une fiche de poste, très cohérente à ce niveau-là. **E:** Et vous, au sein de l'établissement là, vous avez bien votre place, c'est clair ?...

PAPS : Alors, c'est pas un problème qui se pose au niveau de l'établissement puisqu'au niveau de l'établissement, j'suis coordinatrice de mon groupe de PAPS, ça se pose plutôt au niveau de la coordination académique, et là, les choses sont toujours aussi floues. Moi, je tiens à faire de l'enseignement, parce que, voir les élèves en situation d'apprentissage, avec des notions de formation générale, moi j'interviens en Français et en PSE et en, tout ce qui concerne le projet, les techniques de recherches d'emploi, je trouve que c'est particulièrement utile, justement, pour voir comment ils apprennent, comment ils comprennent, comment ils réagissent à l'effort, à la frustration, et puis simplement, c'est un moyen de les connaître puisqu'on se voit tous les jours, de créer aussi des relations. Moi, arriver à suivre un élève que je verrai une fois par semaine en entretien, j'ai du mal, enfin je sais que j'aurais du mal. Donc moi j'y tiens à cette fonction d'enseignement, mais je vous dis, suivant les retours des hiérarchiques, je sais que, eux ils estiment que je suis pas forcément à ma place. J'ai des collègues qui ne travaillent pas du tout en enseignement. Ils ne sont jamais en face à face pédagogique avec les élèves. Y'en a même pour qui, au PAPS, il n'y a pas de face à face pédagogique, le PAPS de Mérignac et un de ceux de Talence, y'a pas de cours de formation générale pour les élèves, y'a que des stages en entreprise. Donc, le coordinateur voit l'élève, l'envoie en prospection de stage, signe la convention de stage, va le voir en stage mais ça se limite à ça. **E:** D'accord, ok. Donc c'est très variable en fonction des établissements, du coup.

PAPS : Tout à fait, mais c'est pas en fonction... Enfin, c'est très variable en fonction des postes, mais c'est pas la direction de l'établissement qui va, enfin il peut y avoir bien sûr une optique de la direction de l'établissement, mais on a à la fois, le chef du service académique du SAIO, Service Académique d'Information et d'Orientation, l'inspecteur de l'orientation, la coordination académique, la coordination départementale et en fonction, voilà, chacun de ces optiques, de ces priorités du moment, des textes gouvernementaux, va dire que plutôt ceci, plutôt cela, mais des fois avec des discours contradictoires et donc des missions

contradictaires. Ceci d'autant plus que depuis quelques années, en plus de ce poste de coordinateur PAPS où là, on reçoit des jeunes gens déscolarisés, qui bénéficient d'un accompagnement au PAPS, on nous dit qu'on doit assurer, maintenant en plus, ce qu'on appelle la PRS, Prévention des Ruptures Scolaires, qui s'adresse à des jeunes gens qui sont encore élèves en formation et qui sont en train de décrocher et, envisager donc, des moyens pour qu'ils restent dans leur section, si on estime qu'ils ont quand même des intérêts à y rester ou bien qu'ils trouvent un autre projet de formation, par exemple un apprentissage, ou etc. Mais en tout cas, qu'ils ne sortent pas sans qualification de l'éducation nationale. Donc, avant y'avait une mission, maintenant y'en a 2. Et de plus en plus, on nous dit, voilà qu'on doit réussir à assurer les 2, c'est-à-dire à tenir compte de notre mission de coordinateur PRS, Prévention des Ruptures Scolaires, alors qu'avant l'autre nous prenait tout notre temps. Et nous prend toujours tout notre temps. Donc, souvent ça nous met en port-à-faux parce que je peux être en cours 3h..., enfin, toute une demie-journée avec les élèves, et puis on m'appelle pour me dire, voilà, untel décroche, est-ce que tu peux le recevoir tout de suite ? Ou est-ce que ? Alors, quand j'ai du temps, j'ai du temps, quand j'en ai pas, j'en ai pas. Voilà.

E: D'accord. Donc en fait vous rencontrez régulièrement des élèves en difficulté scolaire. Et vous pensez que les difficultés scolaires, elles existent depuis longtemps ou ?...

PAPS : Oui, oui. Depuis le primaire, oui depuis le primaire. Les difficultés scolaires et puis, ce sont quasiment jamais que des difficultés scolaires... **E:** C'est-à-dire... **PAPS :** Y'a tout, alors ça peut être suivant les cas, mais beaucoup de situations familiales très complexes, aussi ça peut être des problèmes médicaux, voilà. Mais tous, tous les élèves, enfin quasiment, sauf exception, tous les élèves ont une problématique familiale assez lourde, oui.

E: D'accord, ok. Et le fait que ça existe depuis l'école primaire, comment vous expliquez que jusqu'à 16 ans....

PAPS : Je me l'explique pas. Je me l'explique pas. J pense qu'il y a un manque, et que justement à pas traiter les problèmes, à leur base, on fait que, que perpétuer l'échec scolaire. J'avais appris, que, dans les élèves rentrant en difficultés en 6e, c'est des difficultés qui sont essentiellement dues au, à un mauvais apprentissage de la lecture et de l'écriture, plus de 80% seront encore en difficulté en 3e. C'est-à-dire que quand les choses sont pas, et la lecture et l'écriture ce sont des compétences transversales quoi, principales. Donc quand les choses sont pas apprises comme il faut au moment où il le faut, les lacunes elles vont ne faire que se développer quoi... et notamment, y'a beaucoup d'élèves qu'ont des problèmes de..., alors pour

dire vite, moi je suis pas du tout spécialiste, mais de dyslexie. Et en tout cas des difficultés à l'écrit mais monumentales, monumentales. Qu'on imagine, enfin la plupart des gens ne l'imaginerait pas. Chez des gens de 17-18 ans, un niveau d'expression écrite, pas de raisonnement, des fois le raisonnement peut, l'intelligence, le fait d'arriver à combiner deux informations, des fois tout ça, ça peut aller très bien mais des fois, au niveau de l'expression écrite, ça dépasse pas le, c'est même pas du CM2, c'est plutôt du CE2.

E: Et ces, peut-être problèmes de dyslexie, ils sont pas détectés ?

PAPS : Ça dépend, ça dépend des familles parce que y'a des familles qui écoutent ce discours là, d'autre qui l'écoute pas, y'a des élèves qu'ont eu des suivis pendant des années, et puis ça a pas eu les résultats... escomptés. Mais souvent ça n'a même pas été traité, ça n'a même pas été traité. Y'a aussi beaucoup d'élèves, enfin d'un environnement familial qui a pas développé la maîtrise de l'écrit, par exemple des familles qui parlent pas bien français donc qui vont encore moins lire et écrire et des fois même avec toute la bonne volonté, enfin, l'environnement permet pas que se développe une bonne compétence quoi. Donc très, très tôt y'a des élèves qui vont être orientés par exemple en classe de SEGPA, où ils vont très peu travailler l'écrit et puis, et puis voilà, ils vont arriver en 3e SEGPA ... **E:** L'écrit sera pas... **PAPS :** Voilà, voilà, pas amélioré. **E:** Vous avez des jeunes qui arrivent de SEGPA aussi ?

PAPS: Beaucoup, cette année beaucoup. Alors au PAPS arrive, tout jeune ayant fini la scolarité obligatoire, donc 16 ans. Donc tout jeune sans solution. Donc ça..., c'est pas une définition de niveau scolaire, ça peut être des 3e de collège qui ont demandé une affectation au lycée professionnel qu'ils n'ont pas eu, ou bien carrément qui l'ont pas demandé, ça peut-être, il y a de plus en plus maintenant des 3e PREPA PRO, voilà, préparation à la voie professionnelle, ça peut être des élèves de SEGPA, et ça peut être aussi, suivant les années, y'en a plus ou moins, des décrocheurs de lycée professionnel, donc des gens qui ont commencé une section en lycée professionnel puis qui s'aperçoivent qu'ils iront pas jusqu'au bout, soit parce que la formation leur plaît pas, soit parce qu'ils ont pas le niveau, voilà, pour raisons x ou y.

E: D'accord, et alors est-ce que vous pourriez me donner une définition de l'échec scolaire ?

PAPS : Une définition de l'échec scolaire... Ho, y'en a plein. **E:** On peut en faire plusieurs.

PAPS : On peut en faire plusieurs... L'échec scolaire, ça peut être quand un élève arrive pas à maîtriser les compétences, alors ce qu'on appelle maintenant le socle commun, que ça soit la maîtrise notamment de la lecture, de l'écriture, des compétences sociales de base, des

opérations mathématiques de base. J'dirais aussi que c'est peut-être l'impossibilité, d'accéder, enfin, l'impossibilité de réussir une formation qualifiante. La première des formations qualifiantes c'est le CAP et... Alors par rapport à tout ça, parce qu'il y a pas en place tout ces outils de maîtrise de l'écrit, de méthodologie d'apprentissage, on sait qu'y a des élèves qui rentrent en CAP ou des fois même n'y rentrent pas, mais qui ne l'obtiendront pas. Qui n'ont pas les outils méthodologiques ou intellectuels, ou de connaissances, les pré-requis de base pour pouvoir réussir leur CAP. **E:** Donc ils vont pas jusqu'à un diplôme ?..

PAPS : Voilà, ou alors quand ils le passent ils se plantent et on le sait, à la limite on le sait, dès qu'ils rentrent quoi. Et alors après sinon, l'échec scolaire ... Après j'crois qu'il y a une définition, enfin, quelque chose qui est important c'est la façon dont c'est ressenti par les élèves. Et c'est vrai que là c'est très variable parce que, y'a un petit peu les deux choses, j'pense que les élèves se sentent à la fois nul scolairement, avec une mauvaise estime d'eux, une mauvaise image d'eux scolaire, et justement des fois, on essaye de travailler sur le fait de leur montrer qu'il peut y avoir un raisonnement, qu'ils peuvent tout à fait réfléchir, de leur faire faire par exemple des tests psychotechniques, de les mettre en situation de réussir quelque chose. Donc chez les élèves souvent, y'a 2 choses qui co existent c'est, je me sens nul, j'y arrive pas, j'aime pas ça, de toute façon ça a jamais marché, y'a pas de raisons que ça commence à marcher à 16 ans, mais y a aussi le fait que, comme ils ont toujours été dans des classes à très faible niveau, ils ne savent absolument pas s'auto-évaluer. Et donc y'en a qui peuvent avoir un niveau de SEGPA ou de 5e de collège et ça leur pose absolument pas souci, ou du moins, si ça leur pose souci ils le cachent, de dire, j'voudrais rentrer en seconde générale, je veux que du lycée général, la formation professionnelle m'intéresse pas et pourquoi j'y aurais pas droit, et pourquoi ?... Voilà **E:** Envie de correspondre un peu à la demande quoi... **PAPS :** Ouais, tout à fait ouais. Donc y'a ces deux choses ouais.

E: D'accord. Et alors vous, du coup, pendant les cours, comment vous décelez les difficultés des élèves ? Vous parliez du français, vous parliez des maths, y'a des choses un peu particulières qui vous permettent de savoir ?..

PAPS : Y'a des positionnements donc en français, c'est forcément, est ce que je comprends une information écrite, est-ce que je suis capable de créer une information écrite ? Donc y'a un positionnement en compréhension de texte et en expression écrite, et bon, y'a des critères pour savoir s'ils sont capables d'assimiler cet écrit, après par rapport à la méthodologie aussi, y'a beaucoup de choses. Par exemple quasiment là, tous les élèves sont, enfin ne rangent pas,

enfin sont incapables ou ne voient pas l'intérêt ou ne le font pas, d'avoir leur cours, d'avoir leur matériel. Quand ils arrivent en cours même là, au mois de mars et que je leur demande quelle est la matière, des fois, ils savent pas que le mardi on commence par le français. Et même des fois, quand on commence à travailler la matière....., ils sont pas toujours sûrs que c'est du français ou de la PSE, enfin voilà, un gros flou, donc oui voilà, comment on repère les difficultés ? Y'a à la fois la méthodologie et puis les pré-requis de base dans telle ou telle matière pour arriver... Mais après ça, ça peut être des élèves qui ont un raisonnement intellectuel et dont on comprend pas toujours pourquoi l'accès à tout ce qui est écrit, papier, crayon, pose problème. C'est peut-être aussi, enfin, un peu ce que disait BOURDIEU, c'est un univers qu'est pas le leur donc ils se débrouillent de toute façon à la maison et en dehors de l'école autrement et ils développent pas ça.

E: D'accord. Et vous faites, ça vous arrive de faire des évaluations ?

PAPS : Alors, oui. Justement aussi pour développer donc la méthodologie un petit peu... d'apprentissage, très souvent y'a des évaluations mais en cours. C'est-à-dire, je présente une notion, y'a par exemple un truc, 4 informations à retenir, donc on donne les 4 informations, on donne des exemples, on en parle, etc, c'est écrit sur la feuille et puis je leur dis, « tournez la feuille, voilà, vous ne l'avez plus sous les yeux, de quoi vous vous souvenez ? ». Ça je le fais très souvent pour essayer de montrer, vous voyez, si là on a fixé les choses, on a essayé de voilà, d'engranger, de relier les informations entre elles, et une minute après ils m'en reste quoi ? Et si vraiment il en reste rien dire, attends tu, c'est pas normal, on vient d'en parler, pourquoi ? Et petit à petit, dans l'année, ils ont une attitude, pour certains, pour ceux qui ont envie de progresser, y'en a ils s'en fichent, ils ont une attitude un petit peu plus active quand, quand ils sont en cours. C'est-à-dire, ils savent que très certainement ce coup là de « on tourne la feuille » va arriver, et c'est vrai que je trouve qu'ils arrivent à engranger plus d'informations en cours d'année, voilà. **E:** D'accord, du coup ils développent une écoute plus attentive ?...

PAPS : Ouais, voilà. Après c'est vrai que, moi je comprend, peut-être qu'ils se demandent aussi à quoi ça sert ? Parce que, là c'est pareil, je me pose beaucoup la question par rapport à la situation donc de chômage qui est quand même hyper inquiétante pour les jeunes, je me demande comment ils voient leur avenir et si ils voient l'école comme pouvant leur apporter quelque chose. Et le diplôme comme pouvant leur apporter quelque chose. Parce que là c'est pareil quand le, je fais toujours un texte qui est, donc pour travailler un peu le projet et puis aussi l'expression écrite, c'est comment voyez-vous votre vie à l'âge de 35 ans ? Et donc, tout

le monde s' imagine en emploi, avec une vie tout à fait banale, la vie de Monsieur et Madame Tout le monde et, mais bon ça c'est du discours, je me demande si... Au fond, ils ont l'impression que le diplôme peut leur servir à quelque chose. Et c'est vrai que, vu le chômage des jeunes, on sait que le diplôme protège du chômage, mais on sait que c'est pas non plus une condition suffisante quoi. Donc...

E: Oui le lien entre l'école et le monde du travail est pas toujours très clair ?... **PAPS :** Ouais, ouais. **E:** Et du coup, par rapport à l'orientation de ces élèves, ou les réflexions autour de leur difficultés, vous avez des espaces de travail, au sein de l'établissement, comme des réunions entre professionnels ou des choses.... **PAPS :** Entre professionnels, c'est entre collègues ? Entre intervenants ? **E:** Ouais, entre collègues ou partenaires... **PAPS :** qu'est-ce que, qui on peut utiliser par exemple, comme ressource, comme partenaire pour travailler sur l'orientation ? **E:** Ouais, les réflexions autour des situations des élèves quoi ?

PAPS: D'accord. Alors, il y a deux choses assez distinctes. Y'a beaucoup d'élèves qui ont des, et particulièrement ces dernières années, beaucoup d'élèves qui ont des problèmes d'absentéisme. A mon avis c'est le problème majeur de l'éducation nationale. Et donc au PAPS bien sûr, mais dans les classes classiques, de lycée professionnel, moi je suis stupéfaite de voir l'absentéisme qu'il peut y avoir. C'est-à-dire, enfin le fait d'être absent uniquement quand on est malade et donc de façon assez exceptionnelle, c'est plus du tout une idée qui existe chez les élèves et des fois dans leur famille. Donc là encore pour travailler, pour donner du sens à la formation, avec des élèves qui vont manquer, très très fréquemment une demi journée par semaine, une journée par semaine, voire plus, ça pose évidemment souci. Là y'a des fois des classes où ils vont être, par exemple s'ils sont en demi-groupe de 8, ils peuvent être 2 élèves, si ils sont en classe entière il peut y avoir 20 élèves. C'est pas du tout des situations exceptionnelles. Donc voilà pour travailler sur ce qu'on pourrait appeler des problèmes de comportement, donc je suis très absentéiste, j'ai beaucoup de retard, enfin travailler sur un élève qui n'a pas les règles de l'école et puis de la vie au travail aussi. Donc les compétences de base qui permettent de réussir ou de rester à l'école ou en stage puisqu'ils vont la moitié du temps en stage, ou en stage en entreprise. On peut voir les parents, les éducateurs, et puis faire un rappel de la règle, qui est de moins en moins efficace. Alors y'a ça, et puis après pour travailler sur l'orientation, y'a la conseillère d'orientation, donc que les élèves peuvent bien sûr rencontrer. On travaille, on travaillait beaucoup en sortie d'orientation professionnelle, donc par exemple, jusqu'à l'année dernière, on est allé visiter un CFA, 2 CFA, on est allé aussi

à l'institut des saveurs, on est allé à l'INFA à Gradignan pour parler des métiers de l'aide aux personnes, on est allé à cap'metier pour voir une exposition sur les métiers du bâtiment, voilà y'avait tout une connaissance du secteur professionnel, y'avait toute une partie de connaissance des secteurs professionnels. Et je trouvais ça aussi intéressant parce que ça développait la mobilité. Les élèves étaient attendus à Bordeaux, à telle heure, à tel endroit, est-ce qu'ils étaient capables de s'y rendre ? Et puis cette année, le groupe est tellement difficile, y'a tellement d'absentéisme que la seule sortie au CFA qu'il devait y avoir, elle s'est pas faite puisque y'avait personne. Y'avait 2 élèves. Et une sortie s'est faite récemment à Cap'metier et voilà. Parce que l'intérêt de Cap'metier, c'est le bâtiment à côté, et que là y'a pas beaucoup de déperdition entre le moment où on sort et le moment où on y arrive. Donc y'a eu ça, bon ils ont vu toutes les ressources que pouvait leur offrir Cap'metier et on y retourne là pour participer à une activité là qui s'appelle « vraie vie, vrai défi » qui est aussi une projection dans le long terme pour essayer d'articuler les conditions de travail souhaitées avec le revenu, le style de vie correspondant, voilà. Mais c'est vrai que ça devient de plus en plus difficile, enfin, par rapport à cette question d'absentéisme, c'est de plus en plus difficile. Moi, je sais pas si l'année prochaine je vais continuer à maintenir des cours de formation générale, pourtant ça fait 25 ans que j'en fais et que j'y tiens. Mais, enfin que j'y tenais plus que tout et, et ces sorties, d'orientation professionnelle, j'y tenais plus que tout et je sais pas si je vais continuer l'année prochaine, parce que y'a trop peu d'élèves qui y participent, donc après faut rattraper l'ensemble du groupe, se fâcher pour ceux qui sont pas venus, enfin c'est une trop grande dépense de temps, d'énergie, de, pour rien, pour mettre les élèves... pour braquer les élèves, les mettre en port-à-faux et les résultats sont pas positifs.

E: D'accord. Et au niveau institutionnel, y'a que vous qui reprenez les absentéisme ?...

PAPS : Ouais, alors ça c'est aussi quelque chose, c'est que le coordinateur PAPS, il a son groupe, ensuite y'a les intervenants, donc là y'a l'intervenante en secourisme, intervenant en math, intervenant en anglais mais bon voilà, ils font leurs 2 heures, ce sont des intervenants extérieurs, ils font leurs 2 heures et ils s'en vont. Donc c'est vrai qu'on est dans une relation, au niveau de, c'est une relation de prof principal +++ et voilà, qui est trop duelle et qui est trop lourde. Parce que si ça se passe pas bien avec un élève y'aura pas de relais donc on va finir par braquer l'élève, par braquer la famille, et c't'année je le ressens aussi beaucoup plus que les autres années.

E: Les profs qui interviennent dans le PAPS c'est pas des profs qui travaillent au lycée ?

PAPS : Non, non. Et pourtant, je le souhaiterais. L'année dernière c'était un prof de maths du lycée qui intervenait. Mais les profs ont tellement d'heures sup qu'ils sont pas disposées, c'est aussi un public des fois, ils ont pas envie de donner des heures à ce type de public. Et ensuite, alors par exemple pour la Prévention Santé et Environnement, y'a une collègue qui serait intéressée mais comme moi, je me sens en moyen de le faire, je demande pas un intervenant extérieur. Parce qu'il faut aussi savoir que, on a donc une dotation pour faire intervenir des gens, et que cette dotation, elle se réduit d'année en année, et que, avant des intervenants qu'on pouvait considérer comme faisant partie d'une équipe, parce qu'ils avaient des contrats comme nous, donc y'avait des réunions d'équipe, il pouvait y avoir des relais, et les élèves les voyaient enfin voilà, c'était une équipe. Y'avait le coordinateur, mais à côté y'avait des gens qui pouvaient servir de relais si les choses étaient compliquées mais maintenant ça n'existe plus. Parce que les contrats ont été supprimés y'a longtemps pour les intervenants, ça a été remplacé par des vacances, au départ, c'était 200 vacances dans l'année maximum, et puis là on est passé à 150, donc maintenant, cette année, encore une fois, y'a des gens qui ont commencé à intervenir en math, en informatique et en anglais, et puis évidemment et c'est bien compréhensible, ils cherchaient du boulot, et tant mieux pour eux, ils en ont trouvé, donc il a fallu rechercher encore quelqu'un en anglais, en math, en informatique, pour les élèves ça fait des têtes différentes et on peut pas faire un travail d'équipe, on peut plus, ça c'est plus possible. **E:** Oui, c'est pas assez stable... **PAPS :** C'est plus possible, voilà. **E:** Et les CPE, vous travaillez avec ?...

PAPS : Non, non, non, pas du tout. Alors les CPE, je travaille avec elles dans le cadre de la PRS. Voilà donc quand y'a un élève qui est en décrochage et qu'on sent que, par exemple, il a besoin d'informations sur l'apprentissage... Donc là, la CPE me signale que, on est censé travailler un nouveau projet. Voilà, donc des fois les CPE me disent, voilà, cet élève arrive, son seul projet c'est d'être tatoueur, et... on est au mois de mars, et en plus y'a une procédure d'inscription au PAPS qui est extraordinairement compliquée, on rencontre d'abord la conseillère d'orientation qui met un avis, ensuite y'a le coordinateur PAPS qui met un avis, la fiche repart au CIO, où le directeur du CIO met un avis et va ensuite à, à l'inspection d'Académie, où l'inspecteur d'orientation et le DA-SEN mettent aussi un avis. Donc le temps que ça fasse le circuit ça va de 15 jours à un mois. Voilà donc lui, il pourra rentrer juste avant les vacances d'avril, mai, juin... voilà, y'a ça aussi. Pour des choses aussi complexes que la construction d'un projet, le planning il y est pas quoi. **E:** Donc ouais, du coup c'est très long,

les dispositifs de réorientation et tout ça... **PAPS** : Enfin oui, moi je trouve que c'est, que c'est trop long ouais, ouais. **E**: Et là, les CPE, du coup elles vous contactent pour la PRS vous disiez, et y'a pas possibilité, comme c'est dans le même établissement, de faire des liens plus simples ? **PAPS** : C'est-à-dire... **E**: Par exemple, des jeunes qui sont en situation de décrochage qu'ils puissent venir plus facilement vers vous...

PAPS: Ah mais voilà, lui, il va venir, donc lui il est en PRS, mais il demande une, bon ça va être une inscription au final en PAPS, mais par exemple, si il veut partir en stage demain, y'a la possibilité de signer une convention de stage dès demain. **E**: Oui d'accord, pas besoin de passer par le CIO... **PAPS** : Non, le CIO, ce qu'il va valider, c'est l'inscription en PAPS, parce que là il serait élève vraiment dans une autre section, en PAPS. Mais c'est vrai que le PRS est beaucoup plus souple. A partir du moment où y'a rencontre avec le conseiller d'orientation, les parents et l'élève, que tout le monde est d'accord, on démarre quoi.

E: D'accord, ok. Et ça consiste en quoi exactement du coup ?

PAPS: Avec la PRS, on peut tout imaginer. Faut être très inventif, donc c'est un élève qui décroche, qui est en voie de décrochage et trouver le moyen qu'il soit en formation qualifiante. Puisque le but de l'Éducation Nationale, c'est qu'aucun élève ne sorte sans diplôme. Donc ça peut être le persuader de rester dans sa section, mais c'est vrai que c'est assez rare parce que quand ils nous arrivent c'est que vraiment, ils ont tout testé. La preuve, ils nous arrivent au mois de mars, ou bien ça peut être, trouver une nouvelle formation pour l'année suivante. Donc, aller en stage pour découvrir des secteurs professionnels, et par exemple, peut-être chercher un apprentissage, ou bien représenter un dossier d'entrée en lycée professionnel dans une autre section l'an prochain. Mais ça, ça va quand on a à faire à un projet, il aurait voulu être serveur ou cuisinier, je me faisais pas de soucis. Mais de plus en plus, les projets sont... J'veux dire, quand c'est si simple, on n'a pas besoin de nous, voilà, voilà. Les projets sont plus complexes. Voilà

E: Et, on en a déjà parlé pas mal, mais du coup, comment vous accompagnez les jeunes vers une orientation scolaire, professionnelle ? **PAPS** : Les moyens ? D'accord. **E**: Avec les parents, l'établissement, enfin tout le dispositif.

PAPS : D'accord. Avec les parents, on se rencontre régulièrement pour faire le point, c'est vrai que l'année de PAPS est souvent difficile parce que c'est souvent le deuil d'un projet. Là, c'est la dernière année, l'année prochaine y'a rien. Dans la scolarité, l'année suivante y'a toujours quelque chose, je suis en 6e, je passe en 5e et ainsi de suite. Là, l'année prochaine, y'a rien, y'a

que ce que l'élève aura construit. Donc, très souvent, enfin à peu près tous, seconde générale, CAP petite enfance, qui est impossible. Voilà, donc nous, on est toujours dans le rôle du méchant, du « je casse ton projet » et, il faut commencer par faire le deuil de ça ou s'inventer des stratégies de détour. Alors, après les moyens, y'a les stages en entreprise, y'a les mini-stages en lycée professionnel, passer une journée dans la section qu'on envisage, y'a la documentation, enfin tout ce qui est, généralement on commence plutôt par ça, tout ce qui est documentation. Prise d'information, donc maintenant, c'est aussi souvent sur internet. Justement à Cap'metier, ils nous ont donné des codes pour que les élèves puissent travailler sur un questionnaire d'orientation professionnel qui s'appelle INFO RESO qui est très bien fait, très complet. Donc la première étape c'est plutôt ça, et puis ensuite voilà, les stages, les mini-stages, les rencontres avec des professionnels, des rencontres avec des élèves de la section.

E: D'accord. Et, comment c'est vécu par les élèves et les parents, ce deuil de la....

PAPS : Très mal, très mal et puis alors, bon y'en a qui le font et puis y'en a qui le font pas. Par exemple, là j'ai reçu à nouveau une élève hier avec sa famille, bon, qui a arrêté au premier trimestre 4e, qui voulait travailler... enfin qui avait un projet, très très, qui demande BAC + au moins 3-4, et ..., donc qui avait admis à un moment donné de travailler sur une orientation lycée professionnel et hier qui dit : « non ». En gros, « vous m'avez extorqué ça mais, mais je veux pas, c'est...pas, je n'irais pas ». Donc y'a des deuils qui ne se font pas.

E: Tant auprès des familles que des élèves ? **PAPS :** Oui, tant auprès des familles que des élèves, oui. **E:** Et dans ces cas-là ?... **PAPS :** Dans ces cas-là, c'est le passage à la Mission Locale. Le Pôle Relais Insertion, théoriquement, y'a 2 issues positives, enfin 2 issues de qualification, l'apprentissage ou le lycée professionnel. Si ça c'est pas fait, après c'est le passage à la Mission Locale, qui continue le travail. Donc des fois c'est vrai qu'il faut plusieurs années, y'a des élèves qui sont persuadés qu'ils vont trouver quelque chose donc, après un an, deux ans de galère, y'a plus de, le contact avec la réalité il a été fait. Et des fois, on peut repartir sur d'autres bases. Moi je trouve que c'est les âges les plus... difficiles, parce que, y'a pas encore eux ce contact avec la réalité. C'est au PAPS qu'il commence, et des fois, il est très, très rude.

E: Ouais, la première prise de contact avec les entreprises... **PAPS :** Oui, avec la réalité de quelle formation je vais pouvoir faire ? **E:** D'accord, ok. Et au niveau du lycée, à part le PAPS, y'a d'autres sections de scolarité adaptée ?

PAPS : Non, non, après ce sont des classes de CAP ou de BAC PRO. Y'a une 3e PREPA PRO aussi. Donc, on travaille ensemble sur l'orientation professionnelle. Par exemple l'année dernière y'a eu une visite d'entreprise, la poste, ils nous ont proposé qu'on se joigne à eux, ce qu'on a fait... Je rencontre aussi des élèves de PREPA PRO qui recherchent un apprentissage, il peut y avoir des collaborations. **E:** D'accord, très bien... Vous avez des choses à rajouter par rapport à la situation des élèves que vous rencontrez, sur l'orientation ?...

PAPS: Enfin, ce que j'ai à rajouter moi, c'est que, c'est pas une note optimiste pour finir, c'est que je trouve que chaque année, c'est de plus en plus difficile et que ça va vite, la difficulté est grandissante quoi, à la fois, donc y'a le pôle des élèves, le pôle des... possibilités qu'il y a, en formation, en apprentissage, en marché de l'emploi et le pôle des moyens qu'on nous donne pour faire fonctionner notre dispositif. Et donc déjà c'était, enfin un grand écart à trois, je sais pas comment ça peut... Mais là le grand écart, il est plus tenable, on a de moins en moins de moyens, de moins en moins de prise en compte, je trouve, des personnels, de leur difficultés, par exemple, on a aucune formation, aucune information, aucune rencontre entre collègues. Au maximum, on aura une demie journée dans l'année, donc on est vraiment seul, on se débrouille vraiment seul, au niveau des moyens qui nous sont donnés, ça se réduit chaque année un petit peu plus, au niveau des élèves, la difficulté, elle est grandissante. Moi je suis très inquiète, y'a de plus en plus d'élèves qui arrivent après des passages en psychiatrie, de plus en plus de, d'addictions, de tentatives de suicide, de phobie scolaire, et ça, ça va très vite. Depuis 3 ans, c'est vraiment massif.

E: Et, vous avez une idée de pourquoi, le public change comme ça ?

PAPS : J pense que les, les jeunes vont de plus en plus mal. Nous, on voyait la partie des jeunes en difficultés et voilà, maintenant, les jeunes en difficultés sont vraiment en très très grande difficulté, et les professeurs qui ont des classes de CAP, y'en a 2 ici, le disent aussi. Chaque année ils trouvent que la classe de CAP, qui est déjà assez difficile parce que ce sont des petits niveaux, qu'il y a peu de, le comportement scolaire doit être canalisé et, ils trouvent que ce sont des classes de plus en plus difficiles. Donc, y'a ça, les jeunes et puis après dans les possibilités de formation qui sont offertes, bon y'a des lycées professionnels qui, qui jouent le jeu mais d'autre pas. Par exemple, même si on va dire, je pense que cet élève a le niveau pour faire un BAC PRO, soin aux personnes, etc, s'il a pas fait la filière qu'il faut, on dira non, vous savez bien, c'est dans les textes, et puis en matière d'apprentissage, depuis 2008, y'en a de moins en moins. Et les employeurs prennent plus nos apprentis qui savent pas écrire 3 mots

sans faire de faute, ni arriver à l'heure, à se présenter, voilà... Ils vont prendre, si, des BAC, des BAC +2, enfin voilà..

E: Y'a une exigence de plus en plus élevées de niveau ?... **PAPS :** Ah ouais, ouais. Donc, ouais, moi je pense moi qu'on est arrivé à un point où il faut changer notre façon de travailler.

E: Au niveau institutionnel ? **PAPS :** Ouais. Mettre en place, parce que cette alternance comme ça 15 jours de cours, 15 jours de stages, moitié cours, moitié stage, moi je trouve que ça marche pas, ça marche plus. **E:** Et vous pensez qu'il faudrait faire quoi ?

PAPS : Je sais pas. Commencer plus tôt, ça se fera pas car ce serait vraiment un renversement de, du cursus éducation nationale, mais même entre nous, au niveau régional, qu'on, parce que tous les coordinateurs ont à peu près, moi j'suis pas la plus optimiste, ont à peu près le même raisonnement. Mais je pense, voilà, qu'il faudrait nous donner du temps pour que...on se rencontre et qu'on envisage comment on peut travailler autrement. **E:** Un temps de réflexion...

PAPS : Ouais, ouais et puis, normalement, on a un diplôme de coordination de pédagogique et ingénierie de formation. On serait censés, être capable de concevoir des systèmes de formation adaptée au public qu'on reçoit. Voilà, mais ce serait bien qu'on le fasse ensemble ...

E: Repréciser bien la fiche de poste des... **PAPS :** Exactement. Cette année, pour la première fois, on n'en a pas eu. Avant on nous demandait de signer une fiche de poste et cette année, on l'a pas eue.

Annexe 3 : Entretien CPE

E:Enquêteur CPE : CPE (femme, 35-40 ans)

E: Alors j'avais vous demander de vous présenter, ce que vous faites, votre expérience professionnelle.

CPE : Ok, d'accord.... ça fait 15 ans que je bosse avec des ados, donc j'ai commencé en tant que formatrice en informatique en insertion avec des jeunes. J'étais éduc dans un foyer spécialisé de jeunes délinquants.. et après en fait c'était que des CDD et puis je suis rentrée dans l'Éducation Nationale en tant qu'emploi jeune, donc c'était y a quelques années et je m'occupais de l'informatique de l'établissement et au départ je faisais que la salle informatique et petit à petit mes missions ont été de donner des cours aux élèves, de venir en appui avec les prof de techno. Donc voilà c'est ce que je faisais. J'y suis restée 3 ans. Après j'étais formatrice informatique, bureautique, insertion, éducatrice après je suis rentrée à l'AFPA en tant que formatrice avec des jeunes, au GRETA c'est pareil avec des jeunes et après, par la mutation de mon conjoint, j'ai dû partir, démissionner et j'ai trouvé un rôle d'assistant d'éducation dans un internat. Et donc, travailler de nuit, c'était super intéressant et puis c'est là où vraiment j'ai touché le métier de CPE et je faisais des choses que je ne devais pas faire. J'ai toujours été indépendante dans le travail par exemple à l'AFPA ou au GRETA t'avais un but, t'avais trois mois de formation avec un groupe et à la fin ils devaient savoir faire ça ; sauf que là quand t'es surveillant t'as un chef. Et j'ai eu beaucoup de mal au début. Parce que je prenais des.. ouais j'appelais des parents, je disais des choses aux filles, j'avais, c'était pas mon rôle. Petit à petit, j'ai dit « faut que je me calme » donc j'ai appris de ce côté là et donc les 3 années c'était dur. Et comme je m'entendais très très bien avec la CPE, enfin je suis restée 3 ans, la 1ere année elle a vu comment je bossais, la 2e année, « fais ta vie » et la 3e « vas-y quoi ». Voilà et après j'ai fini l'année et j'ai postulé au collège qui est à côté de chez moi. Un collège ZEP, rural, enfin je savais pas ce que c'était, j'ai dit bon c'est des ados, voilà, les ados c'est des ados que ça soit ZEP ou c'était pareil pour moi et en fait je suis arrivée et l'année où je suis arrivée la CPE arrivait aussi. Donc on était nouvelles toutes les 2, on connaissait pas l'établissement donc on connaissait rien du lieu enfin surtout moi puisque bon elle c'était son boulot donc elle devait savoir plus que moi. Et y'avait un foyer dans le collège et moi j'ai mon BAFA et tout ça, et je lui ai dit moi j'aimerais bien m'occuper du foyer.. **E:** Oui... **CPE :** J'ai préparé le concours de CPE interne cette année-là. Par rapport à mes expériences j'me suis dit, CPE ça touche à tout

en fait. Et et en tant que formatrice au départ je m'étais dit, j veux être prof et en fait, non. Pas du tout, j'ai rencontré des profs mais c'est pas moi, j'ai dit non c'est pas possible, on a trop d'ambivalence, y'a trop de choses qui vont pas. Par contre, CPE ça me convient tout à fait... Je suis en lycée, gros bahut de 2000 élèves, 4 CPE.

E: Et du coup par rapport à votre expérience, avec les établissements scolaires, est-ce que vous avez eu l'occasion de rencontrer des... des élèves en difficulté scolaire ?.. **CPE :** Au collège ouais, là en ZEP, ouais j'en ai rencontré pas mal et là dans mes classes de Seconde, j'en ai, j'en ai un, un bon décrocheur. **E:** D'accord et les difficultés, enfin dans ce que vous pouvez analyser, les difficultés vous pensez qu'elles sont présentes depuis longtemps ou elles apparaissent...

CPE : Ouais... Alors pour les p'tits 6eme je me souviens d'une sortie qu'on avait fait avec des élèves de 5e, on avait été visiter la citadelle de B et y'avait des, vous savez des panneaux d'affichages à lire avec un, un parcours et ils arrivaient pas à lire quoi. Et là, j'ai fait « waouh ». Là y a du boulot quoi et j'étais là mais c'est pas mon rôle quoi. Et, et vraiment des lacunes, voilà de l'école primaire. Et là, j'en ai un, il a 3 de moyenne, exclu-inclus, exclus, enfin il... Et le jour où il a été exclu-inclus, je lui ai donné sur toute une journée des devoirs mais type 4e et donc je l'ai noté etc, donc français, maths, histoire-géo, enfin voilà... enfin il est en seconde enfin voilà. J'lui ai dit bon, quand même 4e, et il a ..9. Enfin en notant large, 9 quoi. Donc, vous voyez que ça remonte, enfin les lacunes... C'est pas maintenant quoi. C'était vraiment avant.

E: Et vous diriez que, par exemple ce profil, c'est des élèves qui sont en situation d'échec scolaire ?

CPE : Ouais. Oui parce que là, par exemple bon cet élève de seconde, on lui propose, alors lui il veut passer en 1ere STMG... Technique, management, gestion, communication, tout ça.

E: D'accord **CPE :** Voilà et on lui a dit mais « mais non. Enfin tu vas pas pouvoir passer là. » Et en fait cette filière là c'est comme les filières lycée pro, filière poubelle quoi. Sauf que c'est pas ça, enfin, on a beau lui dire « non mais c'est pas ça » par exemple en term enfin pour le bac STMG t'as quand même des coefficients 8 quoi, enfin si tu te plantes, tu te plantes, enfin c'est pas parce que c'est une filière entre guillemets poubelle, que tout le monde appelle ça poubelle que c'est facile ! Enfin voilà. Et donc il était bien borné, on a fait une commission éducative avec lui, on a convoqué ses parents qui ne sont pas venus donc là aussi tu vois qu'y a, les parents ils sont complètement largués, ils veulent pas ouvrir les yeux sur les difficultés

de leur enfant... Au niveau de ses parents, c'est un échec, enfin voilà il a 16 ans et, et qu'est-ce qu'on fait de lui quoi ? Et là donc moi j'le vois tous les vendredis et là vendredi je l'ai vu et dans la semaine il s'est passé un truc, quand l'assistant d'éducation lui a donné la convocation, il a dit « ah non, j'avais encore vu le diable ! » et je l'ai vu, j'lui ai fait « mais pourquoi tu as dit ça ? Enfin, qu'est ce qu'il y a derrière ? » Il m'a dit « Mais, vous me voyez tout le temps ! », je lui ai dit « mais c'est normal que je te vois tout le temps, puisque que toutes les semaines tu es exclu, toutes les semaines tu as des 0, toutes les semaines, enfin c'est normal, donc il faut qu'on fasse un suivi avec toi et surtout que tu refuses tu, on te dit que tu ne pourras pas redoubler avec 3 de moyenne, tu ne l'acceptes pas, tu n'acceptes pas non plus que tu ne pourras pas aller en 1ere STMG, il faut vraiment que tu ouvres les yeux et tes parents aussi » et... au bout d'un moment on a un mur quoi. Et puis quand les parents sont un mur aussi c'est difficile. Et il dit, « mais non, mais on a réfléchi, je vais aller en lycée professionnel ». « D'accord, par contre tu vas repartir en seconde » ; « ah non, mais j'avais partir en 1ere » ; « non, tu passeras pas en 1ere professionnelle, ce n'est pas possible, tu as 3 de moyenne, faut vraiment.. » Mais vraiment, enfin voilà.. Y'a un échec. Lui et les parents...

E: D'accord, du coup comment vous définiriez l'échec scolaire alors ? **CPE :** Pour ces enfants là ? **E:** Oui **CPE :** Je dirais que ça vient de l'école primaire, enfin vous voyez, c'est... Y a des bases, y a vraiment des bases qui ne sont pas là, et alors après, on parle aussi, vous voyez, des classes sociales, des parents etc, les parents bossent tous les 2, mais ils bossent mais ils sont pas présents, c'est-à-dire que le gamin, il a été mis en internat parce que les parents sont pas là. Donc le gamin, il est seul et on se demande... il est tout seul depuis longtemps ce gamin. Et les petits 5e que j'avais au collège, c'est pareil, c'est des gamins, les parents ils font les vendanges donc ils partent du lundi au vendredi, les gamins ils ont les clefs de chez eux, ils font leur vie. Et c'est des gamins qui sont tout seul. Et vous essayez de les accrocher au niveau de l'établissement par des petits trucs, vous voyez lui, on lui a proposé des tutorats avec des copains, avec des surveillants, il a pas voulu. Les petits 5e, on leur proposait aussi pareil, des groupes de soutien avec une assistante d'éducation qui était aide pédagogique, ils n'ont pas voulu. Au foyer, je leur fais faire d'autres choses qui les sortent du, de la scolarité. Vous voyez, aller faire une sortie, enfin graffer les murs, qu'est ce qu'il faut faire et il faut apprendre des techniques, mais des trucs tout bête, « t'as un trait, ne déborde pas avec un stylo », c'est, enfin ça c'est primaire quoi. Mais vous voyez ces difficultés là, collège et là lycée, quoi.

E: D'accord, du coup l'échec pour vous c'est un manque d'apprentissage qui date depuis

longtemps... Et quand vous disiez échec des élèves et des familles, c'est de l'institution face aux élèves et aux familles ou enfin, comment ?....

CPE : J pense pas que ce soit l'institution. Enfin, après de mon regard à moi, parce que on leur a proposé des solutions, des aides et ils ne les ont pas voulues. Donc c'est pour ça que je dis que c'est un échec des parents parce que alors est-ce que à force de voir l'échec des enfants, on leur propose quelque chose y'a un échec, on leur propose autre chose, y'a un échec, à force, on n'a même plus envie d'accepter ce qu'on nous propose. **E:** Une démission ?... **CPE :** Une démission ouais, c'est ça. Et là, l'élève de seconde, j'ai l'impression que c'est ça parce qu'en fait, on leur a proposé plein de choses parce que il a été quand même exclus de deux établissements quand il était en collège, et voilà et nous on dit aux parents, enfin à la maman parce que le papa n'est jamais venu, nous on dit à la maman « mais... On vous propose des solutions, prenez-les », elle dit « mais non, on a déjà essayé plein de trucs, ça marche pas ».... Mais il faut quand même essayer, enfin « baissez pas les bras quoi, on est là » mais **E:** Et l'élève il est démissionnaire ? **CPE :** Complètement. Là il a complètement laissé tombé, là il vient même plus aux interros, il fume des bédos, il est enfin... Il est complètement à l'ouest le gamin... Enfin c'est compliqué. Et dans la même classe, j'ai un gamin, qui veut rentrer à l'armée. Alors lui, il veut rentrer à l'école de St Cyr, sauf qu'il a 7 de moyenne, l'école de St-Cyr c'est même pas la peine. Et, et lui... j'me suis dit c'est pas possible quoi il faut, voilà il a 7, il a pas 3 enfin, y'a moyen. Et lui, la semaine dernière, je lui ai fait rencontrer un copain à moi qui est éducateur et ancien militaire et ils ont discuté pendant 1h et demie tous les 2 et ... Faut qu'il le raccroche quoi et donc, il voit que, voilà les choses sont mises en places avec lui. Pendant la discussion ils se sont rendu compte de plein de trucs, donc peut-être que l'avoir fait rencontrer un professionnel, il va peut-être bouger ses fesses. Et j'me suis rendue compte pendant l'entretien qu'il a eu des expressions qu'il n'a jamais eu avec moi depuis le mois de septembre. Y'a peut-être un truc qui s'est passé. Bon, la fin du 2e trimestre est là, on va voir. Faut éviter la casse avec lui.

E: D'accord, vous avez essayé de redonner du sens un peu à son travail ?

CPE : Ouais et lui faire comprendre que St-Cyr c'était pas la peine aussi mais qu'il pouvait quand même rentrer à l'armée. Et comment rentrer à l'armée sans un bac général. Parce que il ... enfin voilà. Faut être cohérent, avec les lacunes qu'il a.. bon il pourra pas redoubler et il passera pas en 1ere. Donc il faut envisager dès maintenant une réorientation. Et discuter avec cet éducateur, ça lui a permis de voir que, pourquoi pas un CAP. Et alors que, avec moi, c'était

même pas envisageable quoi. Et là, mon prochain but c'est de rencontrer ses parents et de discuter avec eux, de, de cette réorientation.

E: Donc, vous faites un gros travail d'orientation du coup avec les élèves de seconde ?

CPE : Ouais... et je suis en train, je travaille aussi avec la conseillère d'orientation mais vous voyez, pareil toujours dans cette même classe de seconde, y'en a un élève, vous lui donnez des rendez-vous et il n'y va pas. Lui, il s'en fout quoi. Vous l'accueillez, « ouais, ouais », « non, mais t'as t'as 5 de moyenne là », « ouais, ouais »,... Bon on va prendre rendez-vous avec la conseillère d'orientation « ah bon, il n'est pas venu ? D'accord », « Allô, madame » t'appelle la maman, « oui je sais mais il a pas envie », « bon d'accord écoutez, vous êtes sa maman, vous n'y arrivez pas, moi je suis CPE j'y arrive pas, là il va... enfin voilà au bout d'un moment... Je sais pas faut faire quelque chose quoi ». Et il va avoir 18 ans. Donc là...

E: Ok et donc au niveau des établissements que vous avez fréquenté, comment les professionnels décèlent-ils les élèves en difficulté scolaire ?

CPE : Alors, les notes, c'est les notes. C'est les absences, les absences répétées. C'est la façon dont ils sont à la vie scolaire, au foyer. Des trucs tout bête, ils jouent aux cartes et y'a une règle du jeu et même ça il n'arrivent pas à la suivre donc vous vous dites une consigne de math, il va pas y arriver. T'essaies un petit peu d'analyser tout ça et ces gamins là ce sont les mêmes qu'en cours. Voilà et vous avez une relation qui se fait et je regarde les notes, je regarde les exclusions de cours, je regarde ça. **E:** Les notes et le comportement, c'est vraiment des critères de... **CPE :** Ouais, ouais **E:** D'accord. Et quand vous détectez comme ça des élèves en difficultés y'a des espaces de travail, alors vous avez parlé d'une commission éducative ?

CPE : Une commission éducative en fait, au bout d'un certain nombre de faits au niveau de l'élève, vous avez l'assistante sociale, l'infirmière, le chef d'établissement ou l'adjoint, CPE, les parents, l'élève, tous ensemble on se réunit pour faire un bilan de tout ce qui ne va pas. Et de tout ce qui a été mis en place pour pallier à ces difficultés là. Et en fait, on arrive à un moment où voilà, la commission elle est là parce que on a essayé tout ça. « Qu'est-ce que toi, élève ; vous, qu'est-ce que vous, parents, qu'est-ce que vous aimeriez maintenant ? Voilà, l'institution a fait tout ça, vous maintenant, vous voulez quoi ? » Voilà, et c'est ça qui a été mis en place sauf que là, les parents n'étaient pas là, donc là aussi tu te rends compte que... voilà, ils sont complètement démunis et, et oui « non mais on travaille », « oui mais c'est votre enfant, enfin, votre seul enfant, unique », la commission éducative elle est placée ça fait déjà 3 semaines, non, au bout d'un moment... Et le gamin il est... « c'est pas grave », mais enfin si

quoi enfin.... Si c'est grave...

E: D'accord. Et entre professionnels ?... **CPE :** Oui, oui. Déjà y'a des moments informels, vous savez quand vous vous croisez etc.. C'est enfin, moi je trouve que c'est beaucoup de ça, et après y'a des réunions mais voilà, y a beaucoup d'informel. **E:** Plus d'informel que de formel ? **CPE :** Non pas vraiment... des choses formelles y'en a. **E:** D'accord, et donc vous disiez tout à l'heure que vous travailliez les orientations des élèves donc qui sont en difficulté en seconde, qui pourront pas redoubler, qui pourront pas passer en 1ere, comment ça se passe en fait le travail d'orientation du coup avec eux.. Vous en avez un petit peu parlé mais...

CPE : Alors là actuellement, au départ, donc les notes, les exclusions de cours, etc et puis des fois ils sont malades tout le temps au même cours donc, vous comprenez le truc, le cheminement, donc là d'abord vous recevez l'élève, vous discutez avec lui, etc, alors en général, le premier suivi que je fais avec eux, je me cale à peu près une demi-heure pour savoir déjà comment ils font quand ils sont chez eux. Vous voyez, je commence une journée bateau, c'est-à-dire, tu te lèves le matin, qu'est-ce qui se passe jusqu'au moment où tu te couches ? Et de là, on voit un petit peu le cheminement et les $\frac{3}{4}$ des gamins que j'ai interrogé, ils bossent à peine un quart d'heure par soir. Donc là tu fais, là ça va pas. Donc déjà, on met en place un système de contrat, j'dis bon la semaine prochaine on se revoit, il faudra dans la semaine que tu arrives à bosser. Tu fais un quart d'heure, une demi-heure. Je veux que tu essayes ça. Donc déjà on met ça en place. Une fois que ça c'est mis en place, en même temps, rendez-vous avec la conseillère d'orientation, parce que moi y a des choses, je sais pas, c'est pas mon métier donc je peux pas inventer même si j'fais des recherches, c'est pas mon métier. Et donc de là, ils y vont, ou ils y vont pas, si ils y vont pas...voilà, mais si ils y vont déjà ça montre que bon ils ont compris qu'on est là pour eux et ils voient d'autres possibilités d'ouverture donc ça les fait changer d'avis, vous voyez, comme là le p'tit jeune qui voulait aller à l'armée, il voulait faire un BAC et puis peut-être que maintenant, il dit peut être que maintenant j'vais faire un CAP, parce que mon niveau fait que je ne pourrais pas aller en baccalauréat et c'est pas... Après donc conseillère d'orientation... mais si il prend pas rendez-vous, elle va pas aller le chercher.

E: ...ok. Donc au niveau des élèves, du coup, vous les rencontrez régulièrement et vous construisez un contrat avec eux.... **CPE :** oui c'est ça... oui, enfin c'est un contrat informel, vous voyez, c'est pas... **E:** Avec des objectifs... **CPE :** Ouais, ouais et des petits objectifs à chaque fois parce que sinon, quand vous avez des gros décrocheurs, vous voyez celui qui a 5

de moyenne, bon donc il avait 4 et demi, il a 5. Lui, au départ ça allait et là maintenant il fume donc là pour le récupérer... Enfin c'est super dur quoi ; voilà, j'ai donné des informations sur des associations, une carte d'un éducateur, exprès, cannabis etc, mais.... Voilà. Enfin, il arrive avec les yeux défoncés enfin tu vois que...

E: Vous avez réadapté du coup vos objectifs ?

CPE : Oui, l'objectif c'est ça, c'est qu'il se rende compte déjà qu'il fume... pas qu'il fume, il sait qu'il fume mais que ça y est il est dépendant. Voilà et, on pourra pas aller plus loin tant que ça il l'aura pas accepté. Et c'est la bienveillance auprès de l'élève et si ça y'a pas... Et puis les parents refusent de voir le problème. **E:** Du coup les parents, vous les rencontrez aussi ?

CPE : Oui, bien sûr. **E:** D'accord, donc ça fait partie du travail d'orientation, enfin du travail avec les élèves en difficultés de rencontrer les parents... Dans votre fonction ?

CPE : oui, bah oui, pour trouver... quelque chose, enfin voilà ils ont 16 ans ou 18 ans, en seconde... Déjà 16 ans l'école est plus obligatoire mais il faut, il faut qu'il y reste quoi à l'école, enfin il va faire quoi avec un brevet ? **E:** Du coup, comment vous diriez qu'elles sont vécues ces situations par les élèves justement et les parents. Ces situations de... décrochages.

CPE : C'est un échec, vous voyez là par rapport à cet élève là, on a fait la commission éducative, donc il fume etc, on se rend compte que les parents sont complètement..., ils sont largués, ils savent plus quoi faire et ça remet en question leur position de parent. On a fait quelque chose ou on n'a pas fait quelque chose avec notre enfant et maintenant il a 16 ans et l'école n'est plus obligatoire, on ne peut plus l'obliger, qu'est-ce qu'on fait ? Et là, enfin complètement démunis, cet élève là je le voyais toutes les semaines, vendredi prochain, je ne vais pas le voir, parce que c'est trop, et ok, on va te laisser respirer. On te laisse respirer pendant 2 semaines, pas de soucis... là moi j'me rends compte, en tout cas avec lui, que enfin qu'est-ce qu'on fait quoi ? Parce que la base, enfin moi j'me rends compte, la base, c'est quand même les parents. Si les parents sont pas là, enfin c'est leur enfant... Et qu'est-ce qu'il va devenir dans 5 ans ce gamin ? Et là, pour lui en tout cas, les parents sont complètement défaitistes et quand on leur... la première fois où j'ai vue la mère, elle ne nous a pas dit qu'il avait été exclu de 2 établissements. Elle ne nous l'a pas dit, c'était caché mais on comprenait pas mais, et donc la deuxième fois on lui a dit « mais pourquoi vous nous l'avez pas dit, c'est pas tabou, enfin, voilà votre enfant, on commence à le connaître un peu », elle dit « mais non, mais vous auriez très bien pu le lire dans son livret », « mais enfin, pourquoi vous, vous auriez pu nous le dire, enfin l'information elle passe mieux en discutant en face à face et puis on

aurait pu avoir un échange, comprendre pourquoi il avait été exclu, etc », rien, mur. **E:** Y'a un blocage dans la communication avec l'établissement du coup...

CPE : rien, blocage, ouais. Y'a un gros blocage, alors est-ce, justement le fait qu'il ait été exclu de 2 établissements avant, est-ce que y'a pas ça qui joue ?

L'élève, lui c'est plus, « j'ai été exclu pourquoi vous vous allez pas m'exclure quoi ?... Pourquoi vous, vous allez m'aidez ». C'est un mur, décrochage, échec total quoi. **E:** Et, ce vécu là des parents et des élèves, c'est, vous l'avez rencontré d'autres fois, ou d'autres fois vous avez rencontré des situations où les familles étaient plutôt...

CPE : Là c'est la première fois où c'est aussi flagrant quoi, parce que le gamin là qui dit « j'm'en fous, j'm'en fous », autant sa mère elle est quand même là, enfin quand j'l'ai au téléphone, la maman elle est là. Elle veut trouver des solutions, et elle l'inscrit enfin voilà elle, elle est là. Elle l'engueule même si ça a pas d'effet trop sur lui, elle est là.

E: Vous diriez du coup, plutôt que les parents sont généralement présent dans l'orientation de leurs enfants ?.. **CPE :** Oui, ouais, c'est très rare quand les parents lâchent tout.. **E:** Et vous avez des possibilités, des alternatives à proposer quand c'est comme ça ?

CPE : Alors, au départ en fait y'a le GPDS, c'qu'on appelait avant la cellule de veille, là c'est pareil, on dit les élèves qui sont en décrochage, etc, et on essaie de leur trouver des solutions. Donc là, on leur propose la solution, ils la prennent ou ils la prennent pas, après voilà si ils veulent pas, on va pas les forcer parce que ça aura aucun effet. Puis après la commission éducative mais si les parents sont pas derrière, c'est compliqué... **E:** oui, c'est vraiment très compliqué. Et du coup, je reviens aux orientations, est-ce que vous connaissez un petit peu des classes de scolarité adaptée pour ces jeunes qui n'arrivent pas à suivre dans le cursus...

CPE : Les stages passerelles et tout ça, c'est ça ? **E:** ce que vous connaissez... **CPE :** Ce que je connais, les stages passerelle pour entrer en lycée pro. On peut les orienter vers un organisme qu'on appelle OEP, alors l'OEP, ils sont une semaine en cours, une semaine en stage. Et donc y'a..., le lycée signe une convention avec l'entreprise et on fait ça. Par exemple, on a un petit jeune qui a 18 ans. Il revient de Tahiti, il était à Tahiti depuis 5 ans et il est revenu au mois d'août, et on a mis en place l'OEP dès septembre. C'est-à-dire début octobre ça y est, il faisait une semaine en cours, une semaine en entreprise, et lui, l'entreprise le prend à la rentrée en CAP. Ça y est, et donc y'a plus qu'à trouver l'école mais l'école, voilà, quand y a le patron en général, ça se fait rapidement.

E: Et les stages passerelles ? **CPE :** C'est un peu ce même système là, c'est-a-dire au lieu de...,

y a une seconde générale et pour aller dans une autre seconde, y a des matières en plus, pour faire la passerelle entre les 2 filières. **E:** Donc vous travaillez en lien avec d'autres lycées ?

CPE : Ouais, ouais, enfin la conseillère d'orientation plus, mais bon après... **E:** C'est elle qui fait le lien entre les établissements ?... **CPE :** Oui, oui **E:** ok, donc quand vous orientez les élèves c'est plutôt vers du professionnel en fait ? **CPE :** oui, mais parfois ils veulent aller en professionnel mais ils sont refusé alors ils vont en filière générale. **E:** D'accord donc ceux qui sont refusés en professionnel... **CPE :** ils vont en général, voilà, ouais. Ils peuvent refaire une demande de lycée pro mais ça va être plus difficile car ils passent après les 3e... **E:** Les 3e sont prioritaires sur les secondes ?...

CPE : Les 3e sont prioritaires sur les secondes et puis il faut quand même qu'ils aient un bon dossier pour y aller. En fait ils ont vraiment l'idée de se dire que les filières technologiques ou professionnelles c'est des filières poubelle quoi. Se dire que j'ai 4 de moyenne j'y vais, « non, mais tu rêves ». Et ça, au niveau de l'orientation ils ont... enfin, moi qui ais fait une filière technique, j leur dis « mais arrêtez quoi c'est pas une filière poubelle, c'est pas vrai » et ça, ça doit changer. Mais c'est difficile.

E: Et du coup, y'a d'autres situations, comme des élèves à besoins particuliers par exemple ?

CPE : Non, moi j'en ai pas. J'ai pas des élèves en difficulté avec des PPS, des PAI, j'en ai pas. Et quand je travaillais au collège, y'avait des PAI mais voilà en tant qu'assistant d'éducation j'voyais pas trop.... J'essayais en plus de pas regarder ça pour avoir une idée neutre sur l'enfant, je voulais pas savoir. **E:** et les P.A.P.S ? **CPE :** P.A.P.S ? Les anciens PRI, oui y'en a un au lycée. Y'a même 2 élèves que j'ai connu au collège et qui y sont, et en fait elles sont parties de la 3e sans rien, elle ont rien eu pendant une année. Mais vraiment rien, c'est-à-dire qu'elles étaient dehors parce que 16 ans, l'école est plus obligatoire et les parents complètement défaitistes. Et donc elles sont toutes les 2 au P.A.P.S de L.

E: Votre établissement du coup, à part le P.A.P.S, il propose des sections un peu adaptées, ou spécialisées ou professionnelles ?...

CPE : Y'a le GRETA. Non, non, mais c'est adulte, enfin 16-18 ans c'est bon. Ce qu'ils font eux c'est dans la technique, la gestion, la compta, la bureautique, dans le tertiaire... L'objectif premier c'est de leur permettre d'avoir un diplôme. J'en ai un là il regarde les CAP mécanique, voilà, qu'ils aient vraiment quelque chose... **E:** D'accord, donc plutôt le professionnel. **CPE :** Le professionnel, ouais ouais, et puis c'est des gamins, tu sens qu'ils ont rien à faire assis derrière un bureau quoi. **E:** Ok, du coup on a fini, est ce que vous auriez quelque chose à

rajouter sur l'échec scolaire, l'orientation.... **CPE** : Est ce que j'ai des choses à rajouter... c'que je disais tout à l'heure, je trouve dommage que certains parents soient complètement défaitistes et de se dire que voilà il a 16 ans et... **E**: Est ce que vous croyez que les établissements pourraient faire un travail plus approfondi avec les familles ?...

CPE : Ouais, y'a des choses à faire ouais. J pense que, dans nos formations, on voit de plus en plus, enfin on apprend que les parents sont vraiment rentrés dans l'école maintenant et « ok, t'es rentré dans l'école, mais faut que t'assumes », et y en a beaucoup qui n'assument pas. Y'a des choses qui s'passent, du lien mais hors scolaire, pendant des sorties, des animations.

Mais les parents, s'ils ont pas les moyens, mais vraiment les moyens financiers ils peuvent pas, ils sont laissés parce qu'ils n'ont pas le temps de venir à l'école, ils ont tellement... Dans le côté rural, ils font les vendanges de tel mois à tel mois, ils sont absents de la maison de telle heure à telle heure, le papa il fait 2 boulots, la maman, elle a les gamins, elle a si, elle a là et lui, le pauvre petit 6e et il faut qu'il se débrouille quoi. **E**: Ouais, ils sont pris dans d'autres problématiques que l'école et... **CPE** : C'est ça. Et pourtant c'est l'école qui va les sortir, de... leur problématique d'adulte. Et, en fait, parce qu'il y a l'aspect pécuniaire qui entre en jeu, ils peuvent pas aider leur enfant et j'pense que l'école devrait permettre ces moments-là dans l'établissement et sans payer. Y'a des moments, parce que y'a des emplois du temps où ils ont des trous, ça pourrait être mis en place. Mais il manque de moyens.**E**: Ça existe pas déjà ? Les accompagnements personnalisés ?...

CPE : Si mais il manque de moyens. Il manque énormément de moyens, de personnels. C'est pareil ce qui manque aussi je trouve c'est ouais avec les parents ok ils ont voulu rentrer dans l'école très bien, maintenant il faut vraiment vous impliquer vraiment. Et y a certains parents qui ne savent pas lire ni écrire et j'me dis y'a des moments... En collège, cette année y'a les « devoirs faits » c'est super mais j'me dis, dans ces moments-là, si des parents pouvaient s'y greffer ce serait pas mal aussi et je sais que ça existe dans des établissements. Après voilà on peut pas faire non plus de miracles mais les moyens humains manquent, ça c'est clair. Il faudrait aussi pouvoir prendre en compte ceux qui restent dans la moyenne mais qui ont leurs notes qui baissent ou des problèmes de comportement, d'attitude.

E: D'accord, donc vous essayez de faire de la prévention aussi ? **CPE** : Ouais, y'a un travail à faire avec eux, y'a de la prévention. **E**: Les décrocheurs invisibles ?... **CPE** : Voilà. Et là je me dis, faut que je fasse quelque chose, faut que je les vois, pour savoir s'il s'est passé quelque chose et leur faire comprendre que je vais être derrière eux même s'ils ont 13.

Annexe 4 : Entretien enseignante CSA :

E: Enquêteur **CSA:** Enseignante CSA (femme, 35-40 ans)

E: Donc, vous allez commencer par vous présenter, votre expérience professionnelle, votre cursus par rapport à l'éducation... **CSA:** Alors donc moi j'ai fait des études de philo, j'ai une licence de philosophie, j'ai passé le concours en suivant de CPE, que j'ai eu il y a 15 ans, 16 ans. J'ai exercé pendant... J'ai fait une année de titularisation à Montpellier et ensuite j'ai exercé 2 ans en Seine-Saint-Denis voilà. Et je suis arrivée au Prado en 2007.

E: Donc ça fait 7 ans que vous êtes ici... **CSA:** 9 ans, ouais, je suis sur ma 10e année ici... J'suis un peu perdue dans les dates mais en gros c'est ça. J'ai fait voilà, 2 ans en tant que titulaire dans l'éducation Nationale, j'ai travaillé à l'ESPASS R. POUGET, à l'époque où c'était pas encore scindé avec eux... le SEPAJ. Donc moi, je travaillais sur l'atelier pédagogique, j'ai fait un an et demi sur cet atelier pédagogique, je me suis arrêtée pour un congé maternité.... Je suis arrivée ici, je crois en septembre 2009, en 2009. **E:** Donc, depuis 2009, vous êtes au CSA? Le CSA, c'est Centre de... **CSA:** Scolarité Adaptée ou y'a 2 possibilités, Centre de Scolarité et d'Alphabétisation. Donc moi quand je suis arrivée ici, D. était déjà en poste et ça m'a été présenté comme un Centre de Scolarité Adaptée mais ils ont posé une plaque 2 ans après, avec écrit Alphabétisation. Donc ça a beaucoup perturbé les jeunes parce qu'à l'époque on n'avait pas de mineurs isolés sur ce groupe-là, donc pour eux, ils ont vu Alphabétisation comme, pour leur apprendre à lire et à écrire, donc déjà que c'était des gamins qui avaient un rapport avec l'école... Enfin en terme de confiance c'était pas ça, donc là ça a été vachement compliqué l'histoire de cette plaque posée à cause du terme Alphabétisation. Mais après on l'a maintenu parce qu'on a reçu des mineurs isolés, donc il a fallu réellement faire de l'alphabétisation et je, j'ai demandé à partir en formation, donc tout l'an dernier j'étais à la fac, en plus du boulot, et j'ai passé, j'me suis spécialisée avec un Diplôme Universitaire Français, Langue Étrangère et Seconde, voilà. Donc je suis spécialisée dans l'alphabétisation des mineurs isolés.

E: D'accord, d'accord. Et au CSA, alors, donc vous avez des mineurs isolés pour l'alphabétisation et quel est le profil en gros des élèves?.

CSA: Alors, le profil. Donc ce sont des jeunes entre 14 et 21 ans, tous pris en charge par l'association du Prado. Donc pris en charge par l'association du Prado et décrocheurs, il faut qu'ils soient décrocheurs, c'est-à-dire qu'ils aient quitté le système scolaire depuis plus de... 3

mois on va dire, quelques mois... C'est arrivé une fois, ma toute première année où l'ancienne chef de service a pris la décision de déscolariser un élève qui était absentéiste et ça n'a absolument pas marché. Donc, ça c'est une erreur qu'on a dit qu'on ne referait jamais parce que l'absentéisme finalement il se traite là, pour le coup, par la vie scolaire, CPE, etc, à partir de l'établissement et le fait d'anticiper ou un conseil de discipline et une exclusion, ou carrément un arrêt du jeune,... nous on a anticipé, on l'a sorti du collège pour le mettre ici et ça a absolument pas marché parce que du coup, on a, on traitait pas les questions d'absentéisme, etc, nous on est sur un autre registre ici et il a pas du tout accroché.

E: D'accord. Et comment, on, vous donnez les cours, comment ça se passe? **CSA:** Alors on travaille en projet individualisé, 8 jeunes maxi, on a 8 bureaux donc on s'arrête à 8 et on travaille à partir du niveau du jeune. Donc il vient passer 3 jours ici, d'observation, on l'évalue à partir d'outils techniques qu'on a, qu'on s'est fabriqué nous-même, donc en gros, on les trouve sur internet, moi j'ai des copines instit' et prof qui m'ont passé pas mal de bouquins dans les premières années où j'étais ici et puis on s'est fait tout un... On s'est créé des outils pédagogiques avec D. puis K. pour évaluer les jeunes et pouvoir dire s'ils ont un niveau 5e, 4e, 3e. Ensuite, une fois que l'évaluation est posée on les inscrit au cours du CNED. Donc chaque jeune est inscrit au CNED, surtout ceux qui sont soumis à l'obligation scolaire, les moins de 16 ans, les autres c'est ou de la réactualisation des savoirs de base ou alors ils rentrent en formation et par exemple, y'a 2 ans on a formé une jeune fille, une jeune maman, au concours d'AMP, Aide Médico-psychologique et un an de formation chez nous, avec quand même le concours du Prado qui a accepté de la prendre en stage à C. et cette jeune fille est arrivée 1ere du concours, a été embauchée en suivant et aujourd'hui, elle est salariée, elle a son permis de conduire, elle a sa voiture, elle est toute fière de revenir nous voir, c'est une maman épanouie, qui a un job, donc voilà c'est assez varié. Il peut y avoir des cours de la 6e à la 3e, on peut préparer à des BAC Pro, on peut préparer à de la réactualisation des savoirs de base, remise à niveau et après ce que les jeunes... Quand elle, cette jeune est arrivée avec un projet en disant, "voilà j'aimerais bien être AMP", Ok, on prépare un concours.

E: D'accord, donc en fait, vous accueillez que des jeunes qui sont en situation de difficultés scolaires, de déscolarisation... **CSA:** Oui **E:** D'accord. Et alors, comment vous pourriez définir... Ces jeunes là, comment vous pourriez les définir, quels sont leur profil?

CSA: Alors, y'a pas de profil type. Alors effectivement, on retrouve des similitudes d'une année sur l'autre mais finalement y'a pas de profil type parce qu'ici on a autant des jeunes qui

relèveraient du soin, donc des jeunes filles par exemple qui relèveraient d'un hôpital de jour et la transition entre le milieu ordinaire et l'orientation avec des demandes MDPH se fait souvent sur l'année où elles sont au CSA. Donc ça, c'est des jeunes filles avec qui, je dis jeunes filles parce qu'on a plus de jeunes filles dans ce cas-là, qui relèvent du soin, donc après c'est là où on a toute notre pédagogie à adapter en fonction de ces jeunes là. Ensuite, on a les jeunes tout simplement qui ont des difficultés sociales avec des contextes familiaux très compliqués et où l'école était complètement secondaire, à l'école, ils ont été rejetés donc là c'est les décrocheurs classique... "T'es nul, t'es bon à rien", le gamin se met en fond de classe, passe sa scolarité en 6e, 5e, on les remarque pas et nous, on les retrouve à 14/15 ans, heu et pas forcément avec des, des déficiences, ce sont uniquement des lacunes dues au contexte familial et au contexte scolaire. Donc ça c'est un autre profil de, de jeunes et encore effectivement un autre, heu, des jeunes qu'on envisage comme juste, problèmes familiaux, sociaux, etc et puis finalement, une fois au CSA, et bien on se rend compte qu'il y a autre chose, et on demande au bout de 2/3 mois... nous on va redire à notre chef en réunion, "voilà, lui on trouve que quand même réellement, y'a des problèmes de mémoire, y'a des problèmes de diction, des problèmes de compréhension, on a un doute, etc, sur une déficience intellectuelle ou pas." Donc généralement, ils passent des tests et les 3 fois où on les a demandés, il s'est révélé qu'il y avait une petite, une légère déficience intellectuelle, déficience légère. Donc qui expliquait là, le parcours scolaire, finalement, qui était chaotique, mais il était lié à une légère déficience intellectuelle.

E: Oui, d'accord. Et pour les décrocheurs "classiques", donc la deuxième catégorie, vous pensez que les difficultés scolaires, elles existent depuis longtemps, c'est juste qu'elles ont pas été détectées assez tôt? Comment vous évaluez ça vous?

CSA: Alors, on arrive à l'évaluer assez facilement parce que quand le jeune arrive après les 3 jours d'observation, qu'on procède à l'intégration, on fait un projet individualisé avec lui et on a une petite technique avec ma collègue, c'est qu'on leur demande de nous faire part de leur parcours scolaire depuis le CP. Soit à rebours: d'aujourd'hui au CP, soit du CP, de manière chronologique, jusqu'à aujourd'hui. Alors à rebours, c'est très dur, donc ça aussi, ça nous permet d'évaluer..., les techniques de logiques, ça c'est très dur, bon. Ils commencent du CP et ils remontent jusqu'à aujourd'hui et effectivement, c'est dès l'école primaire que..., y'a quelque chose qui s'est cassé, pour eux. Parce que déjà en difficulté scolaire souvent dû à des, alors, des déménagements, ça, ça revient énormément, des éclatements familiaux avec le père, la

mère, donc des gamins qui sont ballottés et souvent ils nous disent, s'est rajouté l'institut qui, voilà, qui nous dit "tu es bon à rien, tu n'y arriveras pas" ou alors invisibles, et même pas... Au fond de la classe et du coup, ils passent d'une classe à l'autre, c'est le rapport à l'école qui est complètement biaisé généralement dès l'élémentaire. Voilà. Peut-être dès la maternelle mais ça j'peux pas me prononcer parce que, on peut pas remonter aussi loin, ils ont pas de souvenirs.

E: Oui, d'accord. Mais vous, par contre, ils arrivent que, une fois... 6e/5e?... **CSA:** Exactement, il faut qu'ils aient 14 ans. C'est la première année, exceptionnellement on a un jeune qui a 13 ans et demi, c'est une dérogation obtenue par une inspectrice du Conseil Général mais bon... **E:** D'accord. Et quand ils arrivent à 14 ans, enfin quand ils arrivent ici, ils sont déjà déscolarisés?

CSA: Ils sont déjà déscolarisés, ça peut être 2/3 mois, parce qu'on fait des intégrations tout au long de l'année donc on peut avoir un gamin qui a fait sa rentrée scolaire en septembre, qui a décroché entre septembre et décembre et l'éducateur référent nous contacte en... décembre, en nous disant "est-ce que vous avez encore une place?" et par exemple, cette année c'est le cas, on avait 3 jeunes inscrits en début d'année, septembre et on a eu tout le groupe, les 5 autres, qui sont arrivés début janvier, voilà à la rentrée de janvier. Donc voilà, décrocheurs de 2/3/4 mois, après on a des décrocheurs de 2/3 ans et là, c'est quand même beaucoup plus compliqué.

E: Oui, et donc les orientations, elles se font par les services éducatifs? **CSA:** Oui, oui. **E:** D'accord, vous rencontrez jamais les établissements scolaires? **CSA:** Non, alors on a fait un travail de partenariat pour faire découvrir ce service car il y a beaucoup de collègues au Prado qui ne connaissaient pas, mais c'est pas nous qui allons chercher les jeunes. **E:** D'accord et donc pas du tout en contact avec les établissements scolaires? **CSA:** Absolument pas. Non, non **E:** D'accord, uniquement le CNED? **CSA:** Uniquement le CNED **E:** Et alors du coup, vos méthodes d'évaluations, comment vous faites? C'est 3 jours de bilan, qu'est-ce que vous cherchez à savoir exactement?

CSA: Alors, pendant les 3 jours d'observation, on a une demande donc d'évaluation de niveau, donc avec les outils pédagogiques, on a une demande d'évaluation du comportement parce que c'est un petit groupe mais on ne veut pas glisser vers des profils ITEP, parce que de toute façon, on n'a pas les outils et, moi, pour ma part, je ne suis pas spécialisée, vu que je ne suis pas éducatrice spécialisée, donc on a eu déjà des gamins, profil ITEP, ça marche pas ici, c'est pas possible parce que on n'a pas les outils, moi j'ai pas la formation, donc voilà, donc,

pendant ces 3 jours là aussi, notre cadre nous demande donc d'évaluer le comportement. Est-ce que c'est un jeune qui pourra s'intégrer au groupe? Ça nous arrive de refuser des, après une période d'observation, de refuser, de dire non, ce jeune il a un profil ITEP, il est trop..., il tient pas en place, il est excité, il est agressif, enfin voilà, il y a tout autre chose à travailler, qu'on ne pourra pas travailler ici. Parce qu'on est 2 pour 8 donc ça paraît beaucoup mais comme c'est des jeunes qui ne sont plus du tout autonomes au niveau du travail scolaire, on passe notre temps, assises à côté d'eux. Donc, on est 2 pour 8 donc on est en permanence dans la salle avec eux à tourner et c'est sûr que si on a un gamin qui fait tout péter, toute notre attention est concentrée sur lui et c'est au détriment des autres.

E: D'accord **CSA:** Voilà on nous demande donc d'évaluer donc le niveau, le comportement, et puis le relationnel, après on dit nos ressentis.... **E:** D'accord. Et l'objectif du coup du CSA, c'est de travailler une orientation après vers une réintégration scolaire? Ou professionnelle?

CSA: Les deux, tout à fait. On a une année scolaire, moi j'aime bien définir le CSA comme un tremplin. C'est censé être 9 mois ou bien, alors après, moi les missions que je vois au CSA c'est redonner goût aux apprentissages, redonner du sens à l'école et travailler une orientation. Moi c'est ce que je vois ici. Et effectivement, on a 9 mois donc pour les remettre en selle d'un point de vue scolaire. A partir de janvier, février, si on voit qu'il y a pas de demande de stage de leur part, on commence à impulser et on essaie de les mettre en stage mais faut que ça vienne d'eux parce que sinon ça marche pas, et février, mars, y'a tous les rendez-vous qui se font au CIO et à partir de avril, mai, on commence à travailler des orientations et on fait toujours au minima 2 propositions d'orientation, ou une réintégration pré professionnelle, c'est très rare qu'ils intègrent directement le monde professionnel, mais pré-professionnel, CQP, contrat pro, CFA. Ou scolaire, lycée pro, lycée général, école de préparation aux concours, voilà. Mais le but c'est de réintégrer, effectivement, dans un cursus ordinaire.

E: Et dans le travail du coup d'orientation, vous avez des espaces de réflexions entre professionnels? **CSA:** Non, on travaille avec le CIO, uniquement. **E:** Y'a pas de temps formel de réunion?...

CSA: Non, non, non. Et puis comme nous, on n'est pas spécialistes dans l'orientation, voilà, on va toujours au CIO avant, rencontrer une conseillère d'orientation, c'est elle qui nous donne, avec le jeune évidemment, c'est elle qui nous dit tout ce qui est possible de faire et après c'est nous qui faisons les démarches, on va visiter les établissements, généralement, on les met en stage dans les établissements, ils nous les prennent une journée ou deux pour que le

jeune puisse s'immerger dans le Lycée. On l'a fait avec le lycée O., avec le lycée C. P, enfin voilà on a quand même des relations... Mais voilà, juste pour les orientations avec les lycées.

E: D'accord. Et dans votre expérience en tant que CPE, y'avait des espaces comme ça de réflexion sur l'orientation des jeunes ou... **CSA:** Pas que je me souviens et justement c'est quelque chose qui me choquait beaucoup, moi c'est qui m'avait beaucoup choqué, après j'étais jeune, j'avais 25 ans à l'époque... Les orientations se faisaient donc uniquement en fonction du bulletin scolaire et du quota de place dans les lycées. Et je me souviens de conseils de classe, le dernier conseil de classe du 3e trimestre, j'étais complètement horrifiée parce que tel jeune, peu importe, voilà, on se posait pas la question, est-ce qu'il a fait des stages? Est-ce qu'il a vu la Psy EN, la conseillère d'orientation? Est-ce qu'il a vu quelqu'un? Qu'est-ce qu'il a manifesté comme désir? On... Non, non, y'a pas de place, allez hop, on le met en BEP vente. Ah ben non, non c'est bon, lui il ira pas loin, alors lui on le met en BEP, allez hop en bâtiment, voilà...

E: Y'avait pas de travail avec les élèves, les familles?

CSA: Mais c'était y'a 10 ans et puis j'étais dans un bahut particulier, j'étais quand même à Pantin, enfin voilà, y'avait tout autre chose qui se travaillait parce que c'était un collège qui était mitoyen à une mosquée donc, enfin, on avait quand même plein, plein d'autres choses à travailler et c'est vrai que du coup, tout ce travail autour de l'orientation, moi, je l'ai pas, je l'ai pas vu là-bas. **E:** C'était une ZEP? **CSA:** Ah oui, on était en ZEP et en violence ++. J'étais juste à côté de la Courneuve donc c'était un bahut très, petit collège très tendu avec je crois, plus de 80 nationalités, donc c'est qui était travaillé c'était surtout la cohésion des élèves..

E: D'accord. Le travail d'orientation était pas... **CSA:** Moi, je l'ai... Non et puis les Psy EN, elles sont complètement débordées, enfin y'a une Psy EN, une demi-journée par semaine ou une journée par semaine, pour 500 élèves donc.. Quand y'a pas les familles clairement qui peuvent les accompagner au CIO, ou les éducateurs, maintenant que je connais, de toute façon voilà, je connaissais le milieu, j'avais découvert les éducateurs en tant que CPE, et finalement quand y'a pas l'éduc ou un parent qui est vraiment impliqué dans la scolarité, les gamins sont livrés à eux-mêmes et ils sont orientés en fonction de quotas, des places. **E:** D'accord. Pas du tout de prise en compte de leur difficulté, de leur profil?...

CSA: Non, non, alors les gamins qui marchent bien partent en général y'a pas de problèmes et pour tous les autres, c'est là où y'a de la place...(silence) Enfin, c'est une expérience, enfin voilà, c'est mon expérience.

E: Oui, bien sûr. Et donc, là dans les orientations, alors on reparle du CSA, mais on peut aussi

parler de votre expérience en tant que CPE, les orientations que vous faites avec les élèves, c'est généralement des orientations un peu spécifiques, ou... du type PAPS, EREA, SEGPA, ou? Enfin c'est quoi les types d'orientations?

CSA: Alors, ça peut être en PRI mais alors les PRI finalement, on y a orienté que les mineurs isolés, on les a préparés à un niveau et pour les préparer au niveau supérieur avant d'accéder au lycée et on travaille..., c'est vrai que on a une relation un peu privilégiée avec anciennement la MGI, Mission Générale d'Insertion, aujourd'hui ça s'appelle la MLDS 33, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, donc c'est F. D. qui dirige ça, du coup, nous on a un bon contact, depuis 3 ans on travaille pas mal toutes les 2 ensemble, donc on passe par elle pour nos orientations en PAPS. En SEGPA, on en a jamais réorienté, on accueille des jeunes de SEGPA mais on ne les a jamais réorientés sur une, sur une SEGPA, généralement ils partent, on les oriente sur un CFA ou un CQP, Contrat de Qualification Professionnelle ou un lycée pro. Y'en a qui ont réintégré des lycées pro, après, les orientations ici, ouais, c'est CFA beaucoup, voilà. On cherche le patron avec eux, une fois qu'on, parce que comme on peut faire des stages ici, quand le stage se passe bien, hop, on le renouvelle, on passe à 15 jours de stages, on voit si le patron est d'accord pour l'embaucher et on signe un contrat d'apprentissage. Enfin on, le jeune avec ses parents signe avec le patron, nous on les met juste en relation mais..

E: Donc les orientations elles sont travaillées avec les élèves, tout à l'heure, vous disiez, souvent ils arrivent ils sont en rupture scolaire, on leur a dit qu'ils étaient pas bon, tout ça, comment vous travaillez, justement, cette revalorisation...de l'élève? Ici...

CSA: Alors déjà en le mettant face à des exercices qui sont à son niveau, parce que ces gamins du coup, sont passés de classe en classe avec des lacunes, donc ils sont complètement noyés dans la masse d'information, donc nous, hop, on les remet sur des exercices à leur niveau et donc forcément, ils réussissent. Donc là, déjà, c'est même pas nous qui le faisons, c'est tous seuls, ils font un travail de renarcissisation d'eux-même finalement, c'est... C'est une sorte, enfin on le voit dans leurs yeux, dans tout, quand ils arrivent pour la première fois à refaire un exercice: "ah ouais, j'suis pas si bête que ça", "non, t'es pas bête, t'as des lacunes, on va combler tes lacunes, mais tu es capable". Donc déjà en mettant des exercices à leur niveau, on les valorise beaucoup, beaucoup trop peut-être, je sais que moi j'ai des collègues qui ont pensé à une époque que j'étais trop enfin... maternante, etc, c'est vrai que, y'a ce côté un peu maternant où réellement pour la moindre chose qui est positive, on le pointe, on le dit, on le

verbalise, donc on félicite et ça, ça contribue quand même à retrouver une estime de soi et puis surtout, on ne fait pas que du scolaire. Voilà, on fait beaucoup, beaucoup, beaucoup, d'ateliers transversaux. Donc là, qu'on a mis en place avec c'qu'on est finalement, quoi. Ça, on a une cadre, sur ça elle est super, elle nous fait confiance, elle nous a permis d'amener tous les supports. C'est-à-dire que moi, j'adore la photo, y'a 3 ans j'ai demandé si on pouvait faire un atelier photo, on a réussi à dégager des fonds et pendant 3 ans, on a pu faire des ateliers photos en numérique et argentique, avec une collaboration avec l'Union St Bruno, un labo photo, où les jeunes développaient leurs propres photos et une collaboration avec le SEPAJ, où ensuite on faisait une expo, au SEPAJ, et on invitait le Prado à venir les voir. Cette année, on n'a pas pu, parce qu'on a été trop trop limités, c'est quand même, beaucoup, c'est à peu près 1000 € cet atelier, donc là cette année on n'a pas pu le faire. Ensuite, on fait un atelier, donc, philo, donc pareil, comme j'ai fait des études de philo, c'est moi qui ai proposé cet atelier y'a 3 ans aussi, enfin, il m'a fallu un an pour, comprendre le travail, voilà, donc tout s'est fait la 2e année. Donc là, avec un objectif de faire naître des argumentations. Parce qu'en fait on a des profils de jeunes qui... n'ont pas, enfin c'est l'école finalement qui apprend à argumenter, à expliquer pourquoi, donc au lieu de faire du travail scolaire, j'avais proposé un atelier philo, sans cours magistraux et uniquement sur de la réflexion, on part d'un thème, d'une fable, d'un conte, on en discute et moi je ne fais que demander pourquoi?, pourquoi?, et ils développent, sur un an, du coup ils arrivent à développer des argumentaires, généralement en fin d'année, l'atelier, j'existe plus, c'est en, le but c'est ça, c'est que j'existe plus, que ce soit eux, entre eux qu'ils arrivent à échanger sur des sujets. On fait un atelier lecture, qui avait été initié par K. y'a 2 ans. Et suite à une conférence à laquelle on a assisté toutes les deux, on a fait une formation avec S. Boimare donc.. E: Ah oui... CSA: Ouais, oh j'étais, génial, c'était génial, ça nous a beaucoup appris et effectivement il a remis la place du conte et alors pour tous ces gamins justement avec des contextes familiaux explosés, des problèmes bon, d'inceste de ci, de là, enfin de maltraitance, le conte est hyper, comment dire, enfin ça leur permet de se construire en fait. Donc D., elle a repris l'atelier lecture et elle leur fait de la lecture, de contes, mythologie, et puis parfois, là en ce moment ils ont envie de faire du théâtre cette année donc ils travaillent sur l'île des esclaves de Marivaux et elle fait un petit atelier théâtre mais dans le cadre de l'atelier lecture. On fait également un atelier, voilà c'est vraiment moitié moitié, on fait beaucoup d'ateliers, on fait un atelier arts plastiques parce que, on s'est rendu compte que l'art thérapie avait une vraie vertu et c'est un moment, où, ils se détendent et puis certains se

révèlent artistes donc, voilà. Autant notre ancienne collègue, elle le faisait tous assis par terre, les yeux bandés et ils étaient pieds nus, mains nues avec des blouses et ils devaient peindre avec les pieds, les mains, enfin c'était complètement farfelu mais ils s'éclataient et autant nous, on est un petit peu moins artiste, donc on a fait quelque chose de plus classique et on leur donne des thèmes et puis on se met tous ensemble, on rassemble toutes les tables et puis tout le vendredi après midi on fait de la peinture et ils font de œuvres magnifiques. On a pas mal de tableau partout, et puis là, on a des... toutes les œuvres de cette année, c'est, c'est, ça fait travailler l'imagination aussi. Voilà, donc ça c'est le 3^e atelier. Et après tous les jeudis après midi, on fait une sortie culturelle parce que on, on est parties du principe avec D. que, on trouve toutes les deux, on pense, on est convaincues même, que la culture ça permet d'avoir une certaine ouverture d'esprit, d'avoir un regard différent sur le monde qui nous entoure et comme c'est des gamins super carencés, en terme de culture, et bien on a décidé de mettre ça en place tous les jeudis et ça fait 4 ans qu'on fait ça et pareil, soutenus par notre direction, et c'est des jeunes qu'on pousse à aller au musée et puis ensuite, quand on se balade, nous, dans notre vie privée, qu'on les retrouve le dimanche, dans les musées. Voilà, donc ça c'est quelque chose aussi qu'il faudra surtout pas arrêter, au delà des personnes, faut vraiment que ça reste sur le CSA parce que l'accès à la culture, on le retrouve ça en revanche dans les collèges et les lycées, la plupart des profs quand même impulsent des visites de musées, etc, même en école élémentaire, enfin moi j'ai un petit garçon, je vois bien ce qu'il fait à l'école, voilà pareil, ils vont dans des musées, dans des concerts, ils vont voir des paysages, ils les emmènent à la plage, dans des forêts, les vignes, nous on fait pareil. On les a emmené voir des vignes, enfin bon, on essaie de leur apporter la même ouverture culturelle sur le monde. Voilà.

E: D'accord, et du coup à la fin de leur accueil, au bout de 9 mois, vous faites un bilan pour ...évaluer justement quel travail a été fait ou.... **CSA:** Ah oui, on fait un bilan, avant chaque période de vacances scolaires, avec chaque éducateur référent, chaque jeune. On fait un suivi, voilà tous les mois et demi, pour que le jeune puisse voir la progression. **E:** Et vous pouvez constater qu'il y a une... revalorisation? **CSA:** Ouais, complètement, ouais **E:** D'accord, ils sont plus confiants du coup à la reprise d'études?... **CSA:** Ah, complètement, la plupart des jeunes qui mènent à terme les 9 mois, ont tous une orientation, parce qu'on a travaillé ça avec eux, donc sont orientés à la rentrée de septembre, enfin voilà, y'en a aucun qui est sur le carreau quand il sort du CSA mais réellement aucun. **E:** Et,... Qu'est-ce qu'ils peuvent exprimer?

CSA: Alors, souvent, ils nous disent, souvent, ils disent merci et on leur explique que non finalement, c'est eux qui sont acteurs de leur parcours, que nous on a juste été un support, parce que... Ils nous disent "ouais mais merci parce que j'ai trouvé ce que j'ai envie de faire", parce que voilà nous on va pas les mettre dans le bâtiment parce que ils viennent du Ghana ou non... Donc on travaille vraiment sur une orientation hyper choisie, parce qu'on a fait des stages toute l'année, donc bon généralement, ils sont super contents parce que c'est le métier qu'ils ont envie de faire, ou alors c'était vraiment le collège ou lycée où ils voulaient aller ou alors le centre de formation, donc... Ouais, ils ont, on les voit reprendre confiance en eux... Mais pas qu'à travers la scolarité, à travers la photo, à travers la peinture, c'est vrai que bon quand le Directeur Général vient à une expo et qu'il dit à un jeune "Cette photo là vraiment elle est super" et puis que c'est le jeune qui a pris la photo, bon "wouahh" les jeunes ils nous en parlent pendant 8 jours. "Wouah tu te rends compte le grand directeur, ils nous a dit ma photo...Mais en fait, je sais faire quelque chose de bien quoi et en plus, on me le dit". Donc c'est tout au long de l'année qu'ils sont revalorisés par leur travail en fait. Le support du CSA est super chouette.

E: Et du coup, vous travaillez aussi avec les familles? **CSA:** Ah non, pas du tout, pas du tout. On travaille qu'avec les éducateurs référents. **E:** C'est eux qui font l'intermédiaire?...

CSA: C'est eux qui font l'intermédiaire, on n'est pas fermé. C'est arrivé 3 fois en 5 ans qu'on ait des parents qui demandent à venir voir le, des parents très impliqués quand même, y'en a quand même encore, même dans l'éducation spécialisée, dans la vie de leur enfant, et on en a eu 3 qui ont dit "ah non, mais moi je veux voir où mon fils ou ma fille va être". Bien sûr, la porte est ouverte, on les accueille avec la cadre généralement, la chef de service, on leur fait visiter, ça les rassure, mais après on n'a plus de contact avec eux. **E:** D'accord.

CSA: Voilà le jeune est absent, c'est l'éduc qu'on contacte, on a un problème de comportement ou un problème de consommation, parce qu'on est confronté à beaucoup de consommation de cannabis, quand même ici, c'est l'éduc, voilà.. On ne travaille qu'avec les éducateurs.

E: D'accord, et vous faites un point régulier, ce que vous disiez tout à l'heure... **CSA:** Avant chaque vacances scolaires. Alors c'est vrai que au lycée ou dans les collèges, enfin moi je suis formée pour travailler avec les familles quand même. Moi c'est quelque chose, moi c'est quelque chose qui me manque justement le travail avec les familles. Parce que... **E:** Vous le faisiez avant?... **CSA:** Ah oui. **E:** Et comment... Elles étaient impliquées aussi les familles dans les orientations?...

CSA: Alors moi c'était pas pour les orientations. C'est vrai qu'effectivement, quand je convoquais les familles, c'est parce que y'avait un problème ou d'absentéisme ou un problème de comportement ou un problème avec un prof qui était insoluble. Il fallait que les parents interviennent, donc c'était jamais, bon, c'était jamais pour de bonnes raisons finalement, enfin en tout cas agréables que je les convoquais mais c'était toujours dans le, dans l'optique d'avoir un travail partenarial parce que, si la famille..., enfin moi je suis convaincue par contre que, pas dans l'éducation spécialisée mais dans l'éducation nationale, que si la famille est pas associée au projet scolaire, et à la vie scolaire de l'élève je vois pas comment un jeune de 14/15 ans peut investir son collège, sa scolarité si ses parents sont pas impliqués et valorisent pas l'école et mettent pas l'école à une certaine place. Mais ça marche de la même manière pour l'élémentaire. Même si j'y ai jamais bossé, j'ai quand même pas mal de copines instit', et elles me le disent. Elles voient les différences des écoles où y'a les parents impliqués et les écoles où elles ne voient jamais les parents, c'est les grand frères, les grandes sœurs qui viennent chercher. Elle me dit, mais c'est des gamins, elles savent plus quoi faire quoi. Parce que c'est difficile de, de redonner du sens à l'école quand elle me dit, j'convoque les parents j'ai la grande sœur qui arrive. Où est ta mère? Maman elle a pas le temps... ah oui mais si. Donc voilà, donc dans l'Éducation Nationale, je pense que là, de ce point de vue là, je trouvais que la famille était, devait être associée, et j'étais, y'avait certaines familles avec qui j'étais en contact très régulier, téléphonique, parce que c'était un travail qu'on faisait ensemble. Alors j'leur disais, bon aujourd'hui, vous le motivez pour nani, nana. Alors qu'ici pas du tout, ici je travaille pas avec les familles. **E:** Alors du coup, par rapport aux orientations que vous proposez, alors c'est surtout des orientations... Enfin, est-ce qu'il y a des retours dans le général?

CSA: Moi, j'en ai jamais vu. Moi sur les 5 ans ici, on n'a jamais, non, jamais en général. J'essaie de tous me les refaire mais non, non. **E:** Donc généralement c'est plutôt du professionnel ce que vous disiez tout à l'heure ? **CSA :** Du professionnel ouais **E:** Est-ce qu'il y a des fois des scolarités adaptées type PAI ou des choses comme ça mises en place ?....

CSA : Non, pas à partir d'ici. Parce que ceux qu'on ne peut pas intégrer même dans un cursus professionnel, du coup on se retourne vers notre asso, vers le Prado. Par contre, on fait beaucoup d'orientations sur le SEPAJ. Et quand avec... parce que ça arrive aussi que le SEPAJ nous envoie des jeunes, donc on peut pas les réorienter chez eux après mais effectivement y'a pas d'immersion possible dans le cursus classique, donc on va se, on va aller voir l'Auberge à

Don Bosco, on va aller..., on va aller chercher d'autres orientations sur d'autres asso.

E: D'accord. Et les... Vous disiez tout à l'heure que vous contactiez les Psy EN pour les orientations, vous êtes investies, vous, dans les orientations ou vous laissez vraiment les Psy EN faire...

CSA : On les laisse faire leur boulot. On accompagne le jeune, donc généralement pendant l'entretien, on est là parce que ils comprennent pas tout donc on est là pour après bien reprendre avec eux mais... Non, on n'intervient pas et... **E:** Juste après c'est les stages qui permette d'orienter vers... **CSA :** Exactement, ouais **E:** Et donc les stages, vous disiez, c'est à quel rythme ?

CSA : Alors c'est complètement aléatoire. On a des jeunes qui ne feront pas un stage sur une année. On arrivera pas à les convaincre parce que je sais pas, des phobies sociales, enfin peur de l'autre, peur de plein de choses, enfin bon. Donc on y arrive pas. On a des jeunes qui vont en faire un ou deux, mais... voilà, et puis bon ils ont une idées tellement précise, donc ils savent déjà où ils veulent aller donc ils en font un. Et puis effectivement, on va partir..., j'me souviens un jeune là, il était passionné de vélo donc lui il voulait faire un.... BE, CAP vente spécialisée dans le cycle justement. Bon voilà, enfin donc lui c'était ça, il a fait deux stages, c'est culture vélo, le patron, le mec l'a pris en plus en apprentissage donc voilà, c'est resté comme ça. Et d'autres jeunes qui eux, par contre, sont boulimiques de stage et vont faire un stage toutes les semaines, tous les mois, pardon. Un stage par mois, d'une semaine. Donc c'est vraiment... Nous on est très flexible sur ça au CSA, c'est à la demande du jeune, voilà...

E: Oui, vous adaptez tout... **CSA :** On adapte tout. Tout, tout, tout. **E:** Et quand vous étiez CPE, vous avez été amenée à faire des orientations vers des scolarités un peu adaptées ?

CSA : Non, j'ai, une fois j'ai été amenée à mettre un jeune en stage... Alors c'est pour ça que j'ai été très étonnée quand ici, on m'avait qu'à partir de 14 ans, on ne pouvait pas faire de stage parce que moi, j'me souviens très bien, j'en avais un de 14 ans et c'était très très très compliqué, donc avec la chef d'établissement et le, la famille et tout, on avait mis en place un stage chez un garage. Donc là, on avait fait une sorte d'alternance. Il restait une semaine au collège, mais il était tout petit, il avait 14 ans, il était en 5e, j'crois qu'il avait redoublé 2 fois, enfin bon. Et il était au garage et on faisait le lien... C'était le prof principal qui suivait le stage. Moi j'avais juste fait la liaison. **E:** D'accord. Quand vous étiez CPE, vous avez pas vraiment fait de travail d'orientation comme ça....

CSA : Non, non. Je faisais beaucoup plus un travail moi, sur la citoyenneté, sur tout ce qu'on

pouvait investir dans un collège, le FSE, le Foyer Socio-éducatif, monter des clubs, club journal, club échec, je.... Et j'ai, j'étais, moi mon dada, après le CPE, il peut... Malheureusement ou heureusement, enfin on a une formation mais après finalement on exerce avec le domaine privilégié qu'on veut, moi c'était l'accès à la citoyenneté, la remobilisation, parce que je crois beaucoup en l'école, je crois en l'ascenseur social de l'école, donc moi je repérais tous les gamins, je travaillais beaucoup sur tous ces gamins que je sentais, déjà à l'époque, en voie de décrochage. Voilà, et j'essayais, alors on faisait beaucoup d'entretiens, j'passais énormément de temps, beaucoup à discuter, dans la discussion. Comment les remobiliser ? Comment leur faire comprendre que c'est important l'école, que c'est par l'école qu'ils accéderont à un meilleur niveau de vie sociale ? Parce que c'est vrai que c'était des gamins, là, qui vivait dans une précarité immense, quoi... **E:** Vous travailliez du coup le maintien dans l'école ?

CSA : Complètement, exactement, voilà. Moi, voilà, c'était ça mon dada, ça, avec l'absentéisme, la citoyenneté et vraiment les faire venir et les faire rester. Et pas rester à dormir au fond de la classe quoi, vraiment s'investir, vivre dedans, dans le collège.

E: Ok, je pense qu'on a fait le tour. Est-ce que vous avez des choses à rajouter par rapport à l'orientation scolaire, les difficultés des élèves, de votre expérience ?...

CSA : ouais, bon de mon point de vue je trouve qu'il y a un gros problème oui, effectivement d'orientation en France. C'est-à-dire que on les met là où y'a de la place et ça, de toute façon je maintiens que des orientations subies, ça ne peut pas marcher. Voilà, et après comment faire un travail d'orientation choisie avec le jeune, c'est ce qu'on fait ici. C'est un travail individualisé, c'est 8 jeunes donc je me doute qu'effectivement, mis à l'échelle d'un bahut de 400-500-800 élèves c'est hyper compliqué. Mais alors là c'est clair et net, c'est que une orientation subie ça ne mène à rien et puis alors là j'en suis... plus que convaincue, ils décrochent. Il faut qu'on redonne du sens à leur parcours scolaire et professionnel, quoi ! **E:** Donc c'est hyper important, pour éviter le décrochage...

CSA : De prendre le temps, de travailler avec eux et donc les... A part la mise en stage de toute façon, y'a, je, j'vois pas d'autres solutions pour travailler une bonne orientation. Il faut les amener vraiment, je pense, vers l'extérieur, vers le monde ordinaire, le milieu ordinaire du travail finalement. Pour qu'ils puissent se rendre compte. Parce que le nombre de gamines qu'on eu, ouais je veux être coiffeuse, nani nana... Ouais bon on va faire un stage en coiffure et puis tu vas voir. Et puis alors, quand elles ont passé 4 jours debout à regarder la coiffeuse

faire, à balayer, même pas faire un shampoing, et qu'on leur dit : « ah oui, mais même en 1ère année de CAP coiffure, tu feras uniquement le ménage et peut-être des shampoing... » Et les couleurs et les coupes, alors quand on leur dit que ça bon... Elles disent « oh ça m'intéresse plus du tout » enfin voilà. Après elles veulent faire de la vente, alors on les met dans des boutiques qui nous les prennent, et quand elles se rendent compte que c'est être derrière dans la réserve à faire des réa. « Ah oui mais c'est ça la vente ? », « oui c'est ça la vente, c'est mettre sur cintre, biper, dé biper », alors du coup, bon, elles changent, enfin voilà. On arrive à les amener sur d'autres domaines auxquelles elles auraient pas forcément....

E: Ouais, souvent les orientations, elles sont très genrées comme ça ? Parce que vous parlez de filles et de coiffure et de vente, c'est très.... **CSA :** Ouais, et puis la plupart, ouais la plupart des gamines ici, c'est... Avant coiffure et vente, c'est le CAP petite enfance qui n'existe plus mais voilà c'est ça. Alors, moi j'ai amené, j'ai appris du coup en travaillant avec des éducateurs que, aussi c'est, c'est réparer quelque chose, c'est venir soigner quelque chose le fait de s'occuper de la petite enfance, enfin bon... Et c'est vrai que c'est un trait commun à plein plein de jeunes filles et chez les garçons, on retrouve toujours, ouais, honnêtement (rire), on trouve toujours les mêmes demandes, c'est garagiste et boulangerie, les deux plus. **E:** Oui, donc c'est quand même... C'est très genré... **CSA :** très, très. On a eu un jeune là cette année qui, lui voulait, s'est découvert une passion pour la photo donc on l'a orienté à T.L en lycée pro, en section photo, mais c'est le seul qui a fait... Et S., le concours d'AMP mais après tous les autres... **E:** Oui ils restent sur leur idée.... Même avec la mise en réalité des stages... **CSA :** Ouais, après on a eu une orientation aussi très intéressante au PREPAS, ça c'est un dispositif qu'une collègue nous a fait connaître. **E:** C'est quoi ?

CSA : C'est une formation, qui est financée par des fonds européens, donc qui est Europe, Conseil Régional et Conseil Général, donc y'a des éduc, y'a des animateurs sportifs, y'a des éduc PJJ et... j crois qu'il y a une animatrice aussi qui travaille. Et en fait c'est 6 mois de formation, pour accéder à un métier, par exemple travailler l'orientation quand, pour des jeunes qui savent pas trop. Soit de l'animation, soit des jeunes qui sont encore un peu perdus, ça ressemble un peu à notre dispositif sauf que eux sont très axés sur le sport et ont pas du tout les mêmes moyens, des fonds européens, j'en ai beaucoup discuté avec l'éduc qui gère le truc, c'est fabuleux, c'est des milliers d'euros. Alors eux c'est, on y a envoyé un jeune. Ils leur permettent de faire... Tous les matins ils sont en cours, c'est juste à côté, avec des éduc je crois ils ont un éduc scolaire et un éduc spé ou une animatrice qui leur fait des cours de français,

maths, histoire enfin les matières générales, et tous les après midis, ils font du sport, donc ou de la planche à voile, ou du jet ski, ou du cheval, ou du BMX, ou du... Enfin ils ont une palette, un éventail de sport, c'est... voilà. Et ils leur font passer énormément de diplômes. Nous on leur fait passer l'ASSR, le CFG, le brevet des collèges si ils veulent mais c'est très rare, et les DELF et les DILF pour les mineurs isolés, voilà, on s'en tient à ça.

E: C'est quoi les DELF et DILF ? **CSA :** DELF et DILF ce sont les Diplômes d'Étude de Langue Française, avec les niveaux après qui permettent, surtout quand ils font des demandes de papiers en plus, c'est un plus d'attester qu'ils parlent et qu'ils comprennent le français à tel niveau. Et le jeune là, voulait, était complètement paumé quand il est arrivé ici, je le trouvais bien avec, il me parlait souvent d'enfants donc j'lui ai proposé de faire un stage à l'école de mon fils avec l'Union St Bruno, il s'est trouvé une passion pour l'animation, donc après il a fait un stage au centre des Iris, enfin bon il a fait pas mal de stage, il est rentré au PREPAS et là, donc le PREPAS, eux proposent donc, l'ASSR aussi, aussi le CFG, le BAFA, tous les BE, donc brevet d'état pour eux... moto-cross, le BE de planche à voile, le BE de moto-ski, enfin c'est hallucinant, ils financent tous les, tous ces brevets, ils proposent de faire passer..., tout ça c'est financé, le BSR, donc en fait notre jeune, alors je sais plus trop parce que je crois que ça c'est pas très bien fini, puisqu'il fallait beaucoup aussi le contenir, c'est un jeune qu'on pouvait vite perdre, mais enfin, en principe si il a été au bout, il a obtenu son BAFA, l'ASSR il l'avait eu avec nous, le BSR et un autre diplôme qu'il voulait passer, j'crois le BE de moto-cross. Donc ça c'est un super dispositif, voilà, qu'il faut faire connaître. C'est mixte, ils en prennent 12 par session, y'a 2 sessions par an. C'est des sessions de 6 mois, donc en plus c'est très court, c'est... Et ils sont rémunérés les jeunes. Ils ont 130€ de rémunération mensuelle, avec une prise en charge du conseil Régional du temps du midi et 2 et ils déjeunent à la préfecture. Ça c'est un super truc... Voilà

Annexe 5 : Entretien Professeur de SES

E: enquêteur, **PSES :** Professeur de sciences économiques et sociales (Homme, 30-35 ans)

PSES : Je suis professeur contractuel pour la 5eme année, donc j'ai commencé... je me suis inscrit au concours de professeur de SES en lycée forcément. Donc j'ai travaillé en lycée Général donc en Gironde, dans plusieurs établissements et là je suis dans 2 établissements... d'autres précisions ? **E:** Donc ça fait un an que vous êtes dans ces 2 lycées... **PSES :** Non c'est la 2e année, j'avais travaillé un an dans chacun des établissements avant. C'est des lycées général, forcément SES et PFEG... **E:** SES c'est ? **PSES :** Science économique et sociale **E:** Et PFEG ? **PSES :** Principe Fondamentaux d'Économie et Gestion et ils sont enseignés uniquement en lycée général.

E: D'accord, ok... Donc... Est-ce que, pendant votre expérience, vous avez rencontré des... des élèves en difficulté scolaire, dans votre classe ?

PSES : Alors... Principalement en seconde parce que les élèves qui arrivent en 1ere, bien qu'étant en difficulté, ils sont quand même suffisamment... Comment dire... Suffisamment bon pour arriver à cette orientation là. Mais cette année, j'ai suivi un élève en SAPAD qui était décrocheur et je suis 2e professeur principal depuis la rentrée de janvier. C'est... en lien avec la réforme parcoursup. Du coup, je suis les orientations des élèves de terminale.

E: D'accord. Et donc les élèves de seconde en difficulté scolaire, vous diriez qu'ils sont en échec scolaire ou qu'ils pourraient continuer leur scolarité quand même malgré leur difficulté ?

PSES : Alors c'est difficile à dire, sachant qu'en seconde, en SES et en PFEG, on les a 1h et demi par semaine, mais... clairement on... Y a une grosse différence de niveau entre les secondes et les premières mais au sein des secondes on voit... On voit des élèves qui ont un niveau, voilà, inadéquat avec ce qui leur sera demandé en 1ere. C'est difficile pour autant de savoir réellement ce qu'il en est de leur niveau en si peu de temps, en 1h30 par semaine mais bon on voit quand même que... Il y a des difficultés.

E: D'accord, donc pour vous, il y aurait quand même des élèves en seconde qui seraient en situation d'échec scolaire, c'est-à-dire, qui ne continueraient pas leur... qui pourraient pas continuer leur scolarité au lycée. En 1ere ou en Terminale..

PSES : Voilà, ou alors en tout cas avec de grandes difficultés. **E:**Et... vous disiez que vous aviez un élève décrocheur en SAPAD, c'est-à-dire ? **PSES :** Ben c'est un élève que je

connaissais en seconde. En fait il a une maladie chronique... maladie de Crohn je crois. Il est complètement déprimé, la CPE insiste pour qu'il ait un suivi psy mais il ne le fait pas... Et du coup, c'est compliqué de venir au lycée... J'ai certains collègues qui pensent qu'il en joue mais bon on n'en sait rien... Bref, là il vient plus vraiment au lycée, il a son bac à la fin de l'année alors il a eu des heures de SAPAD.... des cours à domicile en fait, pour le remobiliser... Mais c'est pas facile, je sais pas...

E: D'accord, et donc comment vous, vous définiriez l'échec scolaire ?

PSES : ...C'est pas facile... L'échec scolaire, une manière de voir ce serait de dire, l'élève qui n'arrive pas à avancer dans son cursus scolaire. Ou alors un... j' pense que ça correspond plus à ça, l'échec scolaire, ça pourrait être un ... un élève, bien qu'il avance dans son cursus scolaire, qu'il n'arrive pas à intégrer les ... les savoirs-faire qui lui sont demandés.

E: D'accord, ok. Donc, vous auriez deux définitions : une où l'élève n'arrive pas à continuer sa scolarité et la deuxième, il continue sa scolarité mais... il intègre pas les savoir fondamentaux ?, c'est ça ?

PSES : Bah, je sais pas si on peut parler, à proprement parler d'échec scolaire dans ce cas-là mais, en tout cas les missions qui sont attendues de l'école ne sont pas remplies donc on peut considérer ça comme un échec de l'école plus que de l'échec scolaire.

E: D'accord, ok... Et, alors, du coup, vous parliez quand même que vous perceviez quelques élèves en difficulté dans vos classes de secondes... Comment vous évaluez les.. Comment vous décelez, en fait, les élèves en difficulté, qu'est-ce qui, quels sont les détails qui vous font dire qu'ils sont en difficulté ?

PSES : Ah, c'est dans les phases d'évaluation, on a principalement un niveau d'expression qu'est très faible ou des contre-sens... absurdes.

E: D'accord, donc l'évaluation pour vous c'est un critère, enfin, pour déceler la difficulté scolaire, quoi, ou l'échec.

PSES : Oui car, quand on a actuellement des classes entières à 36 élèves, il est difficile de percevoir des difficultés... Ça demande, ça demande du temps et je pense que l'évaluation est, est en tout cas une aide pour les déceler.

E: D'accord. Et quand vous décelez comme ça des élèves en difficulté, vous avez un espace au sein du lycée, entre professeurs pour, pour réfléchir autour de cette situation, pour proposer des solutions ou... faire des analyse de pratiques un peu ?

PSES : Ouais, la plupart du temps ça reste assez informel et... les discussions entre profs dans

la salle des profs, c'est plutôt le rôle du professeur principal d'essayer de ... trouver des solutions et d'orienter l'élève... Après y a des réunions ponctuelles qui peuvent se faire mais ..., des échanges de mails.. Du coup, comme je suis 2e Prof principal depuis janvier, je suis d'un peu plus près les situations des élèves... Mais c'est surtout pour parcoursup. **E:** Et les réunions ponctuelles, c'est quoi comme type de réunions ?

PSES : C'est à la demande vraiment, au cas très précis, j'en ai pas réellement eu, ce que j'ai eu à faire c'est principalement des échanges de mail sur des cas particuliers... **E:** Ça passe par des échanges de mail, pas vraiment de temps formalisés... **PSES :** Non, voilà, des temps informels, plutôt informels et plutôt organisés par le professeur principal... Là, pour l'élève en SAPAD, je travaille beaucoup avec la CPE. Je travaille aussi avec les CPE. **E:** Et donc vous vous avez été prof principal déjà ou... ?

PSES : Alors non, enfin juste cette année, depuis janvier... mais j'ai déjà eu une classe de 1ere ES en SES et je remplaçais un professeur qui lui-même était professeur principal donc j'ai assumé quelques charges d'orientation, de préparation à l'orientation en AP, Accompagnement Personnalisé... Donc non, mais bon j'ai pu voir, effleurer un petit peu le rôle quand même...

E: D'accord, et l'orientation, enfin le travail d'orientation du prof principal c'est quoi exactement ?

PSES : Bon alors c'était bien balisé au sein de ce lycée-là donc c'était organisé par le proviseur et la proviseure adjointe particulièrement. C'était une fiche de suivi qui emmenait à UN salon Aquitech, salon d'orientation, pour l'orientation post-bac des élèves. **E:** D'accord donc c'était l'objectif de l'AP ? C'est ça ? **PSES :** Alors... de cette activité en particulier **E:** Aller au salon Aquitech ? **PSES :** Alors ouais, voilà, la finalité c'était le salon Aquitech et de, d'arriver à créer une démarche de réflexion pour le choix d'orientation des élèves.

E: D'accord, pour que les élèves au salon sachent vers quel établissement se renseigner ? Ou quelle filière ?

PSES : Avant tout c'était, c'était créer une démarche de réflexion, la finalité c'était ce salon pour cibler justement quelques, quelques établissements, quelques écoles... Mais bon, l'idée principale, c'était de créer une réflexion pour les élèves sur leur orientation.

E: Et ce salon, il se déroulait à quelle époque de l'année ? **PSES :** C'est en février. **E:** Et y a eu un retour après? Un travail après ? **PSES :** Non, pas réellement. **E:** D'accord

PSES : Bon, cette fiche ils sont censés la garder et la réutiliser en Terminale... Mais bon, ça a le temps de... ils ont le temps de la perdre, de...

E: Vous êtes pas sûr qu'ils la réutilisent ? **PSES :** Voilà, pas réellement.

E: Ok. Et alors, du coup dans votre carrière, vous avez déjà rencontré un élève en grande difficulté ? Dans une de vos classes ? Un cas un peu plus particulier ?

PSES : Oui, une année... y avait un élève qui était en assez grande difficulté. Ça se traduisait par des mauvaises notes et qui correspondait, voilà, à ce que je décrivais tout à l'heure, des difficultés d'expression et puis un faible intérêt pour l'école... Après cette année j'ai mon élève avec la maladie de Crohn...

E: D'accord... Et, du coup, est-ce que vous avez ?... Ces élèves en particulier, vous avez l'occasion de les accompagner vers une orientation ou vers quelque chose un travail de...

PSES : Oui mon élève en SAPAD, je lui ai donnée des objectifs, une sorte de programme. Pas forcément scolaire, parce qu'il est très déprimé, mais sortir de chez lui, aller au basket, venir au lycée... Bon, il a essayé mais là il suit plus vraiment le programme. Mais il vient à mes cours.... Sinon pour les secondes, comme je le disais tout à l'heure en enseignement d'exploration, on les voit si peu que c'est assez difficile de ... proposer quelque chose.

E: D'accord. Et dans d'autres cas de figure, vous avez ? vous savez comment sont travaillées les orientations auprès des élèves ? **PSES :** C'est-à-dire ? La réorientation ? **E:** Oui **PSES :** Non pas réellement. **E:** d'accord. Donc, vous savez pas non plus comment c'est travaillé auprès de leurs parents ? Au sein de l'établissement ?

PSES :... Souvent, les profs principaux rencontrent les parents, les CPE aussi... Y'a les conseils de classe... Je me souviens que les parents d'un élève voulaient absolument qu'il aille en filière générale alors que ... les, le conseil de classe poussait plutôt à aller vers une filière technologique. Les parents ont eu le dernier mot et souvent les professeurs disaient : « ah mais il a rien à faire ici, il aurait pas dû, »...

E: D'accord, dans ces cas-là, du coup c'est la parole des parents qui prend le pas sur la décision des professeurs ? **PSES :** Oui **E:** Et vous savez si ça avait été discuté quand même avec les parents et avec l'élève ? Du coup ?

PSES : Alors, bon j'arrivais une année après donc, j'ai eu la version... après. Mais, a priori, oui oui y a eu une discussion, bon c'est un assez petit lycée donc la communication se faisait assez bien, et ... Dans les cas comme ça, je pense que la, le proviseur ou la proviseure-adjointe rencontre les parents pour discuter de l'orientation.

E: Donc ce serait plutôt le rôle du proviseur et de la proviseure-adjointe de, dans ce lycée

PSES : En dernier recours, je dirais que c'est ça. **E:** D'accord, et avant ? **PSES :** Avant c'est le

rôle du professeur principal. **E:** Ok. Donc c'est quand vraiment y a une situation qu'arrive pas à se régler avec le professeur principal que le proviseur ou proviseur-adjoint interviennent ?

PSES : Voilà, à l'issu du conseil de classe, si un cas particulier émerge le proviseur ou proviseure-adjointe prend la situation en main.

E: Et du coup, cet élève, que vous aviez donc l'année suivante, vous savez un peu comment il avait vécu cette situation ? **PSES :** Voilà, lui c'était son souhait aussi de poursuivre dans la filière générale donc il faisait quand même des efforts pour essayer de rattraper son retard. Et ça marchait plutôt bien, ça marchait dans certaines matières.

E: D'accord, donc lui il était plutôt satisfait de son orientation, son orientation post-seconde du coup. **PSES :** Oui oui **E:** Et sa famille aussi ? **PSES :** a priori oui, je les ai pas rencontrés.

E: D'accord et, vous avez d'autres situations qui vous viennent ? D'orientation, comme ça, un peu spécifique ? **PSES :** Non **E:** Dans les établissements que vous avez fréquentés, vous savez si... y a des classes de scolarité adaptée qui étaient proposées ?

PSES : Alors.. Oui, je sais qu'il y avait... un PAPS, mais voilà, je sais juste sans savoir réellement ce que veut dire PAPS et sans réellement les avoir croisés mais ouais dans un des lycée où je suis y a un PAPS. Y'a quelques années, y avait aussi un CAP Vente.

E: D'accord donc y avait une filière professionnelle quand même... **PSES :** Au sein du lycée.

E: C'était de l'alternance ou c'était juste des cours... **PSES :** Alors y avait de nombreux stages, j'sais pas si c'est considéré comme de l'alternance mais.. **E:** Je sais pas... Ma question suivante était de savoir si vous étiez intervenu dans une de ces classes ? **PSES :** Non.. **E:** Ok, et donc

vous ne savez pas du tout ce qu'elles proposent aux élèves dans ces classes ? Le programme... **PSES :** Non, non, non **E:** Ok. Et est-ce que vous connaissez d'autres, enfin, est-ce que vous

connaissez des alternatives pour les élèves en situation de décrochage scolaire ? **PSES :** Alors quel genre d'alternative ? **E:** D'établissement, de classe ?

PSES : Alors pour voir les différentes orientations... Collège,... y a les SEGPA. Dès la 6eme, des orientations en SEGPA, je sais pas ce qu'il en est toujours aujourd'hui mais y avait les 4eme technologiques aussi, donc une nouvelle orientation en 4eme. Il y a cette possibilité aussi de quitter le général pour commencer un apprentissage. **E:** Oui, donc tout ça, c'est au collège ?

PSES : Alors l'apprentissage ça peut être plus tard mais voilà c'est dès le collège et le déroulement ensuite y a l'entrée au lycée y a le lycée général et technologique et le lycée professionnel et ... Voilà l'apprentissage, ça inclut CAP, BP, les compagnons du devoir, ce

genre de chose, et... Voilà où se limitent mes connaissances, j'imagine qu'il y a d'autres choses.

E: D'accord. Donc pour vous, quand on sort de la scolarité générale, c'est pour aller dans le professionnel ?

PSES : (...) Oui, c'est ça. (...) **E:** Et pour vous, l'essentiel des orientations se fait au collège, du coup ?

PSES: Bah, j dirais que l'orientation se fait principalement fin du collège.

E: Fin du collège. Donc, vous, qui êtes prof au lycée, dans ce que vous connaissez, y a très peu d'orientation, une fois que les élèves ont intégré le lycée ?

PSES: Assez peu, en fin de seconde un peu. **E:** C'est plutôt des orientations vers du professionnel, des lycées technologiques ou carrément une sortie de...

PSES : J'ai pas connu de cas, enfin à ma connaissance, pas de sortie du système scolaire, les orientations se font plutôt vers du technologique.

E: Dans vos classes, est-ce que vous avez des élèves ou vous avez eu des élèves qui bénéficiaient d'un projet d'accueil individualisé ?

PSES : Alors... Oui, en seconde pour des dyslexiques. **E:** D'accord, et comment ça se mettait en place concrètement ?

PSES: Une fiche dans le casier, un mail avec les dispositions à prendre pour cet élève en particulier. Y a eu une formation sur la dyslexie proposée aux enseignants. J'y suis pas allé, je pouvais pas j'étais contractuel...

E: Ça c'était pour vous, les dispositions c'était... Vous vous souvenez un peu ?

PSES : Oui, accorder plus de temps lors des contrôles, essayer de simplifier les consignes, faire des consignes plus simples, éventuellement distribuer les cours.

E: D'accord et vous, vous faisiez quoi ? Concrètement ? Ça c'était les dispositions préconisées et vous du coup ?...

PSES : Voilà, j'laissais un peu plus de temps, il faut croire que mes consignes étaient assez simple car j'avais pas besoin de les simplifier pour que les élèves en question comprennent et... je distribue de toute façon généralement les cours.

E: Vous distinguiez pas du coup l'élève dyslexique des autres puisque vous ...

PSES : J'faisais attention lors des devoirs de vérifier que l'élève avait bien assez de temps et éventuellement je laissais plus de temps, mais... Généralement ça passait... Pas besoin de différenciation. Finalement, ceux qui avaient le PAI n'étaient pas les derniers à finir les contrôles. Et puis, finalement certains élèves, je pense à un notamment, étaient probablement dyslexiques mais non diagnostiqué. La question s'était posée en conseil de classe mais on en était resté là.

E: Pourquoi vous en étiez restés là ? **PSES :** J'avais dit qu'il avait un gros souci d'orthographe, il faisait plusieurs fautes par lignes, le prof d'histoire-géo était allé dans mon sens et avait soumis l'idée qu'il était peut-être dyslexique. La proviseure-adjointe avait demandé s'il était diagnostiqué, personne n'avait su répondre et nous en étions resté là. C'est un élève qui avait déjà redoublé en plus.

E: D'accord merci... Et mise à part les élèves dyslexiques, vous avez rencontré d'autres cas de figures ? **PSES :** Oui, j'ai eu 2 élèves malades, celui de cette année... bon j'en ai déjà parlé... Et un qui avait, une tumeur au cerveau, il avait un aménagement pour le bac, il le passait en deux ans. J'avais pour consigne de faire preuve de souplesse avec lui : le laisser sortir s'il avait besoin, ses absences étaient accordées, etc.. Sinon, une année, j'ai un seconde qui avait été réorienté au début de l'année, très rapidement, au bout d'une semaine, en section professionnelle.

E: Est-ce que vous aviez l'impression que ces élèves vivaient mal cette situation un peu ... privilégiée, différente en tout cas de leurs camarades ?

PSES: Personnellement, j'essayais justement de pas faire de différenciation ostentatoire donc je leur demandais s'ils avaient fini discrètement, les contrôles étaient les mêmes, voilà ils étaient pas stigmatisés, en tout cas pas dans ma classe. J'avais pas l'impression qu'ils le vivaient mal. **E:** Ils vous ont pas exprimé... **PSES :** Non, voilà, mais bon de mon côté je prenais aussi des positions de manière à c'qu'ils, ne puissent pas le prendre mal. Ils étaient sur un pied d'égalité par rapport aux autres. J'essayais de créer cette perception là.

E: Ok, et vous auriez des choses à rajouter par rapport à l'orientation scolaire, les difficultés, des choses qu'on n'aurait pas abordé ?

PSES : Non, non, non, bon cette année y'a tout le volet parcoursup mais c'est un autre sujet...

Annexe 6 : Entretien Professeur de SVT

E: enquêteur **PSVT:** Professeur sciences de la vie et de la terre (femme, 30-35 ans)

E: Donc on va commencer l'entretien par votre présentation, donc... Vous êtes professeur?

PSVT: Je suis professeur de SVT au collège de M. cette année. C'est ma cinquième rentrée. Ma cinquième année scolaire. C'est la quatrième année que je suis dans cet établissement. J'ai eu l'AGREG en 2006 mais j'ai fait ma titularisation a, dans l'enseignement supérieur donc sur 3 ans au lieu d'un an et donc j'ai été titularisée en 2010. J'ai fait un an et ensuite je me suis arrêtée 2 ans ... Pour des raisons personnelles. **E:** D'accord... Donc, dans votre classe, est-ce que vous, votre classe les classes précédentes, est ce que vous rencontrez des élèves en difficultés?

PSVT: Oui, y a des élèves en difficultés dans à peu près toutes les classes, on en rencontre un ou deux qui sont, entre guillemets problématiques à ce niveau là. **E:** Par rapport aux difficultés scolaires? **PSVT:** Par rapport aux... oui aux difficultés scolaires. **E:** D'accord... et vous pensez que ces difficultés elles existent depuis longtemps ou elles apparaissent... au collège?

PSVT: J'ai l'impression qu'elles existaient déjà à l'école primaire. Apparemment c'est souvent lié à des problèmes de dyslexie ou dys divers dys. Et aussi à des situations familiales ou sociales qui sont peut-être un peu parfois compliquées. Mais c'est souvent,.. en tout cas, j'ai l'impression, c'est plus souvent lié à des dyslexies ou des soucis de ce genre qui sont pas forcément identifiés correctement, et qui.., du coup l'élève il est un peu perdu après. Il comprend pas, il comprend pas ce qu'il lit, il comprend pas vraiment bien ce qu'on lui dit, il sait pas très bien s'exprimer, il confond les mots donc ça, ça aide pas. **E:** D'accord. Et ce genre de situation pour vous, ça, c'est du décrochage scolaire ou?.. **PSVT:** Ben ça dépend, parce que y'en a qui, enfin, donc parmi les dyslexiques, ils sont pas tous en décrochage. Tous les dyslexiques ne sont pas tous en échec mais parmi ceux qui sont en échec, c'est souvent des dyslexiques.

E: D'accord, donc on... Vous pourriez du coup me donner une définition du décrochage scolaire? A peu près... Selon vous **PSVT:** ben ceux qui, sont là parce que c'est obligatoire mais qui, mais qui ne suivent pas, ne comprennent pas ce qu'on leur demande, de façon générale, ne comprennent pas pourquoi ils sont là, à quoi ça va leur servir et qui attendent que ça passe. Soit qui attendent passivement, soit qui attendent en... Et qui pour se démarquer, pour exister

en fait deviennent perturbateurs et, parce que c'est leur seul moyen de se faire remarquer, parce que... c'est leur seul moyen, voilà. Ils ont pas d'autres possibilités pour être, pour exister en tant qu'individu dans la classe que de faire.. que d'être le perturbateur. **E:** D'accord et au niveau des... Donc ce serait un enfant qui sait pas pourquoi il est à l'école du coup, qui pourrait avoir des troubles du comportement en classe ou pas?

PSVT: oui pas forcément pathologique mais en tout cas qui, qui voilà, qui veut se faire remarquer, qui a besoin d'être, d'être vu, remarqué, écouté, de se faire, d'être reconnu en fait.

E: D'accord. Et au niveau des, des savoirs? Qu'est-ce? Est-ce que vous pourriez... **PSVT:** Personnellement, je pense que ceux qui sont réellement en difficulté, c'est ceux qui ont des problèmes de compréhension vraiment... Un peu profond quoi, qui comprennent vraiment pas ce qu'on leur dit quoi. Et même si on explique, qu'on essaye de trouver des façons alternatives, de prendre des exemples de la vie courante, de faire même des.. enfin un peu le zouave pour leur faire comprendre les choses qui, qui restent bloqués en fait, qui ne trouvent pas de sens à ce qu'on leur explique. **E:** Ils sont bloqués face à l'apprentissage? **PSVT:** Ouais. Et après je sais pas pourquoi. **E:** Ils sont pas... déficients ou...

PSVT: ben, y en a certains, visiblement non, y en a certains moi j suis pas du tout apte à juger ça mais je pense qu'y en a certains qui ont quand même... Au collège, y en a certains qui arrivent au collège qui auraient dus être orientés peut-être en SEGPA ou en... je sais pas comment ça s'appelle mais dans, en ULIS ou dans les filières un peu plus cadrées avec moins d'élèves et un peu plus de suivi mais soit les parents ont refusé parce que ils veulent pas admettre que leur enfant il a un souci de cet ordre là ou alors parce qu'ils se disent que dans ces filières ils seront avec des... des affreux et ils veulent pas que leur enfant soit là dedans, soit parce que ... y'a pas de place.

E: D'accord. Donc du coup, dans l'établissement où vous travaillez et les établissements que vous avez eu avant, vous avez des critères, enfin pour déceler les élèves en difficultés scolaires, y a un... **PSVT:** Alors, moi j suis pas très investie dans ce genre de... de truc parce que comme je suis TZR et que... bon j'vais pas... même si là j'ai fait quatre rentrées dans le même établissement, je, j'suis pas très investie dans les trucs de suivi des élèves parce que, en théorie je ne peux pas trop les suivre... **E:** TZR, ça veut dire? **PSVT:** Ça veut dire Titulaire en Zone de Remplacement et concrètement, ça veut dire que je change d'établissement très régulièrement. **E:** D'accord

PSVT: Dans le collège où je suis là, à M., déjà ils essaient de faire un travail avec les écoles

environnantes parce que comme c'est un, c'est un petit collègue et que... que à peu près tout le monde se connaît dans la région, ils essaient de faire un suivi déjà, dès à l'arrivée en 6eme. Ils ont repéré les élèves de CM2 qui pourraient avoir des difficultés même si c'est pas forcément quelque chose qui sera... enfin, même si c'est pas une difficulté vraiment de l'ordre du pathologique ou quoi, ceux qui éventuellement auraient des difficultés à, pour s'adapter à l'entrée en 6e ou qui ont eu un changement dans leur vie, ou quoi, ils ont un, on appelle un PPRE, je sais pas ce que ça veut dire, les lettres mais... C'est une sorte de contrat entre l'équipe éducative et l'élève et sa famille pour adapter un peu des choses, pour ... pour formaliser ce que doit faire l'équipe éducative, ce que doit faire l'élève, ce que doivent faire les parents, pour que ça se passe au mieux. **E:** D'accord.

PSVT: Donc, dans le collège où je suis, il existe des PPRE donc ils les appellent Passerelle entre le CM2 et la 6eme, pour certains des élèves ça dure, c'est sur... ça dure quelques mois donc ça va de, donc voilà de un mois à 6 mois et c'est renouvelé éventuellement ce genre de contrat. Et du coup, y en a certains, au bout de, voilà de 3 mois du 1er trimestre en fait on se rend compte que finalement, ils se sont très bien adaptés y'a pas de soucis donc on arrête, on arrête le, ce truc particulier et on continue normalement et puis y'en a d'autres où c'est plus, plus, où c'est plus compliqué donc c'est renouvelé et à chaque fois ça, mais ça donne lieu à une réunion avec le prof principal, etc, la CPE, l'infirmière scolaire, donc ça c'est des trucs on va dire les moins entre guillemets les moins compliqués. Parce que après y a régulièrement le... comment ça s'appelle déjà... le GPDS pareil je sais pas ce que ça veut dire parce que ça change tout le temps les initiales mais c'est la cellule de veille en fait, pour les élèves qui ont des problèmes, quel que soit le type de problème, ça peut être des problèmes scolaires, ou sociaux ou de santé ou familiaux et puis, et puis sinon aussi y'a... Voilà pour ce qui concerne tout ce qui peut être en rapport avec l'échec scolaire c'est ça parce que sinon après y a les PAI mais ça c'est plus pour la santé, pour les problèmes de santé.

E: en gros, PAI ça n'a rien à voir avec l'échec scolaire? **PSVT:** Bah après, tout dépend du problème de santé en jeu parce que quand c'est une maladie qui va faire que l'élève va devoir être absent pendant, pendant longtemps ou que, il peut pas assister à tous les cours ou que il va devoir éventuellement sortir de classe, par exemple, y a plusieurs diabétiques, voilà si ils peuvent, s'ils doivent sortir de classe pour aller faire une piqûre d'insuline ou quoi, ils, voilà, ils vont, ils vont louper et puis en général comme c'est des maladies, enfin...; Pour le diabète en tout cas, là y en a plusieurs au collège, dont certains ça c'est déclaré vraiment y'a pas

longtemps, du coup ça peut aussi les perturber un peu, dans leur façon de voir l'école, etc, mais, mais bon, pour moi je pense que c'est, c'est moins , c'est moins directement lié à la scolarité en fait.

E: D'accord. C'est un peu à part quoi... **PSVT:** ouais, c'est un peu à part. **E:** D'accord. Et vous dans votre classe, comment vous décelez les élèves en difficultés scolaires?

PSVT: Alors, ben déjà ceux qui ont énormément de mal à comprendre les consignes, parce que donc moi dans mes cours, je propose des activités... La compréhension de la consigne parce que donc comme préconisé par les inspecteurs, en SVT on essaie de faire un maximum de, d'activités, en fait, pas du cours magistral, de faire un cours qui n'est pas un cours magistral et dans lequel les élèves ils doivent faire par eux-mêmes un certain nombre de choses, d'analyses d'expériences, de documents, bah des petites expériences, des observations microscopiques, et donc à, dans ces moments là ils sont en autonomie et donc ils doivent comprendre ce qu'il faut faire même si j'explique avant de commencer mais j'explique à l'oral, ils ont la consigne qui est écrite et donc ils doivent être capable de prendre l'initiative de relire la consigne, et donc en lisant de comprendre et de savoir quoi faire. Et souvent, pour moi ceux qui sont réellement en difficulté c'est ceux qui sont incapables de savoir quoi faire en fait face à une consigne, qui ne comprennent pas, qui ne savent pas par où commencer, qui ne savent pas reformuler, qui ne savent pas se dire... Bon on me demande ça et donc qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour arriver à la fin à ce qu'on me demande. **E:** D'accord.

PSVT: Et en fait dans ces cas-là, après, ces élèves qui ont du mal en classe à savoir ce qu'il faut faire, mais qu'on peut guider parce que c'est en classe, on peut aller les voir, leur expliquer, là fait-ci, fait-ça, après pendant les évaluations.. C'est le même topo, on se rend compte qu'ils comprennent pas, ils écrivent n'importe quoi, d'ailleurs ils ont souvent... enfin j'le dis comme ça, peut-être que je devrais pas le dire comme ça, mais ils ne savent pas écrire, ils ne savent pas utiliser les mots, ils ne savent pas faire des phrases, ils ne savent pas l'orthographe. Parce que ils ont souvent des difficultés de type dys, mais, c'est c'est flagrant, c'est vraiment très compliqué de s'exprimer. Déjà la base, la langue, est pas maîtrisée. Et c'est à mon avis un... voilà.

E: A votre avis, un... **PSVT:** A mon avis, le fait de pas maîtriser la langue c'est la base du problème. Pour tout, pour l'échec, en général c'est ... **E:** Ne pas maîtriser la langue pour vous, c'est l'essentiel.

PSVT: Oui voilà **E:** Enfin, maîtriser la langue... **PSVT:** Voilà, c'est l'essentiel, c'est la base

sans ça, ça sera impossible. Enfin impossible, pas forcément mais ce sera très difficile. **E:** D'accord. Du coup, les évaluations, vous en avez parlé, ça vous sert à voir justement ces difficultés ou c'est des choses que vous percevez avant ou... Enfin est ce que les évaluations, vous permettent...

PSVT: On va dire que souvent, j'ai déjà remarqué et puis en discutant avec mes collègues que untel ou untel est en difficulté et, mais parfois c'était passé inaperçu et c'est lors de l'évaluation que je me rends compte qu'en fait il donnait le change apparemment mais qu'en fin de compte, non... Y'a rien derrière.

E: donc y en a où ça se voit en classe, comme vous disiez au début et d'autres où l'évaluation permet de déceler... **PSVT:** Voila, ouais, voilà **E:** Et quand vous et vos collègues, décelez des difficultés scolaires, du coup vous rentrez dans ces espaces de travail dont vous parliez tout à l'heure ou?... Comment vous le dites, comment vous le transmettez aux... partenaires.

PSVT: On discute, on discute ...entre nous dans la salle des profs, « oui untel tout ça qu'est ce que tu en penses? », y'en a certains quand on pense que c'est lié à éventuellement un dys qui n'a pas forcément été décelé précédemment et on essaie de demander aux parents, enfin voilà via l'infirmière scolaire et l'assistante sociale de leur dire d'aller voir l'orthophoniste parce que pour pouvoir mettre en place des aides pour l'élève, après pour les cas où c'est de la difficulté mais que c'est déjà décelé la dyslexie, etc, on adapte, on met en œuvre, donc le PADys, ah oui bon ça j'en ai pas parlé, mais **E:** PADys, qu'est ce que c'est ça? **PSVT:** PADys, c'est le, enfin c'est, pareil je sais pas ce que ça veut dire. PA, je sais pas ce que ça veut dire, Dys c'est dyslexie, ou dystruc. Et c'est, c'est tout ce qui concerne, c'est fait en concertation avec l'orthophoniste, l'équipe éducative et c'est tout ce qui concerne comment adapter le cours, les évaluations, etc pour l'élève dyslexique, ou dysorthographique ou dystruc. **E:** D'accord donc c'est pour vous ... c'est une formation... **PSVT:** C'est pas une formation, c'est qu'on nous donne un papier, vous devez faire les cours comme-ci, comme-ça ou comme-ça. **E:** Des consignes? **PSVT:** Des consignes, voilà. Et donc on essaie de respecter ce qui nous a été demandé, c'est plus ou moins facile à mettre en œuvre parce que des fois on demande, enfin ils demandent des choses qui sont absurde en fait pour certains apprentissages. Bon dans ma discipline pas trop, mais par exemple en langue des fois, ça peut être compliqué de mettre en œuvre ce qui est demandé dans les PADys parce que ça va à l'encontre de la manière d'enseigner la langue, enfin donc c'est très difficile mais je sais plus ce que je voulais dire du coup. oui, voilà, donc quand ils sont en difficulté y a ça donc on essaie d'adapter en fait, on adapte. Soit on adapte en

suyvant le PADys, soit certains, ils en ont pas encore, ou parce que ça a pas été officiellement décelé ou quoi mais par nous même, on sait que bon lui on peut pas attendre trop donc dans l'évaluation on va faire comme ça, en classe on va lui dire, toi, tu vas approfondir ce point, déjà si tu arrives à faire ça jusqu'au bout ce sera bien. Donc après on adapte au cas par cas.

E: Et ça fait plusieurs fois que vous parlez de l'infirmière scolaire, du coup elle a un rôle important dans les situations de difficulté scolaire?

PSVT: C'est-à-dire que au collège de M. on a la chance d'avoir une infirmière qui est là tous les jours de la semaine, donc elle peut jouer son rôle de, elle est là pour faire le suivi et puis elle fait l'intermédiaire entre le collège et tout ce qui est les orthophonistes, les structures adaptées à tout ça. Donc c'est bien, après je sais que..., par exemple dans le premier collège où j'ai travaillé y avait pas d'infirmière donc dans ce cas là c'est beaucoup plus compliqué et il me semble, mais j'en suis pas complètement sûre, que dans ce cas-là c'est souvent le CPE, qui prend un peu le relais pour faire le contact avec les structures extérieures.

E: Ouais, d'accord. Et donc, vous avez plus ou moins répondu déjà mais est-ce que vous, personnellement, vous avez déjà eu l'occasion d'accompagner un élève vers une orientation spécifique?

PSVT: Personnellement, moi non. Après mes collègues, prof principaux, ou quoi, m'ont demandé déjà..., enfin souvent voilà sur un cas, soit par mail si on peut pas se voir, soit de visu quand y a un problème, y'a une question qui se pose, c'est « bon alors untel dans la classe, bon on sait pas trop... Bon voilà, qu'est ce que tu en penses? Quels sont ses points forts pour toi, quels sont ses points faibles? A ton avis, s'il va là-dedans est ce que tu penses que ça pourrait marcher ou pas? » Donc c'est un avis, on me demande mon avis, mais j'ai pas encore eu à faire concrètement l'orientation d'un élève.

E: D'accord. Et... En général, c'est à tous les niveaux de classe qu'il peut y avoir une orientation proposée ou c'est plus...?

PSVT: C'est surtout en 3e. Enfin, c'est en 3e que c'est critique parce qu'ils doivent tous être orientés en 3e, après sur les cas vraiment très compliqués ça peut être à n'importe quel moment mais il faut faire quand même attention parce que quand c'est des cas où on se dit qu'il faut aller en SEGPA ou quoi, il faut qu'il y ait un an de retard... y a des critères très administratifs. **E:** Vous les connaissez? **PSVT:** Ben notamment ça, avoir un an de retard, c'est un des critères pour rentrer en SEGPA et, mais les autres je suis pas dedans, enfin je sais pas.

E: Vous savez juste pour l'année de retard ? **PSVT:** oui voilà. **E:** Et du coup, est-ce que vous

savez un peu comment c'est travaillé avec les élèves? **PSVT**: Alors je sais que y a beaucoup de, en tout cas au collège de M. là ou je vois un peu mieux comment ça se passe... Le prof principal intervient énormément, en fait le prof principal c'est lui qui a le rôle majeur en fait, parce qu'il fait le lien entre les profs, la famille, et les autres, l'infirmière scolaire, l'administration, etc. Et donc, lui, il fait entrevue avec les parents, entrevue avec l'élève, discuter des différentes choses, faire le point après avec les collègues pour savoir "voilà j'ai vu les parents y'a ça ça, vous, qu'est ce que vous pensez de ça ça?" et donc c'est vraiment le prof principal en tout cas, là au collège, qui a un énorme rôle à ce niveau là.

E: Un rôle essentiel.. ok, donc du coup, les parents, l'élève, l'établissement, ce travail c'est toujours le prof principal? **PSVT**: Le plus, ouais parce qu'en fait, c'est lui qui ... pour une classe, c'est lui qui connaît sa classe quoi, le mieux, c'est lui qui fait la synthèse en fait. **E**: Et, vous avez déjà été prof principal? **PSVT**: J'ai été prof principale la première année où j'ai enseigné donc je savais pas... Enfin, j'ai pas fait ça parce que je savais pas, d'abord ma première année, enfin pour des raisons personnelles, c'était absurde que je sois prof principal parce que je savais même pas enseigner en collège, mais y avait besoin de gens pour être prof principal donc on m'a dit tu seras prof principale. En 5e, qui est une des classes les plus simples, parce que c'est là où y a le moins de questions à se poser pour l'orientation. En 6e, c'est, les profs principal les plus critiques c'est 6e et 3e, Les classes où c'est le plus critique. **E**: Du coup, si c'est le rôle des prof principal, vous savez si ils ont une formation, ou quelque chose de particulier?

PSVT: Je pense que c'est sur le tas. C'est pas une formation. Moi quand j'ai été prof principale, j'ai participé à une formation justement, parce comme je débarquais. Mais dans cette formation... concrètement elle servait à rien parce que elle abordait pas. C'était pas assez long, c'était 3 jours, non c'était même pas 3 jours, non c'était 2 demi-journées et c'était beaucoup trop court pour aborder toutes les problématiques de la fonction et en plus, moi quand je l'ai suivie j'avais pas assez de recul, justement comme c'était ma première année d'enseignement... Y a plein de choses qui m'ont dépassé en fait parce que j'avais même pas expérimenté encore diverses et certaines situations. **E**: Donc vous vous avez pas du tout eu à faire cet accompagnement auprès des élèves, des parents, tout ça?... **PSVT**: Non **E**: Et vous savez comment les élèves vivent ces situations d'orientation, alors quand c'est pas une orientation classique, on va dire?... Puisqu'en 3e ils sont tous orientés mais...

PSVT: Même en 3e, parce que y en a certains qui veulent aller en lycée général et puis on leur

dit non, ça va vraiment être très compliqué pour toi d'être en lycée général parce qu'en lycée général, c'est pas du tout comme le collège... Et alors pareil, y a deux cas, soit c'est... Ça va c'est accepté, la famille comme l'élève ont... reçu le message de l'école sans... le prendre mal et du coup ils essaient de suivre les conseils et souvent dans ces cas-là c'est positif. Bon j'ai pas d'exemple pour les élèves de 3e, donc je sais pas trop mais je sais que, notamment l'an dernier j'avais un petit en 6e qui était complètement... enfin il était, il lui fallait un an de plus pour s'adapter au collège, il a redoublé et cette année ça se passe beaucoup mieux et c'était un redoublement tout à fait positif. **E:** Bénéfique?

PSVT: Bénéfique. Et voilà au début il pensait pas forcément redoubler mais voilà mis face à..., en discutant, en énonçant clairement que oui tu te rends bien compte que tu suis pas, enfin ça va trop vite pour toi, t'es... Donc ça sert à rien que tu continues, et tout s'est très bien passé. Après y a des cas où c'est beaucoup plus compliqué de faire accepter l'idée que non ce sera pas le lycée général comme on voulait parce que ça sert à rien d'aller à l'échec, d'aller encore plus, à l'échec qu'il ne l'est déjà et souvent c'est les parents qui acceptent pas. Enfin je dis souvent, je sais pas si c'est vraiment souvent, mais l'avis des parents influence aussi celui des enfants et souvent c'est compliqué quand les parents déjà sont braqués de faire changer la situation. Après aussi, j'ai entendu justement dernièrement, on a eu une conversation concernant les conseillers d'orientation parce que y a certaines élèves de 3e dont l'orientation c'est encore un peu difficile de savoir ce que ça va être. Et apparemment le conseiller d'orientation, il est pas très bien dans son rôle parce que, il est pas vraiment à l'écoute de l'équipe en fait et il donne un peu l'impression de... voilà, une fois qu'il a trouvé un truc pour un élève il va pas en changer alors que si l'élève dit non j veux pas faire ça, il va pas essayer d'aller plus loin et donc apparemment y a des petits soucis. Moi, j'le connais pas, j'ai jamais été confrontée à lui mais apparemment y a des petits soucis quand même... avec le conseiller d'orientation qui est pas forcément bien dans son rôle...

E: Et du coup, y a jamais vraiment de réunion entre tous les professionnels qui interviennent au collège pour faire un point sur ces élèves?... **PSVT:** si, j'pense qu'il y en a mais moi j suis pas forcément conviée parce que c'est le prof principal qui représente la classe en fait. **E:** D'accord c'est pas tous les profs... Et du coup dans votre établissement, ou dans les autres établissements que vous avez fréquenté, est-ce qu'il y avait des classes de scolarité adaptée?

PSVT: Y avait... au collège d'O. L. C, une classe ULIS, mais en fait, les élèves donc certains élèves de cette classe ULIS allaient à certains cours normaux, mais pas aux miens donc je n'ai

pas vu ces élèves. **E:** Vous êtes jamais intervenu dedans ... Et vous savez ce qu'elle proposait cette classe? **PSVT:** Pas vraiment, non. Je sais qu'ils ont un temps de rassemblement pour faire des trucs vraiment de base, mais qu'ils essaient de les mettre avec les autres de plus en plus en fait. Alors, pourquoi de plus en plus? Pour les adapter au reste de la société ou parce que ça coûte un peu cher d'avoir ces classes là, un prof... Ça, je sais pas trop, mais voilà un temps où ils sont dans leurs trucs avec des choses adaptées à eux et un temps où ils sont avec le groupe-classe normal pour être avec les autres... Mais, apparemment, en fonction de comment fonctionne le groupe-classe c'est pas forcément une bonne chose de mettre en cours d'année un élève de ces sections adaptées parce que en l'occurrence l'an dernier au collège L.C, le groupe-classe était pas forcément très.. déjà fonctionnait pas forcément de base très bien et quand l'élève est arrivé en plus ça a complètement fait exploser la classe, parce que il perturbait... enfin il était dans un rôle de perturbateur de la classe et les autres ont suivi, et du coup apparemment c'était très compliqué de gérer la classe avec l'élève, l'élève ULIS, qui avait des... je sais pas quels étaient ses soucis mais... voilà le genre de soucis auxquels les profs ne sont pas formés pour faire face. Des trucs psychologique ou quoi, des fois on est un peu démuni quand même face à des comportements.... **E:** Inadaptés?... **PSVT:** Inadaptés ouais. **E:** ok, et les élèves en PAI, vous en avez parlé plusieurs fois, dans votre classe du coup, comment ça se ... **PSVT:** ceux qui ont un... Alors les PAI c'est ceux qui ont un problème de santé donc eux y a pas, en tout cas là, ceux qu'on a cette année y a pas de problème. On est informé de leur problème par écrit, ça, c'est supposé rester à peu près confidentiel donc voilà, on est informé que tel élève à ça comme problème et qu'il peut se passer ça ça, faire attention à ça, ça mais pour ceux qui ont un PAI en général y a pas de problème, ça se passe très bien. Ceux qui ont un PADys, on les évalue, on adapte nos évaluations, et puis voilà, ceux qui ont aussi le PPRE là, dont je parlais, eux pareil on adapte, enfin on respecte ce qui nous est demandé de faire dans la mesure du possible. **E:** Et eux ils se sentent pas... **PSVT:** Non, parce qu'en fait c'est courant. Enfin, ouais, ils se sentent pas spécialement... parce que maintenant, ouais voilà, y en a toujours plusieurs, quelques uns dans une classe donc c'est classique en fait. C'est pas.... **E:** Eux, ils se sentent pas stigmatisés et vous les profs vous changez pas finalement votre mode de...? **PSVT:** Non, non **E:** Et est ce que vous connaissez des alternatives pour les élèves en situation de décrochage scolaire, du coup des orientations possibles alternatives à la scolarité classique?

PSVT: Des orientations... Au collège, je sais pas les SEGPA, ULIS, ce sont des orientations,

ce genre de choses après pour ceux qui sont vraiment inadaptés, enfin qui ont des gros problèmes limite pathologiques mais psychiatrique, de la tête, y a des trucs genre ITEP, je sais pas si ça rentre. voilà. Et après y a aussi justement on accueille un nouvel élève qui a eu des gros problèmes de santé et qui a suivi, qui était dans un établissement spécialisé pour les élèves, enfin qui a suivi une pseudo scolarité, alors qu'il était malade donc il était suivi, enfin c'était dans une structure médicalisée et avec un peu de un peu quand même des cours mais du coup ça avait l'air d'être assez compliqué pour lui dans ce truc-là et sinon après... Donc ça c'est plus pour les petits on va dire, après à partir de la 3e c'est l'apprentissage, enfin c'est de l'alternance quoi. **E:** Lycée général ou... **PSVT:** lycée général ou lycée professionnel et donc on va dire ça c'est les 2 voies classiques, même ceux qui vont en lycée pro souvent ils se disent « mais gnnngnn », mais quand même c'est le lycée ils vont avoir un bac, sinon y a le... c'est l'apprentissage, dans ce cas-là, enfin il faut que les élèves et les familles soient quand même assez motivés et investis parce que il faut trouver un patron, en fait, il faut quand même faire des démarches et avoir de la motivation, donc... **E:** Et les enfants, ils ont une idée, enfin quand ils veulent faire un apprentissage en général ils ont une idée de quel métier?

PSVT: Ça dépend. Souvent, ceux qui ont déjà l'idée qu'ils veulent faire un apprentissage alors qu'ils pourraient aller en lycée, eux, ils ont une très bonne idée puisque c'est un choix réfléchi. Ceux où on leur dit « bon là ça va pas être possible de continuer la scolarité normale parce que tu vas juste te plomber », mieux vaut à la limite passer par un apprentissage quitte à revenir dans le système après. Et ceux-là c'est plus difficile parce que, des fois ils disent d'accord parce que en 3e y a un petit stage en entreprise et ça ... Et puis, pour certains leur stage leur a super plu donc même s'ils avaient jamais pensé à faire ça ils veulent faire ça. Mais là par exemple y a le cas d'une élève qui du coup a fait son petit stage dans un café elle veut devenir serveuse donc elle veut partir en apprentissage machin mais elle n'arrive pas à comprendre qu'il faut qu'elle ait un papier écrit du patron du café qui dise « ok je prends unetelle en apprentissage je serais son patron » et qu'elle puisse écrire au CFA pour de vrai quoi. Mais donc souvent la difficulté c'est plus de l'ordre de... Pour ceux qui ont accepté c'est plus de l'ordre de l'administratif qu'autre chose. Après ceux qui de toute façon, qui sont de base braqués parce qu'ils voulaient pas faire ça et on leur dit, « c'est ça ou sinon ça va être tu vas plonger » c'est difficile et souvent... il respecte pas... les conseils, enfin ils suivent pas les conseils plutôt et ils vont quand même au lycée parce qu'au final c'est quand même la famille qui décide et ils se plantent.

E: D'accord. Merci d'avoir répondu à mes questions, est ce que vous auriez quelque chose à rajouter? **PSVT:** par rapport au... parce que peut-être c'est, pour les 3e il faut savoir qu'il y a le ... y a une option qui existe, option découverte professionnelle dans tous les collèges et justement dans cette option, c'est ouvert à tous, mais souvent, ceux qui sont dans cette option c'est ceux qu'on a repéré précédemment qui vont poser problème et qu'il faut leur faire découvrir voilà plein de trucs, des lycées du coin professionnels, les apprentissages des différents métiers et ils les mettent là-dedans les 3e et ça aide apparemment, ça aide nettement à résoudre certaines situations **E:** Donc ceux qui sont plus ou moins en difficulté en 4 e ?... **PSVT :** Voilà, on leur propose de s'inscrire dans cette option et voilà ils apprennent... enfin ils commencent par aller rencontrer des gens qui travaillent donc ça commence par ceux du collège, les profs et tout, après ils élargissent un peu, ensuite ils vont visiter des établissements, des lycées professionnels, des lycées des établissements d'apprentissage, ils vont visiter des entreprises ils vont, plein de petites sorties en rapport avec leur leur orientation future et ça aide. Pour certains c'est vraiment efficace. **E:** D'accord et du coup ils ont moins de cours ? **PSVT :** Non c'est une option donc c'est en plus de l'emploi du temps. **E:** Ah oui... **PSVT :** Mais c'est une heure j'crois ou deux, par semaine et en général ces élèves là ils ont pas d'autres options que celle là donc au final ça fait pas un emploi du temps beaucoup plus chargé.

Annexe 7 :tableau de regroupement de mots en champ lexicaux

Champ lexical	Groupe de mot	Nombre de mots
Famille :	Famille / Parents / Père / Mère / Papa / Maman	103
Professionnels de l'éducation :	PsyEN / CIO	38
	Professeur / Enseignant / Instituteur	36
	CPE	25
	Éducateur	23
	Professeur principal	22
	Collègues / Équipe	18
	Chef / Proviseur / Adjoint	15
	infirmière Scolaire	8
	Assistant d'Éducation / Vie Scolaire	9
	TOTAL	172
Élèves	Élèves	191
	Enfant(s) / Gamin(s)	49
	Adolescent (s) / Jeune(s)	85
	Sujets	8
	TOTAL	333
Orientation	Orientation / Orienter / Réorientation	91
Formation, Filière, Voie, Redoublement :	Professionnel	66
	Formation	54
	Apprentissage / Alternance / CAP / CFA	53
	Contrat / Patron / Entreprise / Métiers	44
	Général	33
	Filière / Coursus / Voie	30
	Technique / Technologique	16
	Redoublement / Redoubler	10
	TOTAL	306
Stage	Stage	53
Difficultés	Retard / Lacunes / Difficultés / Problèmes / Difficile	124
	Dys / dyslexie / dyslexiques	25
	Comportement	10
	Sociales / Seul	17
	Familiaux	5
	TOTAL	181
Suivi	Accompagnement / Suivi / Rencontrer / Entretien	44
	Projet / Parcours / Observatoire Espace Projet / Idée	44
	Discuter/Dire	20

	Conseil / Avis / Information / Aide	50
	Lien / Relation / Confiance / Informel	19
	Objectif / Bilan	12
	Prévention	5
	TOTAL	194
Réussite :	Essayer / Essaie / Proposer	33
	Solutions / Réussir	20
	Souhait / Désir	15
	Sens	12
	Réalité	10
	TOTAL	73
Établissement Scolaire	Lycée / Collège / École / Maternelle / Établissement	253
Décrochage	Décrochage / Décrocher / Décrocheurs	43
	Échec	29
	Absentéisme/ Absentéiste / Absences	17
	TOTAL	103
Les apprentissages	Niveau / Base / Primaire	69
	Lire / Relire / Écrire / Expression écrite	41
	Évaluation / Évaluer / Note / Tests / Résultats	30
	Compréhension / Comprendre	28
	Apprentissages / Apprendre / Consignes	26
	Pédagogique	11
	TOTAL	179
Adaptation :	PREPA PRO / ULIS / SEGPA / PAPS / Section	69
	Adapter	27
	PAI / PPRE / Passerelle	16
	GPDS / Commission Éducative	10
	TOTAL	122
Enseigner	Classe / Atelier	82
	Travail / Devoir	75
	Enseigner / Enseignement / Cours	59
	Savoir	22
	TOTAL	226
Temps :	Temps / Semaine / Mois / Journée	74
Être / Avoir / Pouvoir	Être	41
	Avoir	13
	Pouvoir	6
	TOTAL	60
Diplômes	Bac / Diplôme / Brevet	25

Annexe 8 : Grille d'analyse d'entretiens

Identification des difficultés scolaires	
Thème	Extraits
<p>Concept général de l'élève en difficulté, décrochage scolaire, origines, tentative de définition</p>	<p>PSY EN : « élève en situation d'échec scolaire (...) une connotation (...) péjorative, trop définitive. Quand on est en échec, ça veut dire que la partie est terminée.(...) des élèves (...) en situation difficile, par rapport à leur scolarité (...) différentes sphères sociales, ou d'identité, qui sont les leurs et qui rejaillissent sur la scolarité » « la notion de décrochage scolaire est un peu au cœur des préoccupations actuelles des acteurs du système éducatif.(...) à tous les niveaux (...) de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, y'a des formes de décrochage plus ou moins sévère par rapport à la scolarité. » « très tôt en fait dans la scolarité en accumulant les difficultés scolaires, dans différentes disciplines, par rapport à des troubles divers, de l'attention, de la concentration, de la mémoire,(...) un décrochage par rapport aux apprentissages. » « qui décrochent par rapport aux apprentissages » « décrocher par rapport à l'assiduité scolaire (...) très absentéistes (...) décrocher (...) de façon un peu moins visible. C'est-à-dire qu'ils vont venir, en classe, qu'ils vont répondre a minima aux exigences scolaires (...) dériver par rapport aux attendus scolaires et qui (...) vont perdre le, on va dire le sens de l'école, plus trouver vraiment de sens à aller à l'école, à s'intéresser à ce qui leur est enseigné et à produire un projet scolaire ou un projet de formation. »</p> <p>CSA : « décrocheurs,(...) qu'ils aient quitté le système scolaire depuis plus de (...) quelques mois... » « des jeunes qui relèveraient du soin,(...) des difficultés sociales avec des contextes familiaux très compliqués et où l'école était complètement secondaire,(...) des lacunes dues au contexte familial et au contexte scolaire.(...) déficience légère. Donc qui expliquait là, le parcours scolaire, finalement, qui était chaotique » « c'est dès l'école primaire que, y'a quelque chose qui s'est cassé, pour eux. Parce que déjà en difficulté scolaire (...) des éclatements familiaux (...) des gamins qui sont ballottés (...) s'est rajouté l'instit (...) "tu es bon à rien, tu n'y arriveras pas" ou alors invisibles,(...) ils passent d'une</p>

classe à l'autre, c'est le rapport à l'école qui est complètement biaisé généralement dès l'élémentaire.(...) Peut-être dès la maternelle » « des difficultés sociales avec des contextes familiaux très compliqués et où l'école était complètement secondaire, à l'école, ils ont été rejetés donc là c'est les décrocheurs classique (...) le gamin se met en fond de classe, passe sa scolarité en 6e, 5e, on les remarque pas (...) des lacunes dues au contexte familial et au contexte scolaire. »

CPE : « c'est des gamins, tu sens qu'ils ont rien à faire assis derrière un bureau » « élèves de 5e (...) ils arrivaient pas à lire (...) vraiment des lacunes, voilà de l'école primaire. (...) vous voyez que ça remonte » « ça viendrait depuis l'école primaire » « des bases qui ne sont pas là, (...) il faut apprendre des techniques, mais des trucs tout bête (...) c'est primaire quoi. Mais vous voyez ces difficultés là, collège et là lycée. »

PAPS : « élèves qui arrivent après des passages en psychiatrie, de plus en plus de, d'addictions, de tentatives de suicide, de phobie scolaire » « les jeunes en difficultés sont vraiment en très très grande difficulté » « depuis le primaire.(...) quasiment jamais que des difficultés scolaires » « beaucoup de situations familiales très complexes (...) des problèmes médicaux,(...) tous les élèves, enfin quasiment (...) ont une problématique familiale assez lourde » « à pas traiter les problèmes, à leur base, on fait que perpétuer l'échec scolaire.(...) la lecture et l'écriture ce sont des compétences transversales quoi, principales. Donc quand les choses sont pas apprises comme il faut au moment où il le faut, les lacunes elles vont ne faire que se développer (...) beaucoup d'élèves qu'ont des problèmes de (...) dyslexie.(...) des difficultés à l'écrit mais monumentales (...) un niveau d'expression écrite, pas de raisonnement (...) l'expression écrite, ça dépasse pas le, c'est même pas du CM2, c'est plutôt du CE2. » « un élève arrive pas à maîtriser les compétences (...) le socle commun,(...) la maîtrise notamment de la lecture, de l'écriture, des compétences sociales de base, des opérations mathématiques de base,(...) l'impossibilité (...) de réussir une formation qualifiante.(...) Qui n'ont pas les outils méthodologiques ou intellectuels, ou de connaissances, les

pré-requis de base » « qui est important c'est la façon dont c'est ressenti par les élèves.(...) se sentent à la fois nul scolairement, avec une mauvaise estime d'eux,(...) je me sens nul, j'y arrive pas, j'aime pas ça, de toute façon ça a jamais marché, y'a pas de raisons que ça commence à marcher à 16 ans, mais y a aussi le fait que, comme ils ont toujours été dans des classes à très faible niveau, ils ne savent absolument pas s'auto-évaluer. Et donc y'en a qui peuvent avoir un niveau de SEGPA ou de 5e de collège et (...) dire, j'voudrais rentrer en seconde générale, je veux que du lycée général » « Y'a beaucoup d'élèves (...) particulièrement ces dernières années,(...) qui ont des problèmes d'absentéisme. A mon avis c'est le problème majeur de l'éducation nationale. »

PSES : « au sein des secondes (...) On voit des élèves qui ont un niveau, voilà, inadéquat avec ce qui leur sera demandé en 1ere.(...) Il y a des difficultés. » « certains n'ont pas le niveau collège, 3e, donc leur difficulté,(...) depuis 3-4 ans, je pense, à leur arrivée au collège (...) le facteur social qui est important. Je me rends compte que souvent les élèves en difficultés ils ont d'autres problèmes à côté, c'est un tout en fait. » « l'élève qui n'arrive pas à avancer dans son cursus scolaire.(...) l'échec scolaire, ça pourrait être un élève, bien qu'il avance dans son cursus scolaire, qu'il n'arrive pas à intégrer les savoirs-faire qui lui sont demandés. » « en tout cas les missions qui sont attendues de l'école ne sont pas remplies donc on peut considérer ça comme un échec de l'école plus que de l'échec scolaire. » « Ça se traduit par des mauvaises notes (...) des difficultés d'expression et puis un faible intérêt pour l'école... »

PSVT : « y a des élèves en difficultés dans à peu près toutes les classes » « elles existaient déjà à l'école primaire. Apparemment c'est souvent lié à des problèmes de dyslexie ou dys divers dys. Et aussi à des situations familiales ou sociales qui sont peut-être un peu parfois compliquées.(...) il comprend pas ce qu'il lit, il comprend pas vraiment bien ce qu'on lui dit, il sait pas très bien s'exprimer, il confond les mots » « Tous les dyslexiques ne sont pas tous en échec mais parmi ceux qui sont en échec, c'est souvent des dyslexiques. » « qui sont là parce que c'est obligatoire

	<p>(...) mais qui ne suivent pas, ne comprennent pas ce qu'on leur demande, de façon générale, ne comprennent pas pourquoi ils sont là, à quoi ça va leur servir et qui attendent que ça passe. Soit qui attendent passivement, soit (...) qui pour se démarquer, pour exister en fait deviennent perturbateurs » « qui veut se faire remarquer, qui a besoin d'être, d'être vu, remarqué, écouté, de se faire, d'être reconnu. » « c'est ceux qui ont des problèmes de compréhension vraiment.(...) qui comprennent vraiment pas ce qu'on leur dit (...) qui restent bloqués en fait, qui ne trouvent pas de sens à ce qu'on leur explique. » « on se rend compte qu'ils comprennent pas, ils écrivent n'importe quoi,(...) ils ne savent pas écrire, ils ne savent pas utiliser les mots, ils ne savent pas faire des phrases, ils ne savent pas l'orthographe. Parce que ils ont souvent des difficultés de type dys, mais, c'est c'est flagrant, c'est vraiment très compliqué de s'exprimer. Déjà la base, la langue, est pas maîtrisée. »</p>
<p>Méthodes utilisées pour déceler les situations d'élèves en difficulté</p>	<p>PSY EN : « un pied dans l'école,(...) un pied en dehors de l'école (...) des relations privilégiées avec les équipes enseignantes donc le plus souvent lorsqu'un élève est en difficulté sur le plan scolaire,(...) régulièrement alertés par les équipes enseignantes,(...) par l'infirmière scolaire, par les CPE (...) par les chefs d'établissements, par différents personnels (...) une vision d'abord de l'inclusion scolaire de l'élève, comment il se situe dans les apprentissages par rapports aux différentes disciplines, par rapport à sa présence dans l'établissement, par rapport à son investissement dans sa scolarité. Donc, le repérage » « Le repérage, il est souvent extérieur et on nous alerte sur les élèves. » « souvent les parents qui nous interrogent,(...) Notre regard en tant que service d'orientation, il est, donc renseigné par le milieu scolaire, par les différents acteurs dont j'ai parlé, par le milieu familial, mais à la fois il est indépendant (...) neutre disons, donc on peut bien observer, bien apprécier les situations, bien diagnostiquer les difficultés (...) avec les familles, tenir conseil sur les situations qui se présentent,(...) Sans enjeu, sans pression, sans injonction » « faire un bilan psychologique »</p> <p>CPE : « les notes (...) les absences répétées (...) les notes, je regarde les</p>

exclusions de cours » « les notes, les exclusions de cours,(...) des fois ils sont malades tout le temps au même cours »

CSA : « on fait un bilan, avant chaque période de vacances scolaires »

PAPS : « au PAPS arrive, tout jeune ayant fini la scolarité obligatoire, donc 16 ans.(...) sans solution. » « en français,(...) est ce que je comprends une information écrite, est-ce que je suis capable de créer une information écrite ?(...) en compréhension de texte et en expression écrite (...) y'a des critères pour savoir s'ils sont capables d'assimiler, d'assimiler cet écrit, après par rapport à la méthodologie (...) incapables ou ne voient pas l'intérêt ou ne le font pas, d'avoir leur cours, d'avoir leur matériel.(...) je leur demande quelle est la matière, des fois, ils savent pas (...) à la fois la méthodologie et puis les pré-requis de base (...) des élèves qui ont un raisonnement intellectuel et dont on comprend pas toujours pourquoi l'accès à tout ce qui est écrit,(...) pose problème. »

« des évaluations mais en cours. » «des problèmes de (...) dyslexie. »

« de plus en plus d'élèves qui arrivent après des passages en psychiatrie, de plus en plus d'addictions, de tentatives de suicide, de phobie scolaire »

PSES : « les phases d'évaluation, on a principalement un niveau d'expression qu'est très faible ou des contre-sens, absurdes. »

« l'évaluation est, est en tout cas une aide pour les déceler. »

PSVT : « énormément de mal à comprendre les consignes,(...) je propose des activités. » « la compréhension de la consigne (...) en svt on essaie de faire un maximum d'activités,(...) pas du cours magistral,(...) les élèves ils doivent faire par eux même un certains nombre de choses, (...) en autonomie et donc ils doivent comprendre ce qu'il faut faire (...) ceux qui sont réellement en difficulté c'est ceux qui sont incapables de savoir quoi faire en fait face à une consigne, qui ne comprennent pas, qui ne savent pas par où commencer, qui ne savent pas reformuler, qui ne savent pas se dire,... On me demande ça et donc qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour arriver à la fin à ce qu'on me demande. » « pendant les évaluations » « le fait de pas maîtriser la langue c'est la base du problème. » « c'est l'essentiel, c'est la base sans ça (...) ce sera très

	difficile. » « lors de l'évaluation que je me rends compte qu'en fait il donnait le change » « des problèmes de dyslexie ou dys (...) des dyslexies » « PADys,(...) c'est fait en concertation avec l'orthophoniste, l'équipe éducative et c'est tout ce qui concerne comment adapter le cours, les évaluations » « PADys,(...) on les évalue, on adapte nos évaluations, et puis voilà, ceux qui ont aussi le PPRE (...) on adapte, enfin on respecte ce qui nous est demandé de faire dans la mesure du possible. »
--	---

Les parents et l'institution scolaire

Thème	Extraits
Place des parents	<p>Psy EN : « souvent les parents qui nous interrogent » « extrêmement compliqué de faire un travail d'orientation (...) sans les familles » « quand elles n'y sont pas c'est compliqué. » « ils peuvent s'opposer aux propositions qui sont faites par les conseils de classe » « qu'un jeune veuille faire quelque chose et que les parents sont pas tout à fait d'accord voire même que les parents soient pas d'accord entre eux. Et quand les parents sont pas d'accord entre eux, souvent les élèves ne veulent rien.» « Quand les parents ne sont pas d'accord avec le choix de l'élève (...) faire en sorte que ce soit dit » « un peu médiateur »</p> <p>CSA: « On travaille qu'avec les éducateurs référents. » « C'est arrivé (...) qu'on ait des parents qui demandent à venir voir, des parents très impliqués (...) dans la vie de leur enfant (...) on les accueille » « au lycée ou dans les collèges, enfin moi je suis formée pour travailler avec les familles (...) qui me manque justement le travail avec les familles. » « je convoquais les familles, c'est parce que y'avait un problème ou d'absentéisme ou un problème de comportement ou un problème avec un prof (...) que les parents interviennent,(...) jamais pour de bonnes raisons (...) dans l'optique d'avoir un travail partenarial » « si la famille est pas associée au projet scolaire, et à la vie scolaire de l'élève je vois pas comment un jeune de 14/15 ans peut investir son collège, sa scolarité si ses parents sont pas impliqués et valorisent pas l'école et mettent pas l'école à une certaine place. » « c'est difficile de redonner du sens à l'école quand j'convoque les parents j'ai la grande sœur » « l'Éducation Nationale,(...) la famille était, devait être associée, y'avait certaines familles avec qui j'étais en contact très régulier, téléphonique, parce que c'était un travail qu'on faisait ensemble.(...) ici</p>

je travaille pas avec les familles. »

CPE : « les parents ils sont complètement largués, ils veulent pas ouvrir les yeux sur les difficultés de leur enfant » « Et puis quand les parents sont un mur aussi c'est difficile. » « à force de voir l'échec des enfants,(...) on n'a même plus envie d'accepter ce qu'on nous propose. » « Une démission » « rencontrer ses parents et de discuter avec eux, de cette réorientation » « Une commission éducative (...) les parents n'étaient pas là,(...) ils sont complètement démuni » « c'est des parents qui sont investis » « les parents (...) sont largués, ils savent plus quoi faire et, et ça remet en doute leur position de parent » « la base, c'est quand même les parents. Si les parents sont pas là » « les parents sont complètement défaitistes » « la maman elle est là. Elle veut trouver des solutions (...) les parents sont là » « Je trouve dommage que certains parents soient complètement défaitistes » « on apprend que les parents sont vraiment rentrés dans l'école (...) y en a beaucoup qui n'assument pas. » « y'a des choses qui s'passent, du lien mais hors scolaire, pendant des sorties, des animations, il faudrait que ce soit aussi dans le scolaire. »

PAPS : « on peut voir les parents, les éducateurs » « avec les parents, on se rencontre régulièrement (...) pour faire le point » « j'ai reçu à nouveau une élève hier avec sa famille »

PSES : « Les parents ont eu le dernier mot » « le proviseur ou la proviseure-adjointe rencontre les parents pour discuter de l'orientation. »

PSVT : « soit les parents ont refusé parce que ils veulent pas admettre que leur enfant il a un souci de cet ordre là ou alors parce qu'ils se disent que dans ces filières ils seront avec des affreux et ils veulent pas que leur enfant soit là dedans » « Le prof principal (...) a le rôle majeur en fait, parce qu'il fait le lien entre les profs, la famille, et les autres (...) entrevue avec les parents, entrevue avec l'élève, discuter des différentes choses, faire le point après avec les collègues » « souvent c'est les parents qui acceptent pas.(...) l'avis des parents influence aussi celui des enfants et souvent c'est compliqué quand les parents déjà sont braqués de faire changer la situation. » « il faut que les élèves et les familles soient quand même assez motivés et investis (...) faire des démarches et avoir de la motivation »

Marqueur social	<p>Psy EN : « y'a des élèves qui sont ... en situation.... difficile, par rapport à leur scolarité (...) différentes sphères sociales, ou d'identité, qui sont les leurs et qui rejaillissent sur la scolarité » « prendre en compte,(...) le marquage social. Y'a un marquage social très, très fort des, des victimes de l'éviction. C'est-à-dire que les élèves qui rencontrent le plus de difficultés scolaires sont souvent, des élèves... issus d'un milieu défavorisé. »</p> <p>CSA : « difficulté scolaire souvent dû à des, déménagements,(...) des éclatements familiaux (...) des gamins qui sont ballottés » « c'est par l'école qu'ils accéderont à un meilleur niveau de vie sociale ?(...) c'était des gamins, là, qui vivait dans une précarité immense »</p> <p>CPE : « des classes sociales,(...) les parents sont pas là.(...) il est seul » « les parents ils font les vendanges (...) c'est des gamins qui sont tout seul. » « les parents, s'ils ont pas les moyens, mais vraiment les moyens financiers ils peuvent pas » « certains parents qui ne savent pas lire ni écrire » « c'est l'école qui va le sortir, de... leur problématique d'adulte (...) il y a l'aspect pécuniaire qui entre en jeu, ils peuvent pas aider leur enfant et j'pense que l'école devrait permettre ces moments-là dans l'établissement et sans payer. »</p> <p>PAPS : « beaucoup de situations familiales très complexes (...) tous les élèves, enfin quasiment,(...) ont une problématique familiale assez lourde » « beaucoup d'élèves, enfin d'un environnement familial (...) qui a pas développé la maîtrise de l'écrit, par exemple des familles qui parlent pas bien français donc qui vont encore moins lire et écrire (...) l'environnement permet pas que se développe une bonne compétence. » « Bourdieu, c'est un univers qu'est pas le leur donc ils se débrouillent de toute façon à la maison et en dehors de l'école autrement. »</p> <p>PSVT : « des situations familiales ou sociales qui sont peut-être un peu parfois compliquées. »</p>
L'orientation de l'élève, son vécu scolaire	
Thème	Extrait
Le sens de l'école	<p>PSY EN :« vont perdre le... On va dire le sens de l'école, plus trouver vraiment de sens à aller à l'école, à s'intéresser à ce qui leur est enseigné et, à produire un projet de... un projet scolaire ou un projet de formation. » « essayer de construire avec l'élève un parcours de formation, un parcours scolaire qui soit</p>

	<p>réaliste et réalisable mais aussi un peu brillant pour le sujet, qu'il y trouve quelque chose de bon pour lui,(...) qui fasse que la réalité vaille la peine d'être vécue sinon ça a plus de sens. »</p> <p>CSA : « redonner goût aux apprentissages, redonner du sens à l'école et travailler une orientation. » « c'est difficile de redonner du sens à l'école » « Il faut qu'on redonne du sens à leur parcours scolaire et professionnel »</p> <p>PAPS : « ils se demandent aussi à quoi ça sert ?(...) comment ils voient leur avenir et si ils voient l'école comme pouvant leur apporter quelque chose. Et le diplôme comme pouvant leur apporter quelque chose » « donner du sens à la formation »</p> <p>PSVT : « c'est obligatoire (...) ne comprennent pas ce qu'on leur demande (...) pourquoi ils sont là, à quoi ça va leur servir. » « qui ne trouvent pas de sens à ce qu'on leur explique. »</p>
<p>Le vécu des élèves</p>	<p>PSY EN : « des gens qui cherchent une voie, qui cherchent une issue (...) pour ceux qui,(...) se trouvent en situation de pas être conforme à ce qui est attendu » « de la souffrance (...) essayer de remettre un petit peu (...) de fluidité dans les rouages (...) très grande labilité en fait des désirs d'adolescent,(...) ils s'adaptent bien. Mieux que ce qu'on pense et heureusement parce que c'est, c'est très régulier justement qu'ils aient à s'adapter à la réalité. » « être dans une forme d'impasse... ils s'autorisent plus à désirer grand chose » « il faut aller le chercher.(...) il est là mais souvent il s'exprime pas.(...) parfois les élèves qu'on rencontre vont se dire (...) plus grand chose n'est possible, en fait, que des choses qui, dont ils n'ont pas envie.(...) essayer de faire réémerger cette capacité désirante là sinon y'a rien qui est possible, on peut pas bâtir de projet. (...) essayer de construire avec l'élève un parcours de formation, un parcours scolaire qui soit réaliste et réalisable (...) un peu brillant pour le sujet,(...) qui fasse que la réalité vaille la peine d'être vécue. » « le fait de ne pas réussir scolairement, voilà est vécu comme éprouvant pour eux »</p> <p>CSA : « à l'école, ils ont été rejetés (...) "T'es nul, t'es bon à rien", le gamin se met en fond de classe, passe sa scolarité en 6e, 5e, on les remarque pas » « souvent ils nous disent, s'est rajouté l'instit qui, voilà, qui nous dit "tu es bon à rien, tu n'y arriveras pas" »</p>

	<p>CPE : « cette filière là c'est comme les filières lycée pro, filière poubelle (...) entre guillemets poubelle, que tout le monde appelle ça poubelle que c'est facile ! » « il a complètement laissé tombé » « pendant l'entretien qu'il a eu des expressions qu'il n'a jamais eu avec moi depuis le mois de septembre. » « « j'ai été exclu pourquoi vous vous allez pas m'exclure quoi ?(...) Pourquoi vous, vous allez m'aidez » (...) c'est un mur » « ils ont vraiment l'idée de se dire que les filières technologiques ou professionnelles c'est des filières poubelle »</p> <p>PAPS : « la façon dont c'est ressenti (...) par les élèves.(...) les élèves se sentent à la fois nul scolairement, avec une mauvaise estime d'eux, une mauvaise image d'eux scolaire,(...) on essaye de travailler sur le fait de leur montrer qu'il peut y avoir un raisonnement, qu'ils peuvent tout à fait réfléchir, (...) les mettre en situation de réussir quelque chose.(...) y'a 2 choses qui coexistent c'est, je me sens nul, j'y arrive pas, j'aime pas ça, de toute façon ça a jamais marché, y'a pas de raisons que ça commence à marcher à 16 ans, mais y'a aussi le fait que,(...) ils ne savent absolument pas s'auto-évaluer. » « l'année de PAPS est souvent difficile parce que c'est souvent le deuil d'un projet.(...) c'est la dernière année, l'année prochaine y'a rien (...) que ce que l'élève aura construit. » « y'a des deuils qui ne se font pas. »</p> <p>PSES : « lui c'était son souhait aussi de poursuivre dans la filière générale donc il faisait quand même des efforts pour essayer de rattraper son retard. Et ça marchait plutôt bien, ça marchait dans certaines matières. » « J'avais pas l'impression qu'ils le vivaient mal. » « Ils étaient sur un pied d'égalité par rapport aux autres. J'essayais de créer cette perception là. »</p> <p>PSVT : « aller en lycée général (...) y'a deux cas, soit c'est.. Ça va c'est accepté, la famille comme l'élève ont reçu le message de l'école sans.. le prendre mal et du coup ils essaient de suivre les conseils et souvent dans ces cas-là c'est positif. » « il pensait pas forcément redoubler mais (...) en discutant, en énonçant clairement (...) tout s'est très bien passé. Après y'a des cas où c'est beaucoup plus compliqué de faire accepter l'idée que non ce sera pas le lycée général » « ceux qui vont en lycée pro souvent ils se disent « mais gnnngn » »</p>
<p>Rapport de désir de</p>	<p>PSY EN : « une inadéquation structurelle (...) entre les désirs des adolescents (...) c'qu'ils souhaitent faire en terme de spécialité professionnelle (...) et l'offre</p>

<p>L'adolescent et réalité</p>	<p>de formation telle qu'elle est construite.(...) les souhaits d'orientation des adolescents,(...) sont très stéréotypés » « ils veulent à peu près tous la même chose (...) dramatiquement sexué. Et d'un autre côté, une offre de formation qui correspond absolument pas à, au souhait de départ.(...) une souplesse des désirs des adolescents,(...) un élève qui n'arrive pas (...) à obtenir l'orientation qu'il souhaite au départ, c'est souvent effectivement par rapport à ses coordonnées scolaires de départ, il arrive toujours à faire quelque chose » « un souci aussi d'insertion du sujet dans la réalité. De confrontation (...) de c'qui est du, inhérent au sujet, son principe de plaisir qui est très fort à l'adolescence au principe de réalité quoi. Et notamment la réalité du système éducatif, des attendus de formation,(...) en préservant quand même ce qui, chez le sujet, est désirant,(...) pouvoir conforter un jeune dans ses souhaits, ses intentions d'avenir,(...) tout en lui donnant des informations, lui apportant des connaissances, renforçant ses, son savoir sur la réalité du marché de l'emploi, des formations, des attendus scolaires» « essayer de construire avec l'élève un parcours de formation, un parcours scolaire qui soit réaliste et réalisable mais aussi un peu brillant pour le sujet, qu'il y trouve quelque chose (...) qui fasse que la réalité vaille la peine d'être vécue sinon ça a plus de sens. »</p> <p>CSA : « on les remet sur des exercices à leur niveau et donc forcément, ils réussissent. (...) ils font un travail de renarcissisation d'eux-même (...) on les valorise beaucoup (...) y'a ce côté un peu maternant où réellement pour la moindre chose qui est positive, on le pointe, on le dit, on le verbalise, donc on félicite et ça, ça contribue quand même à retrouver une estime de soi » « c'est eux qui sont acteurs de leur parcours,(...) Donc on travaille vraiment sur une orientation hyper choisie, parce qu'on a fait des stages toute l'année, donc bon généralement, ils sont super contents parce que c'est le métier qu'ils ont envie de faire, ou alors c'était vraiment le collège ou lycée où ils voulaient aller ou alors le centre de formation,(...) on les voit reprendre confiance en eux... Mais pas qu'à travers la scolarité (...) Donc c'est tout au long de l'année qu'ils sont revalorisés par leur travail en fait. » « Il faut les amener (...) vers l'extérieur, (...) le milieu ordinaire du travail finalement. Pour qu'ils puissent se rendre compte.» « Avant coiffure et vente, c'est le CAP petite enfance qui n'existe plus</p>
---------------------------------------	---

mais voilà c'est ça.(...) c'est un trait commun à plein plein de jeunes filles et chez les garçons, on retrouve (...) les mêmes demandes, c'est garagiste et boulangerie » « on les met là où y'a de la place et ça, de toute façon je maintiens que des orientations subies, ça ne peut pas marcher.(...) faire un travail d'orientation choisie avec le jeune, c'est ce qu'on fait ici. C'est un travail individualisé,(...) Mais alors là c'est clair et net, c'est que une orientation subie ça ne mène à rien et puis alors là j'en suis... plus que convaincue, ils décrochent. Il faut qu'on redonne du sens à leur parcours scolaire et professionnel »

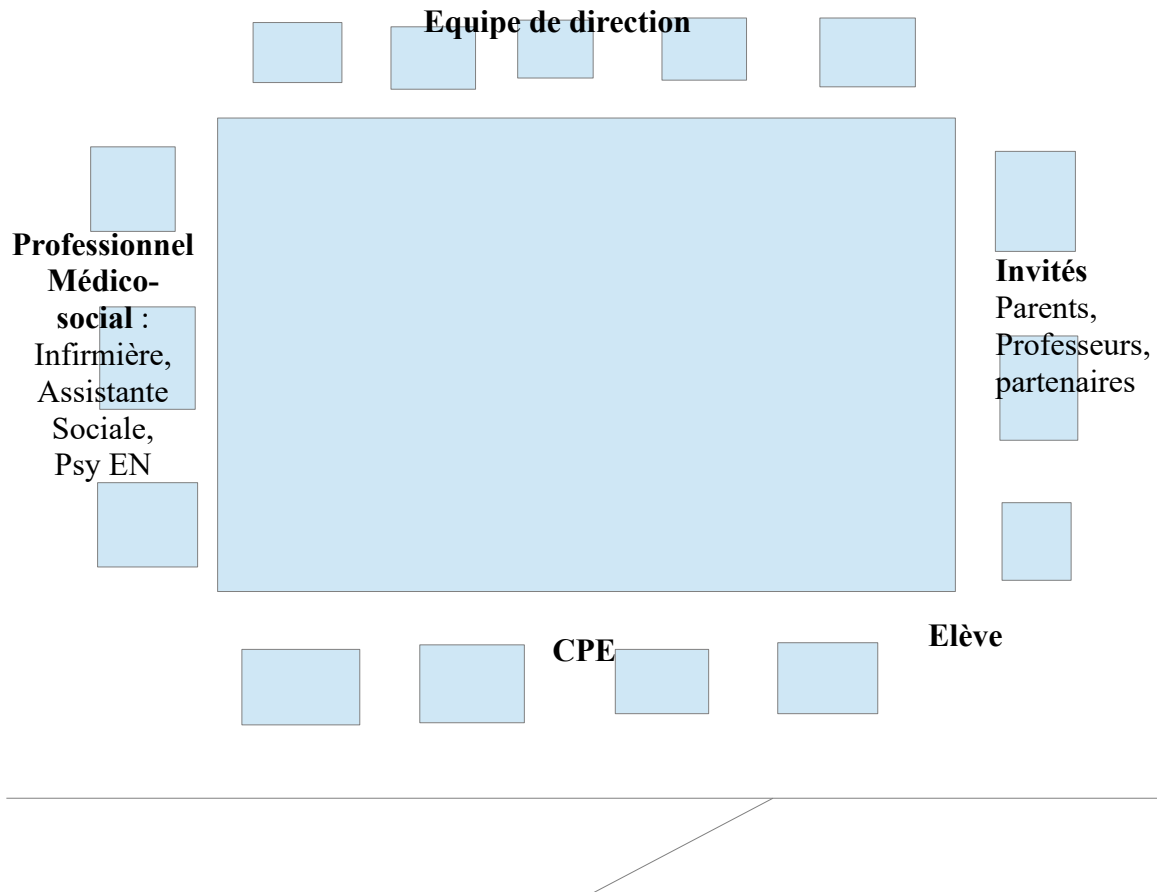
CPE : « lui faire comprendre que St-Cyr c'était pas la peine aussi mais qu'il pouvait quand même rentrer à l'armée. Et comment rentrer à l'armée sans un bac général.(...) Faut être cohérent, avec les lacunes qu'il a,(...) il faut envisager dès maintenant une réorientation. Et de discuter avec cet éducateur, ça lui a permis de voir que, pourquoi pas un CAP. »

PAPS : « y'en a qui peuvent avoir un niveau de SEGPA ou de 5e de collège et (...) dire, j'voudrais rentrer en seconde générale » « très souvent, enfin à peu près tous, seconde générale, CAP petite enfance, qui est impossible » « une activité là qui s'appelle « vraie vie, vrai défi » (...) une projection dans le long terme pour essayer d'articuler les conditions de travail souhaitées avec le revenu, le style de vie correspondant » « on est toujours dans le rôle du méchant, du « je casse ton projet » et, il faut commencer par faire le deuil de ça ou s'inventer des stratégies de détour. » « des fois c'est vrai qu'il faut plusieurs années, y'a des élèves qui sont persuadés qu'ils vont trouver quelque chose donc, après un an, deux ans de galère,(...) le contact avec la réalité il a été fait. Et des fois, on peut repartir sur d'autres bases. Moi je trouve que c'est les âges les plus... difficiles, parce que...y'a pas encore eu ce contact avec la réalité. C'est au PAPS qu'il commence, et des fois, il est très, très rude. » « la réalité de quelle formation je vais pouvoir faire ? »

PSVT : « y en a certains qui veulent aller en lycée général (...) ça va vraiment être très compliqué » « c'est beaucoup plus compliqué de faire accepter l'idée que ben non ce sera pas le lycée général comme, comme on voulait (...) souvent c'est les parents qui acceptent pas. »

Annexe 9 : Plan de sa salle de réunion :

Situation de réunion : Commission Éducative, Équipe de Suivi de Scolarité



Plan de la salle de réunion et position des différents interlocuteurs